

PAGE 3 :

ALERTE À LA POLLUTION AU PIED DE CHAUMONT...

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

En dépit des votes zuricois et bernois

La coordination scolaire garde bien des chances

M. François Jeanneret évoque le poids de l'Ecole romande

Peut-on croire que les cantons de Zurich et de Berne ont définitivement remis en question la grande affaire de la coordination scolaire qui paraissait ne plus soulever aucun problème. On sait que par 192.304 voix contre 108.686, les électeurs zuricois ont voté en faveur du début de l'année scolaire au printemps. Par voie de conséquence, la décision de l'électorat zuricois ne remplit pas une des exigences du concordat intercantonal.

Par ailleurs, le canton de Berne a rejeté, on le sait, une modification des lois sur l'école primaire.

Tout cela est un fait, mais il ne semble pas que l'horizon soit pour autant bouché, encore que la commission de la communauté de travail pour la coordination des systèmes scolaires cantonaux ait déclaré lundi matin, tirant les conclusions du résultat des votations « le concordat est mort, la solution fédérale doit être réalisée le plus rapidement possible ».

Heureusement d'autres sons de cloche nous sont depuis parvenus et notamment le point de vue de M. F. Jeanneret sur le « poids de l'école romande ».

En effet M. François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel nous a fait part de ses premières impressions, après le vote de dimanche :

Les idées et les faits Sécurité européenne

On a pavosé dans les capitales occidentales à l'occasion de la signature, à Berlin, par les ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances occupantes, du document fixant le sort de la ville et faisant suite à la ratification par Bonn des traités de Varsovie et de Moscou. Reste à savoir si cet optimisme est justifié. Les concessions faites par les Russes sont minimes et l'ancienne capitale du Reich demeure traversée par le Mur de la honte, cependant que l'emprise communiste est renforcée sur toute l'Allemagne de l'Est.

Mais, assure-t-on, le chemin est ouvert désormais à la convocation de la conférence sur la sécurité européenne. Sur cette conférence aussi, on risque de se faire beaucoup d'illusions, les mêmes qu'on a nourries en 1932 quand s'ouvrit, à Lausanne, la conférence du désarmement en présence d'Herriot, de von Papen, les mêmes encore qui sont aujourd'hui autant de déceptions à Genève où il a fallu près de trois cents séances pour aboutir... à ne pas s'entendre.

Car enfin, sécurité est inséparable de désarmement. Ce qui risque d'arriver, c'est qu'à la faveur d'un pseudo-arrangement des deux Grands, les forces américaines se retireront progressivement de notre continent, cependant que la mainmise de l'URSS sera définitivement consacrée sur l'Est de l'Europe. Ce à quoi tend patiemment la diplomatie soviétique. La France a beau dire — avec raison — que la véritable sécurité en Europe ne saurait dépendre de la seule volonté de Washington et de Moscou et que les nations moyennes et petites ont à assurer l'équilibre des armements sur notre continent. Mais si les Grands passent outre ?

Pour la Suisse aussi, la question se pose : devons-nous ou non participer à une telle conférence ? M. Pierre Graber, qui est partisan de cette participation, a exposé à Neuchâtel que notre pays a toujours été terre d'arbitrage et de conciliation et que c'est dans ce sens que nous devrions porter nos efforts. L'intention est louable. Mais si un différend éclate, qui dira le droit ? Les totalitaires ont toujours eu du droit international une toute autre conception que les Occidentaux. Le chef du département politique reconnaît lui-même que, faute d'un pouvoir international, les décisions d'un tribunal d'arbitrage ne pourraient qu'être facultatives.

Encore faudrait-il que ce pouvoir, pour être efficace, disposât d'une force internationale. Mais, à André Tardieu qui demandait jadis qu'une armée fût créée au service de la S.D.N., Jacques Bainville objectait : « Et si cette armée était battue ? » Depuis, nous avons connu l'expérience des Casques bleus... René BRAICHET

« Pour ce qui est du canton de Berne, a-t-il dit, il y a là bien évidemment un problème d'ordre politique. De toute manière, le Jura a fait la démonstration qu'il appartient à l'Ecole romande. Il en a toujours fait partie et il n'y a là rien d'étonnant. M. Kohler a déjà annoncé, dans le cadre du Grand conseil bernois, des solutions propres au Jura pour la rentrée d'automne. Ainsi donc le Jura trouvera sa voie propre. »

(Lire la suite en page 13)

Quand l'attente se prolonge

BERLIN (AP). — Au deuxième jour de l'application l'accord donnant aux Berlinois de l'Ouest le droit de visite à Berlin-Est et en Allemagne de l'Est, les autorités est-allemandes ont de nouveau refusé d'accorder directement des laissez-passer lundi aux Berlinois de l'Ouest.



Ce problème risque de déboucher sur une nouvelle crise. L'accord prévoit que les Berlinois de l'Ouest doivent solliciter les laissez-passer par courrier ou en se présentant en personne dans cinq bureaux autorisés à les délivrer sur le champ. En fait, les autorités est-allemandes font attendre ces laissez-passez de trois à six jours.

Les Allemands de l'Ouest et les étrangers peuvent aisément obtenir des laissez-passer et, dimanche, devant le refus des autorités est-allemandes d'en délivrer aux Berlinois de l'Ouest, le bourgmestre de Berlin-Ouest a déclaré qu'une telle discrimination ne pouvait être tolérée. Au cas où ce problème ne pourrait être prochainement réglé, il faudrait réunir la commission quadripartite prévue par les accords. (Téléphoto AP).

LE DUC REPOSE À WINDSOR

WINDSOR (AP). — La lourde cloche du château de Windsor a sonné le glas lundi, rappelant aux Britanniques que le pays enterrait un roi.

La cloche a tinté pendant l'heure précédant les funérailles privées du duc de Windsor, qui fut Edouard VIII d'Angleterre. La tradition veut qu'on ne l'entende qu'aux grandes occasions : naissance d'un prince, mariage royal, décès d'un souverain. Edouard VIII n'a régné que dix mois, avant son abdication en 1936.

Devant le château, une foule de 500 personnes a regardé les automobiles noires passer la porte. Des couronnes de la famille royale britannique, des familles royales d'Europe, de l'empereur et de l'impératrice du Japon, et d'amis intimes du défunt, avaient été envoyées à Windsor.

La dépouille mortelle reposera parmi les pelouses du mausolée royal, dans les jardins de Frogmore, situés dans la propriété du château. Ce lieu calme, parmi les fleurs, les arbres et les pièces d'eau, est ouvert au public une fois l'an.

Strictement privée, la cérémonie n'était pas télévisée. La reine Elisabeth a assisté au service funèbre assise à côté de la duchesse, scellant ainsi leur réconciliation. C'était la deuxième fois que la duchesse de Windsor participait à une cérémonie royale. En 1967, elle était présente à l'inauguration d'une plaque à la mémoire de la reine Mary, mère du duc.

La duchesse, qui était restée à Buckingham depuis son arrivée de Paris vendredi dernier, est rentrée dans la capitale française aussitôt après l'enterrement.



Le doyen de Windsor, la souveraine, la duchesse voilée et le prince Philippe à l'issue du service religieux. (Téléphoto AP)

L'actualité régionale :

pages 2, 3, 7, 8 et 10

A travers la Suisse :

page 13

Tous les sports :

pages 15 et 17

Les carnets du jour - Programmes radio-TV :

page 21

Dernière heure et bourses :

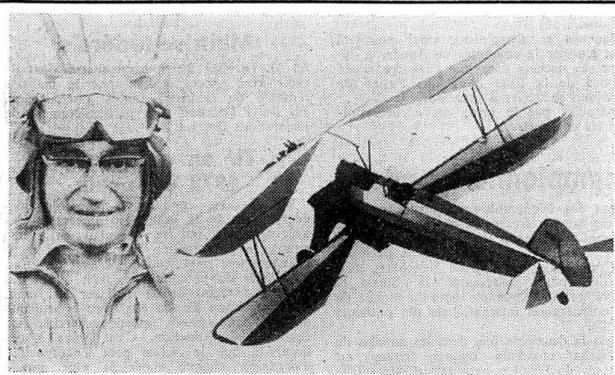
page 23

Un piéton grièvement blessé à la Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds : début d'incendie et gros dégâts (Page 7)

Hockey : M. Frutschi conserverait son poste à la Ligue suisse (Page 17)

Notre supplément : SPÉCIAL-APPRENTISSAGE



Dans cette drôle de machine

Klaus Rehmann, de Heimarbeit en Westphalie, a mis 30 ans pour réaliser cet appareil, copie conforme des avions des années 30. Une nuance qui n'est pas un détail : tout a été fait à la maison avec les moyens du bord. Et c'est avec la joie que l'on devine que Rehmann a présenté son œuvre dimanche à Dortmund. (Téléphoto AP)

On n'arrête pas le progrès COLLIER POUR LES CHIENS QUI ABOIENT TROP !

TUCSON (Arizona) (AP). — Une société de Tucson a mis récemment sur le marché un collier électrique pour empêcher les chiens d'aboyer.

Le prospectus annonce que ce nouveau collier « fait cesser immédiatement l'habitude d'aboyer d'une manière excessive ».

Le collier est muni d'une petite pile. Lorsque le chien aboie, il reçoit sur le champ une faible décharge électrique, pas assez forte pour lui faire mal, mais suffisante pour attirer son attention et le gêner.

Le fabricant vend aussi un faux collier électrique, qu'on peut substituer au vrai au bout de deux ou trois jours. Le chien croira qu'il recevra une décharge s'il aboie avec le faux collier. Et il paraît que ce collier fait « fureur » aux Etats-Unis.

Des tendances plus positives dans la conjoncture horlogère internationale

BIENNE (ATS). — On observe des tendances plus positives que ces derniers mois dans la conjoncture horlogère. Tel est l'avis du groupe de travail de cette industrie qui étudie l'évolution de la conjoncture non seulement dans l'horlogerie, mais encore dans le monde.

Certes, les exportations de montres ont diminué de 3,7 % en pièces d'avril 1971 à mars 1972 par rapport à la période correspondante de 1970-71.

Toutefois, les entrées de commandes s'accroissent. Ces symptômes de reprise

— par exemple les constatations faites lors de la dernière foire suisse d'échantillons — devront encore se confirmer ces prochains mois. Les ventes actuelles semblent surtout être alimentées par un mouvement de « déstockage » plutôt que par une véritable reprise du courant des affaires.

En Europe, on semble sortir de la phase de ralentissement de affaires qui dure depuis 1970. Les pays occidentaux semblent échapper à la récession, mais

restent encore « enfermés » dans le processus de l'inflation.

Aux Etats-Unis, la reprise de l'activité est plus vigoureuse.

Au Japon enfin, les exportations japonaises se maintiennent bien, malgré la réévaluation récente du yen. On commence même à parler d'une deuxième réévaluation. Les exportations horlogères nipponnes ont progressé de 15 % environ en janvier et février comparativement aux deux premiers mois de 1971.



La militante communiste dans les bras d'une de ses fidèles après le verdict. (Téléphoto AP)

Acquittée, Angela Davis parle d'en découdre avec la société

SAN-JOSÉ (AP). — Angela Davis a été accueillie après son acquittement par une foule enthousiaste de 300 de ses partisans et lui a dit que c'était « le plus beau jour de sa vie ».

Encerclée par une garde de sécurité d'une vingtaine d'hommes et de femmes qui se tenaient par les bras, Angela Davis, radieuse, a été conduite jusqu'à l'endroit où ses avocats l'attendaient et a déclaré : « Je suis comme tout le monde : je ne trouve pas de mots ».

A ce moment les douze membres du jury sont passés à proximité et ont été acclamés par la foule, qui criait « la puissance du peuple a libéré Angela ».

Lorsque Mlle Davis a pu reprendre la parole, elle a remercié tous ceux qui, dans le monde entier, « ont tellement lutté pour sa liberté ».

Mais, leur travail n'est pas terminé, a-t-elle dit. « A partir d'aujourd'hui, nous devons travailler pour libérer tous les détenus politiques et tous les opprimés de notre pays et du monde entier ».

Autres contestataires

Restées dans la pénombre lors du récent sommet Nixon-Brejnev à Moscou, les « Eglises du silence » en Union soviétique reçoivent un éclairage symptomatique, maintenant que la délégation américaine et les observateurs qui l'accompagnaient sont rentrés à Washington.

Dans les contacts, brefs mais à très bonnes sources, qu'ils ont pu avoir, ils ont noté deux réalités profondes : d'une part, le dogme marxiste n'a pas réussi à se substituer à la religion, qu'il s'agisse du protestantisme, du catholicisme romain, de l'Eglise orthodoxe, de l'islam ou du judaïsme ; d'autre part, la liberté du culte est en train de devenir un objectif majeur de la contestation au sein du peuple dominé par des athéistes.

Loin d'être mort en URSS, a constaté l'un de ces observateurs, Dieu « reprend le mors aux dents ». Le regain d'intérêt dans la religion et le désir ardent de retrouver la liberté de conscience trouvent dans les foules un écho bien plus fort que le besoin de liberté qu'expriment les intellectuels de toutes disciplines sur le terrain de la littérature, des arts ou des sciences.

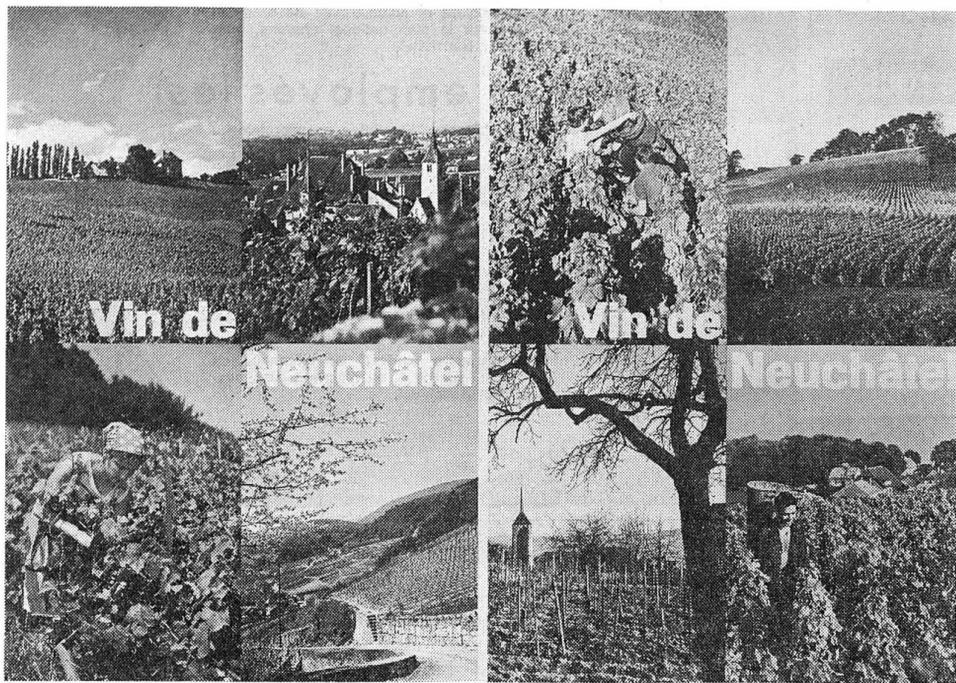
En d'autres termes, la « contestation religieuse » est beaucoup plus populaire que la contestation des écrivains, des artistes et des savants. Quand des citoyens soviétiques sont poursuivis ou arrêtés pour « agitation religieuse », ils bénéficient d'un soutien surprenant, même de la part des milieux non pratiquants.

Fait plus étonnant encore, les jeunes Soviétiques se tournent de plus en plus vers la religion. Dans leur recherche d'une libération morale et idéologique, par opposition au conformisme monolithique dans lequel les enfeme le communisme, ils font preuve d'une remarquable tolérance à l'égard des Eglises : ils y trouvent la seule alternative permise en URSS à l'idéologie marxiste. Une récente statistique établie à Gorki a fait ressortir que, parmi les chrétiens de ce grand centre industriel, 60 % des nouveau-nés sont baptisés !

Les pressions officielles et les persécutions n'en sont pas pour autant relâchées, précisent les observateurs. Mais elles ne font que renforcer l'esprit de contestation et la foi.

R. A.

A Neuchâtel et dans la région



Vin de Neuchâtel

Vin de Neuchâtel

A la gloire des vins neuchâtelois

Depuis quelque temps on voit apparaître, ici et là, principalement dans des établissements publics tels que cafés, restaurants, hôtels, une nouvelle affiche publicitaire. Elle a été réalisée par l'Office de propagande des vins de Neuchâtel (O.P.V.N.) avec un montage de différentes photos de Tristan Davernis qui illustrent les quatre saisons du vignoble neuchâtelois. Elle a été imprimée en offset à Neuchâtel.

« House of Lilly » à Neuchâtel... mais le public n'est pas venu

Excepté quelques manifestations occasionnelles, Neuchâtel ne peut se vanter d'avoir une vie pop très animée. Pour commencer à pallier ce « manque », un bar de Neuchâtel a décidé d'organiser pour le mois de juin et début juillet, sept concerts avec cinq groupes : deux anglais, « Toad » et « Renaissance », un allemand, « Kin Ping Meh ». Et après les deux passages de « Joy Unlimited », vendredi et samedi, c'était le tour, dimanche soir, de « House of Lilly », de Bâle, d'installer sa « sono » dans le Spot-bar.

La jante à qui ? Le public n'est pas venu ; à peine une vingtaine de personnes, et « House of Lilly », après une heure et demie de musique a remballé ses instruments... Certes, si ce groupe n'est pas connu en Suisse romande, mais plutôt en Alsace et en Allemagne, cette bouderie du public n'était pas justifiée. La musique de « House of Lilly », même si elle est de qualité très inégale, ne manque pas de retenir l'intérêt.

Ce qu'il faut tout d'abord souligner, c'est la sûreté technique des quatre mu-

siciens. Tous ont longuement joué dans d'autres orchestres avant de former le leur en automne dernier. Et ils sont énormément servis par leur formation, ils sont à l'aise dans les rythmes les plus tenaces, ils savent organiser parfaitement leurs interventions, les doser.

Mais comment se fait-il alors que, tout à coup, cette maîtrise, cette originalité des temps et des sons dégénèrent en une sorte de rock à peine émancipé, tombent dans des compositions monotones ?

Il est vrai que les musiciens de « House of Lilly », déçus par l'accueil des Neuchâtelois, n'ont peut-être pas donné le meilleur d'eux-mêmes dimanche soir...

Pourtant, du bon, il y en avait. Comme le solo du batteur Urs Danser, un type à la technique très particulière, qui donne l'impression de jouer sur toute une armée de tambours en même temps. Ou ces variations sur le thème de « Frère Jacques », sous la flûte de Franz Zürcher.

au Jour le jour

Voitures au soleil

Les automobilistes ne parquent leur voiture en plein soleil, en été, que s'ils y sont obligés parce qu'ils n'ont pas trouvé de place ailleurs. Ils ne le font qu'à contrecoeur, car ils savent que l'intérieur de la voiture aura bientôt la température d'un four.

Mais si l'on y est contraint, ne laissons dans la voiture en stationnement au soleil, ni enfant, ni animal... ni boîte « spray ». En effet, la haute température peut faire exploser cette boîte, tout comme une bombe. Beaucoup de gens ont déjà été victimes de ce phénomène, profitez de la leçon !

NEMO

Yachting sans airs à Saint-Aubin

De notre correspondant :

Lorsque le lac commence à se panacher de voiles multicolores, c'est le signe avant-coureur de l'été. Il était d'ailleurs bien temps que cette saison se manifeste d'une façon ou d'une autre.

Pour bien commencer la saison en matière de yachting, Saint-Aubin a été choisi pour le championnat des lacs jurassiens des séries Rafale 600 et Vaurien. Venus d'un peu partout par la route, les équipages extérieurs se sont mêlés aux équipages indigènes, l'ambiance était bien sympathique dans le quartier du port, quelque peu encombré par cette soudaine invasion.

Si le décor et l'ensoleillement étaient de la fête, l'air, par contre, a boudé une fois de plus, le Cercle de la voile de la Béroche, organisateur de cette épreuve.

Samedi après-midi, après deux heures et

demie de navigation « sur place », l'épreuve devait être annulée, faute d'air. Dimanche matin, par une bise très faible, une trentaine de Vauriens prirent le départ mais cinq seulement luttèrent avec... l'absence d'air et terminèrent la course. L'après-midi, légère amélioration et quelques airs capricieux qui permirent aux navigateurs d'effectuer le parcours prescrit.

PRINCIPAUX RÉSULTATS :

Rafales 600 : (10 bateaux) 1. Falouk II à M. J. Perdax, 29 points ; 2me Kim à M. Besençon, 3,2 ; 3. Pelune à M. Bettex, 6 points.

Vauriens : (30 bateaux) 1. Raveluche à Mme S. Chuat, 6,6 points ; 2. Piranha à M. P. Greillat, 13 points ; 3. Remora à M. Calame, 14 points.

L'Europe et les mesures conjoncturelles à l'ordre du jour de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie

Figurant déjà au début du rapport d'activité de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, l'Europe l'attendait parallèlement à l'issue de son assemblée générale tenue hier en fin d'après-midi à la Cité universitaire. Et là, ce fut le professeur Henri Rieben qui en parla avec, on le devine, sa passion coutumière. Auparavant, en ouvrant la séance, le président du conseil d'administration, M. Jacques Wavre, avait salué ses hôtes dont le conseiller d'Etat René Meylan, M. J.-Cl. Duvanel, président du Conseil communal de Neuchâtel et M. H.-C. Lichti, président d'honneur de la Chambre. Dans son tour d'horizon de la situation économique, le président Wavre a rappelé que le climat conjoncturel était né d'un profond déséquilibre entre l'offre et la demande de biens et de services. Comment freiner ces chevaux emballés ? Le Conseil fédéral a révisé, il y a exactement un an, son projet d'article constitutionnel visant à octroyer à la Confédération la compétence de pratiquer une véritable politique conjoncturelle.

de sérieuses réserves, notamment parce qu'il porte atteinte à l'article 31 de la Constitution garantissant la liberté du commerce et de l'industrie. M. Wavre a souligné ensuite les valeurs du système actuel basé sur l'économie de marché, mais qui reste menacé tant que l'inflation ne sera pas jugulée. A cette stabilisation tant souhaitée, il faut ajouter le fait que le système, même s'il a fait ses preuves, devra tenir compte d'aspirations nouvelles qui se font jour et qui ne sont pas nées de la seule contestation.

Enfin, M. Wavre a remercié l'Université, dont la Chambre était l'hôte, de sa collaboration permanente, sa gratitude s'adressant plus particulièrement au professeur Juvet.

Les comptes présentés par M. Hubert Donner, directeur, laissent apparaître au compte d'exploitation un excédent de recettes de 23.760 fr. dont la majeure partie a été versée à la Fondation pour le personnel de la Chambre. Les six membres sortants du conseil d'administration ont été réélus et par la nomination de M. Ernest Haas, directeur général de la Neuchâteloise et président du comité de direction de la Neuchâteloise-Général et de la Neuchâteloise-Vie, le nombre des administrateurs a été porté à vingt-cinq. D'autre part, l'un des vérificateurs de comptes, M. Luc Tissot, dont le mandat était arrivé à terme, a été remplacé par M. Alain Ditesheim, les

UNE CONFÉRENCE AU LANDERON La planète au féminin !

Un groupe d'amis du Landeron avait organisé dernièrement une conférence-discussion de M. Alfred Nahon, de Ferney-Voltaire, psychologue, philosophe, auteur de plusieurs ouvrages et spécialiste des problèmes de... soucoupes volantes !

Après avoir parlé un peu d'un groupe de Danois prétendant être en contact par messages avec le Christ, et avoir disserté sur Carlo Suarez, auteur des « Clefs du sacré », cabaliste dont les thèses vont à l'encontre de celles des judaïstes traditionnels, M. Nahon a abordé le problème de l'homme futur. Un long arrêt dans la « fiction » où le conférencier a fait preuve d'un grand optimisme. Car, peut-on se demander à mi-voix, cette société qui s'asphyxie elle-même, fautive d'inadaptés, aura-t-elle en elle la force de virer du côté de cet homme idéal, parfaitement à l'aise dans son époque, décrit par M. Nahon...

JESUS EN SOUCOUBE VOLANTE ?

Plus tard dans la soirée, les oreilles des suffragettes du MLF ont dû siffler agréablement. Pour M. Nahon, la femme est la branche future de l'évolution. S'il y a plus de 50 % d'éléments féminins sur terre, ce n'est guère dans la même proportion qu'on

Trait d'union entre Maillefer et Serrières, le pont Berthier s'accorde quelques audaces

Le 10 octobre 1807, on posait la première pierre de ce qui allait devenir le pont Berthier, trait d'union hardiment jeté, pour l'époque, sur les sombres gorges de la Serrières. Deux ans plus tard, les travaux étaient terminés et l'on pouvait aménager une route qui, à flanc de coteau, de Maillefer conduisait à Serrières. A quinze mètres au-dessus de la rivière, surplombant aujourd'hui la rue des Usines, ce pont, dont la voûte est toute faite de pierres de taille, avait alors été construit en des dimensions assez considérables : d'une largeur de sept mètres, d'une longueur de 62 mètres, cette surface était pourtant bien protégée par de puissants parapets.

Les temps changent et les constructeurs de l'époque n'avaient sans doute pas prévu qu'il y passerait un jour de bien lourds véhicules et des piétons en grand nombre. A certaines heures l'encombrement de ce passage était tel qu'il mettait réellement en danger la sécurité des usagers, particulièrement au moment de la sortie des usines toutes proches. Les Travaux publics s'en sont souciés et les autorités ont décidé, l'an dernier, la réfection et l'élargissement de ce passage. L'essentiel de ces travaux qui ont commencé il y a quelque temps et qui se termineront sans doute, raccords compris, à la fin du mois de juillet, consiste à élargir le pont côté sud, c'est-à-dire côté vide ! Au nord, en revanche, rien de nouveau ! On maintiendra même le vénérable parapet en pièces de roc.

Côté sud, on a donc tout d'abord supprimé l'ancien trottoir, ce qui permet un sensible élargissement de la chaussée qui passera ainsi de 5 m 35 à

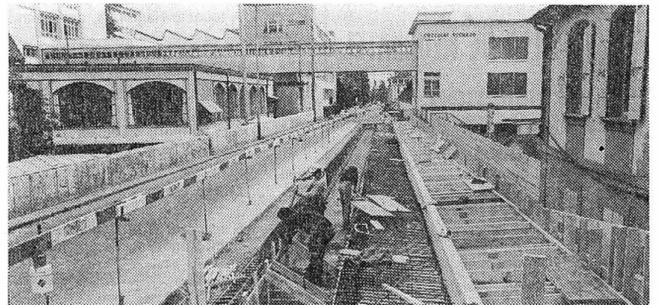
6 m 85. Ce qui est plus spectaculaire, c'est qu'au lieu de remplacer ce passage pour piétons, on a maintenant établi un nouveau trottoir de 2 m 30 (dont 1 m 75 de largeur utile) gagné sur le vide. Le niveau de ce trottoir en porte-à-faux se situe à 30 cm au-dessus de la chaussée : les passants seront ainsi mieux protégés du trafic.

Comme à chaque fois, les Services industriels se sont efforcés de faire les travaux de raccordement et de réfection qui s'imposent. C'est ainsi que le collecteur principal des eaux usées est, à naux et de déversoirs d'orages construit en 1963 au bas de la rue des Batières. Ce tuyau en matière plastique, sera suspendu sous le nouveau trottoir en porte-à-faux. On a construit également cette occasion, raccordé au réseau de ca-

sous la route, un caniveau de service de 90 cm de largeur et de 40 cm de hauteur, recouvert de dalles préfabriquées. Signalons encore que le pont accusera une légère pente, du nord au sud, de 2 % permettant l'écoulement de l'eau côté lac.

D'ici peu, le pont Berthier aura retrouvé, sinon son aspect premier, du moins son rôle important de lien entre Neuchâtel et Serrières. Evidemment, on peut regretter la parfaite symétrie d'un ouvrage d'art qu'on a quelque peu écorché pour la plus grande sécurité du trafic. N'y pensons pas trop : ce pont, de toutes façons, n'est guère à son avantage dans un quartier où les immeubles et bâtisses de toutes sortes le masquent de toutes parts.

S. Sch.



A droite, le nouveau trottoir en porte-à-faux.

(Avipress - J.-P. Baillod)

LA VIE POLITIQUE

Saint-Blaise :

prise de position du parti socialiste

(c) Le parti socialiste de Saint-Blaise, lors de sa réunion du 23 mai, a adopté une résolution, chargeant ses conseillers généraux de revendiquer un siège au Conseil communal, en demandant l'application de la proportionnelle. Le parti socialiste demande également la proportionnelle pour les commissions législatives et toutes les commissions nommées par le Conseil communal ainsi que l'introduction du tournus pour la présidence de l'exécutif.

Les élus socialistes accorderont leurs voix aux candidats libéraux et radicaux qui ont obtenu la confiance des électeurs.

Le groupe socialiste du Conseil général, souligne que la résolution, « à toute liberté de modifier fondamentalement ses positions si l'une de ces trois revendications n'était pas satisfaisante. »

Alerte à la pollution au pied de Chaumont

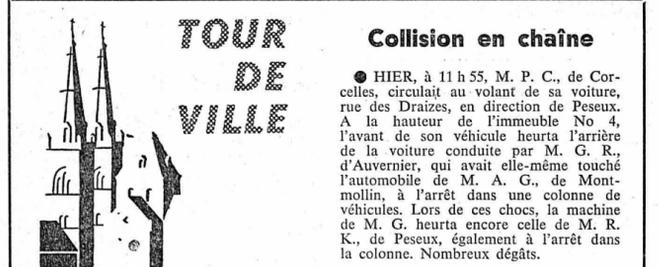
Pneus en fusion : le feu avait été allumé, par accident, par des employés communaux

Une fumée âcre, noire et dense s'étendait, hier, à partir de 18 heures, au pied de Chaumont, sur les hauts de Saint-Blaise, en direction du Vilaret. Provoqué par un volumineux tas de pneus en fusion au fond de la carrière des Râpes, elle polluait des milliers de mètres cubes d'air.

Le feu avait été accidentellement allumé par des employés des travaux publics des communes de Saint-Blaise, Marin-Epagnier et Hauterive qui, dans la journée, avaient procédé à divers nettoyages dans ce secteur.

Au début de la soirée de nombreux appels téléphoniques signalant ce fait sont parvenus aux services du feu de Saint-Blaise et d'Hauterive.

Sur place, sous les ordres du capitaine Edouard Buret, commandant du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Blaise, une dizaine de pompiers, avec l'aide du camion tonne-pompe de la Ville de Neuchâtel, ont noyé le foyer qui, singulièrement particulièrement, se situait sur le territoire communal de Saint-Blaise, sur un terrain propriété de la commune de Marin-Epagnier mais ce feu fut éteint par des sapeurs-pompiers d'Hauterive.



Collision en chaîne

● HIER, à 11 h 55, M. P. C., de Corcelles, circulait au volant de sa voiture, rue des Draizes, en direction de Pesoux. A la hauteur de l'immeuble No 4, l'avant de son véhicule heurta l'arrière de la voiture conduite par M. G. R., d'Auvergnier, qui avait elle-même touché l'automobile de M. A. G., de Montmolin, à l'arrêt dans une colonne de véhicules. Lors de ces chocs, la machine de M. G. heurta encore celle de M. R. K., de Pesoux, également à l'arrêt dans la colonne. Nombreux dégâts.

Les aînés en excursion



● LE Club des loisirs du troisième âge de Neuchâtel, qui terminait ainsi sa saison, a emmené hier en excursion quelque 160 de ses 500 membres. Au total, quatre autocars remplis de participants pleins de gaieté, heureux de leur après-midi.

Promenade touristique pour les aînés puisqu'ils ont eu l'occasion de voir ou revoir, sous le soleil, le Val-de-Travers.

Le Club des loisirs reprendra ses activités après les vacances, soit le lundi 25 septembre.

Des coiffeurs à l'honneur

● A ROME s'est déroulé récemment le Festival international de la coiffure. Cinq pays assistaient à cette manifestation placée sous les auspices de l'Association interna-

tionale des arts et techniques de la coiffure : la France, l'Espagne, la Belgique, l'Italie et la Suisse. Une victoire française a été enregistrée dans le Grand prix de Rome. La France a également décroché le Prix de l'Égalité.



Quant à l'équipe suisse, forte de cinq coiffeurs et dirigée par M. Gunter Stolz de Neuchâtel, elle a remporté la médaille d'or et une coupe, s'étant distinguée dans la compétition Show internationale de la coiffure féminine.

Motocycle contre voiture

● AU guidon de son cyclomoteur, Mlle N. F., de Pesoux, circulait, hier, vers 15 h, sur le passage, situé devant le garage Pathey, rue Pierre-à-Mazel. En s'engageant rue de la Maladière, son engin heurta l'avant droit d'une voiture conduite par M. A. F., de Boudry, qui circulait en direction de Monruz.

Cl.-P. Ch.

AVIS OFFICIELS



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Greffes du Tribunal du district de Neuchâtel

Avis d'inventaire et sommation publique
(Articles 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritiers de Monsieur Friedrich Raphael SCHEURER, fils de Scheurer, Friedrich et de Malvina Susette, née Ammann, épouse de Emma Lucienne, née Mury, né le 8 mars 1905, professeur, originaire de Neuchâtel et d'Anet (BE), domicilié à Neuchâtel, rue des Saars 13, décédé le 15 mai 1972 à Neuchâtel, ayant, à la date du 29 mai 1972 réclamé l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le Président du Tribunal du district de Neuchâtel somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnements, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au Greffe du Tribunal jusqu'au 14 juillet 1972 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil, art. 582, 2me alinéa et 590, 1er alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers.

Donné pour une insertion dans la Feuille d'avis de Neuchâtel, le mardi 6 juin 1972.

Neuchâtel, le 2 juin 1972.

Pr le greffier du Tribunal
L. Chassot, 1er substitut.

A vendre au Val-de-Ruz

appartement

de 4 pièces + garage.
Prix intéressant.
Adresser offres écrites à IX 1364
au bureau du journal.



R. Jobin
Boudry
Tél. 42 17 31

On cherche sur les bords du lac de Morat ou de Neuchâtel environ 500 m² de

à vendre ou à louer

hôtels
cafés-
restaurants

affaires intéressantes.

terrain

pour maison de week-end.
Tél. (062) 22 34 64,
de 17 à 18 heures.

A LOUER

Fontainemelon

A louer à dans immeuble neuf, avec tout le confort, beaux grands appartements de 4 1/2 pièces ; 3 1/2 pièces ; 2 1/2 pièces ; 1 studio.
Tél. (038) 24 70 52 - (038) 25 63 41.

A louer

appartement 5 pièces

rue de l'Hôpital, loyer mensuel 450 fr. Convient pour bureau.
Adresser offres écrites à HY 1382
au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

SOCIÉTÉ ANONYME
FIDUCIAIRE SUISSE

cherche, pour l'un de ses collaborateurs, un

appartement

de 3 à 4 pièces pour le 24 juillet 1972.

Adresser offres écrites à la Société Anonyme Fiduciaire Suisse, case postale 1054, 2001 Neuchâtel.

MIGROS

Nous cherchons pour l'un de nos employés

chambre meublée

libre immédiatement, région Saint-Blaise - Marin.

Adresser offres ou téléphoner à la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, tél. 33 31 41, pendant les heures de bureau.

URGENT !

Couple tranquille cherche

appartement

de 3 1/2 ou 4 pièces, dans vieille maison ou ferme, avec jardin, région Cressier, Saint-Blaise.

Adresser offres écrites à BO 1357 au bureau du journal.

BAUX A LOYER

en vente au bureau du journal

IMPORTANTE SOCIÉTÉ cherche pour un de ses directeurs studio 1-2 pièces de préférence en ville.
Tél. 24 35 30, aux heures de bureau.

OFFRES D'EMPLOIS

Travail à domicile

Bons gains.
Tél. (038) 24 58 43.

HOME D'ENFANTS
VILLARS-CHESSIÈRES

cherche

monitrices

pour juillet-août.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres PH 901847 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Société financière et commerciale de première importance sur le plan national cherche, pour son bureau à Neuchâtel,

jeunes employés (es)

de langue française. Formation commerciale ou bancaire

Occupation indépendante

au sein d'une petite équipe jeune et dynamique.

Qualité principale requise : esprit de collaboration.

Bureaux modernes au centre de Neuchâtel. Semaine de 5 jours. Entrée à convenir.

Prière de prendre contact par téléphone au (038) 24 61 41, interne 4, ou d'écrire : case postale 325, 2001 Neuchâtel.



VILLE DE NEUCHÂTEL

DIRECTION
DES TRAVAUX PUBLICS

Nous cherchons à engager tout de suite ou pour date à convenir

ouvriers

pour notre service de la voirie.

Places stables. Semaine de cinq jours.

Caisse de retraite. Assurances maladie et accidents.

Salaires selon le barème des traitements du personnel communal, allocations de ménage et pour enfants.

Faire offres à la direction des Travaux publics ou se présenter au secrétariat, 2me étage de l'hôtel communal, bureau No 42. Pour tout renseignement, Téléphone 21 11 11 (interne 312).

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

IMMEUBLES

A vendre, à Cressier

très belles parcelles
de terrain à bâtir
pour villas

(700 à 800 m²), égouts et eau sur place, accès aménagé.
Tél. (038) 47 14 42, heures des repas.

A vendre, à 13 km de Neuchâtel

maison familiale

de 2 appartements et garages. Situation tranquille. Prix intéressant.

Adresser offres écrites à JY 1365 au bureau du journal.

A vendre, à l'ouest de Neuchâtel,

IMMEUBLE
avec
BOUCHERIE

Affaire importante.

Ecrire à case postale 304, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons

terrain industriel

pour halle de fabrication et de dépôt, de 10.000 à 20.000 m². Accès facile et proche de la ville de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres AP 1374 au bureau du journal.

IMMEUBLE LOCATIF

Vous pourriez obtenir avec 350.000 fr., un immeuble de 12 logements. Hypothèque assurée 700.000 fr. Permis de construction. Début des travaux : juin.

Adresser offres écrites à BR 1375 au bureau du journal.

Je cherche un

appartement propriété

de 4 à 5 pièces, tout confort, tranquille, avec vue sur le lac.

Adresser offres sous chiffres DT 1377 au bureau du journal.



CHAUMONT

Parcelles d'environ 1000 m², situation tranquille, possibilité de raccordement aux services publics.

Tél. (038) 25 13 13

Neuchâtel

8, rue de l'Orangerie
offre à vendre

A louer à Hauterive, dans immeuble résidentiel,

un appartement de 4 1/2 pièces

tout confort, 2 salles d'eau, cuisine équipée, tapis tendus, balcon, garage et vue sur le lac. Grand standing.

Entrée à convenir.

S'adresser à la fiduciaire SCHENKER MANRAU S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 43 26.

LOCAUX POUR BUREAUX

à 3 minutes de la gare, 3 pièces, environ 100 m², chauffage et éclairage impeccables, ascenseur.

Libre fin juin ou selon entente.

Société de financement PROGRESSA S.A.
Tél. (038) 25 61 31.

A louer à
Bevaix

dans immeuble neuf, beaux grands appartements de 4 1/2 et 3 1/2 pièces.
Tél. 24 70 52.

A louer

à la Neuveville tout de suite ou à convenir

très bel
appartement

neuf de 4 1/2 pièces, balcon, confort, vue sur le lac.

Tél. (038) 51 30 10.

A louer, pour le 24 juin,

à la rue des Moulins,

appartement
de 2 pièces
meublé

avec confort. Loyer charges comprises 280 fr.

Tél. (038) 24 67 41.

A louer à VERBIER

chalet

tout confort, 6 lits. Libre juillet et août.

Fr. 1000.— par mois.
Tél. (026) 2 17 91.

A LOUER

Libre immédiatement, à Pesoux, appartement de

quatre
pièces

mansardé, chauffage général, salle de bains.

Loyer mensuel Fr. 350.— plus charges.

Adresser offres écrites à FW 1379 au bureau du journal.

A louer à Neuchâtel

un magnifique
appartement

de 4 1/2 pièces

SITUATION

exceptionnelle avec vue Imprenable (dernier étage de l'immeuble).

TOUT CONFORT

(papiers peints au choix). Loyer: Fr. 740.— + charges et garage.

S'adresser à

Paul CRETEGNY & CIE
43, fbg du Lac, Neuchâtel.
Tél. 25 69 29.

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET

ou un appartement «prêt-à-vivre».
PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences formelles, financières et sportives. Vos désirs? (dates, personnes, stations, prix envisagés) Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

A louer immédiatement à Neuchâtel, rue des Parcs,

beaux bureaux

avec local de réception, locaux d'archives, vestiaires, chauffage général.

Loyer Fr. 460.— + Charges.

IMOCOM, Terreaux 9, Neuchâtel.

A LOUER à la Neuveville (commune le Landeron), pour le 1er septembre ou date à convenir,

APPARTEMENT
3 1/2 pièces

tout confort, vue sur le lac.
Loyer: Fr. 468.—, charges comprises.

GERANCE D'IMMEUBLES
Conseils immobiliers
Pierre Morand (Conc. de l'Etat)
Rue des Mornets 57
La Neuveville Tél. 038 51 30 70

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la Neuveville

appartement
de 6 pièces
en attique

3me étage. Situation tranquille et très ensoleillée. Salon avec cheminée, réduit, cuisine avec machine à laver la vaisselle. Grande terrasse autour de l'appartement. Garage.

Loyer mensuel: Fr. 815.— plus charges.

S'adresser au concierge, tél. (038) 51 35 24 ou à la gerance:

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tél. 031 22 02 55

METAUX PRECIEUX S A

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour son atelier de fabrication d'outillages:

mécanicien
aide - mécanicien

ayant quelques années d'expérience. Nous offrons places stables et bien rémunérées, ainsi que d'excellentes prestations sociales.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

METAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31, interne 258.

Nous sommes une importante entreprise commerciale à Zurich (près de la gare principale) et cherchons

une employée de bureau

de langue maternelle française, pour travaux de bureau en général et sur machine à écrire.

Nous offrons:

- poste indépendant dans petit cadre et dans une ambiance agréable;
- conditions de salaire appropriées;
- sur demande, un logis à Zurich pourra être trouvé.

Adresser offres téléphoniques ou écrites au département du personnel de la maison

OTTO FISCHER S.A., 8023 ZURICH

Case postale, Sihlquai 125.

Tél. (01) 44 27 80 ou 42 33 11.

VOUS ÊTES À LA PAGE? CHANGEZ DE CHAPITRE!

Vous allez droit au but? Vous marchez vers le succès? Alors nous avons chaussure à votre pied.
Chez notre client. Une fabrique européenne de chaussures pour dames, hommes et enfants. Réputée pour la haute qualité de ses articles. Qui cherche un représentant pour établir et maintenir des contacts en Suisse romande Avec l'appui publicitaire efficace que nous accordons à notre client, aux clients de notre client et, du même coup, à vous aussi.

Vous n'épargnez pas vos efforts. Nous ne lésinons pas sur votre salaire.

P. M. & W. VOUS ATTENDENT

PRODUCT MANAGEMENT & VERBE AG
CH-8008 ZÜRICH FORCHSTRASSE 40
TÉLÉPHONE 01 342913/342160
TÉLEX 57640

FRISCO FINDUS

Dans notre dépôt de Neuchâtel, il y a lieu de repouvoir le poste d'un

magasinier

activité qui requiert une personne capable de travailler de manière indépendante et d'assumer certaines responsabilités, somme toute, une personne sur laquelle nous pouvons compter en toutes circonstances.

De notre part, nous offrons un salaire concordant avec les temps actuels et des performances sociales avantageuses.

Avez-vous la conviction d'être l'employé que nous cherchons? Le cas échéant, notre chef de dépôt, M. Grözing, attend votre appel téléphonique sous le numéro (038) 24 79 89.

engage pour la Cité

une vendeuse

CONFECTION DAMES

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres ou se présenter à la Cité.
Tél. 24 61 24.

Menuiserie-charpente J.-M. Guignard, 1267 Vich, cherche

un menuisier

pour l'atelier

un manoeuvre

Tél. (022) 64 13 77.

Nous cherchons un

technicien électronique

qui sera chargé

de conduire et développer un atelier de fabrication d'éléments électromécaniques (transformateurs, bobines, etc),

d'assurer la représentation en Suisse et le service après-vente d'appareils électroniques.

Veillez adresser offres complètes à:

MICROMÉTAL, Haute-Route 82, 2502 Bienne.

Tél. (032) 6 90 91.

Usine à Neuchâtel cherche

chef de fabrication

Ingénieur technicien ou éventuellement mécanicien, 30-40 ans, grande expérience dans la conception et la fabrication de pièces diversifiées (métaux non ferreux).

Goût artistique.

Calcul des prix de fabrication.

Expérience dans la conduite du personnel et apte à discuter les problèmes techniques avec la clientèle.

Nous offrons:

Grandes responsabilités et indépendance dans le travail.

Salaires en rapport avec le poste.

Semaine de 5 jours, prestations sociales modernes.

Adresser offres, avec curriculum vitae, photo et références, sous chiffre 940049-14, à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.



Une belle ordonnance:

... vivez en plein air !

Pendant vos loisirs,
profitez du soleil
et de la nature.



Lit de camp, 188 x 68 cm
En tube d'acier, recouvert de tissu
rembourré.

48.-

Parasol
A 12 baleines (Ø 180 cm), tissu de
coton; support en tube d'acier.

63.-

socle en plastique **12.-**

Fauteuil de jardin
En tube d'acier; recouvert de tissu
rembourré, divers dessins de
fleurs

27.-

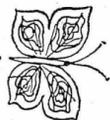
Chaise-longue relax
Réglable; en tube d'acier; rem-
bourrage épais, accoudoirs de
bois.

75.-



Maintenez propre la Suisse!

Loisirs = liberté!



MARCHÉS MIGROS

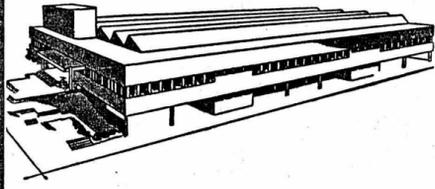
et principaux libres-services

OFFRES D'EMPLOIS

Importante fabrique d'horlogerie à Neuchâtel est à même de sortir régulièrement

séries de posages de cadrans

Faire offres sous chiffres P 900160 N, Publicitas, 2000 Neuchâtel.



DICKSON & CIE - DEKO - 2034 PESEUX rue du Tombet,

cherche

DAME

pour le poste de

COMMIS D'ATELIER

Travail indépendant pour personne sans formation spéciale s'intéressant aux travaux de bureaux.

Adresser offres ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 31 52 52.

MIGROS

cherche

pour son siège central à Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

magasinier responsable

au département fruits et légumes,

capable de diriger une équipe d'emballuses. Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne (restaurant d'entreprise).

M-PARTICIPATION

Veillez adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

CERTLI STANDARD

Traitement de l'eau !

Depuis plus de 10 ans, CERTLI s'occupe du traitement de l'eau. Les adoucisseurs d'eau éliminent les effets nuisibles du calcaire et c'est pourquoi ils sont de plus en plus demandés par les propriétaires d'immeubles et les entreprises industrielles ou artisanales. Dans le domaine du traitement de l'eau, CERTLI fait maintenant autorité. En outre, nos clients possédant un adoucisseur, bénéficient eux aussi du fameux service après-vente CERTLI.

Notre siège central à Dübendorf possède son propre laboratoire, équipé de façon moderne, pour les recherches permanentes concernant le traitement de l'eau.

Nous cherchons

UN COLLABORATEUR POUR LA VENTE DE NOS ADOUCISSEURS

et lui offrons une position d'avenir en qualité de conseiller de vente pour les architectes, installateurs sanitaires, bureaux techniques et bureaux d'ingénieurs, propriétaires privés, artisans et industriels. Son rayon d'activité — toute la Suisse romande, nous est déjà acquis en grande partie, mais offre encore de nombreuses possibilités de développement.

Notre siège central à Dübendorf possède son propre laboratoire, équipé de façon moderne, pour les recherches permanentes concernant le traitement de l'eau.

Notre siège central à Dübendorf possède son propre laboratoire, équipé de façon moderne, pour les recherches permanentes concernant le traitement de l'eau.

CERTLI STANDARD S.A., direction des ventes, Zürichstrasse 130, 8600 Dübendorf. Tél. (01) 85 05 11.

OFFRES D'EMPLOIS

Compagnie franco-américaine cherche

UN COLLABORATEUR POUR SON SERVICE EXTERNE

Nous demandons : bonne présentation; bonne culture générale, dynamisme, ambition et voiture.

Nous offrons : stage de formation, salaire élevé, avantages sociaux, ambiance jeune et dynamique, possibilité d'avancement.

Demandeur une interview en téléphonant au (038) 24 70 65 ou en envoyant curriculum vitae sous chiffres P 900159 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.



2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - ☎ 038/41 10 21

Nous engageons pour notre département de PESEUX des

OUVRIÈRES

désireuses d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie.

Horaire libre.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

SILOR (SUISSE) S. A. OPTIQUE EN GROS GENÈVE

cherche pour la vente de ses produits en Suisse française et TESSIN

OPTICIEN-REPRÉSENTANT

- Age 25-30 ans
- Date d'entrée à convenir
- Formation assurée par nos soins
- Avantages sociaux
- Discretion assurée

Seules les offres manuscrites seront prises en considération.

Ecrire : DIRECTION SILOR (SUISSE) S.A., case 190, 1211 GENÈVE 3.

Institut de beauté

cherche une personne de confiance pour

réception et divers travaux

et une

esthéticienne diplômée.

Places stables.

Faire offres sous chiffres 87-233, Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS

cherche : ouvrier zaponneur pour entrée immédiate ou à convenir ouvrières emballeuse jeune homme pour le réglage des machines à facetter. Formation assurée par nos soins. Places stables.

HAUTERIVE TÉL 038 333322

OFFRES D'EMPLOIS

BG CHERCHE

ingénieur technicien ETS ou technicien

en ventilation et climatisation ayant expérience de quelques années et

dessinateur en ventilation et climatisation

Prestations sociales étendues. Semaine de 5 jours.

Horaire libre. Entrée en service immédiate ou date à convenir.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres manuscrites complètes, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions de salaire, à BONNARD & GARDEL, ingénieurs-conseils S.A., avenue de Cour 61, 1007 Lausanne.

Nous engageons, tout de suite ou pour date à convenir, pour notre magasin à Neuchâtel, JEUNE HOMME comme

commissionnaire

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, moto, chambre et pension à disposition.

S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des Halles, tél. 25 30 92.

Nous engageons, tout de suite ou pour date à convenir,

manœuvre

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition.

S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des Halles, tél. 25 30 92.

Nous cherchons

sommelière

pour café-restaurant. Débutante serait mise au courant. Bons gains assurés.

Petite Brasserie, Seyon 27, Neuchâtel. Tél. 24 42 98 (midi).

Salaire élevé

à monteurs sanitaires, monteurs en chauffage, monteurs électriciens, serruriers, soudeurs, plâtriers, peintres, maçons, menuisiers, ferblantiers, charpentiers, machinistes, aides, pour cantons BE, BS, AG, ZH, SG, VD.

Bau-Service, Bâle. Tél. (061) 55 12 15.

OUVRIER

Indépendant capable de prendre des responsabilités, est cherché pour différents travaux d'atelier. Bon salaire. Tél. 24 47 67.

jeunes représentants

Débutants acceptés. Excellentes possibilités offertes à personnes capables et désirant améliorer leur situation. Nous offrons fixe, frais de voyage, forte commission, 80% du salaire en cas de maladie ou accident.

Tél. (037) 31 16 23, le soir de 19 à 22 heures.

Coiffeuse très qualifiée

est recherchée. Place à l'année. Eventuellement pour les fins de semaine.

Adresser offres à Jeunesse-Coiffure, Saint-Honoré 2, Neuchâtel.

Home d'enfants à la montagne cherche

nurse expérimentée

Entrée immédiate ou pour date à convenir. Tél. (025) 3 28 48, dès 20 heures.

ON CHERCHE

1 vitrier qualifié

pouvant fonctionner comme contremaître et

1 manœuvre qualifié

Bon gages selon capacités. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à KIRSCH Frères S.A., Fribourg. Tél. 22 33 12.

OUVRIERS

pour différents travaux d'atelier.

Seraient mis au courant de nos procédés de fabrication.

S'adresser à : Fabrique Huguenin-Sandoz, Plan 3, Neuchâtel. Tél. 25 24 75.



L'annonce reflet vivant du marché

Je cherche une

femme de ménage

pour un mois, du 8 juillet au 7 août, 3 heures par jour, ainsi que le samedi matin. Tél. 31 63 22-23.

Quelle dame

serait disponible, quelques heures par semaine, pour aider à faire des travaux de ménage ? Famille soignée à Neuchâtel.

Adresser offres au tél. 21 11 45, interne 228 ou 237.

LA MAISON DE SANTÉ DE PRÉFARGIER

Clinique psychiatrique 2074 Marin (NE)

cherche des

VEILLEUSES

(aides-infirmières ou infirmières diplômées) pour veillées de 7 à 15 nuits par mois.

Faire offres écrites ou téléphoner à la direction, tél. (038) 33 51 51.

FILLE DE SALLE

qualifiée serait engagée par le restaurant RICHELIEU, ruelle du Port, Neuchâtel. Tél. 25 55 56. Fort gain assuré.

Employée de bureau

bonne sténodactygraphe serait engagée pour date à convenir dans fabrique de moyenne importance. Travail varié (correspondance, facturation). Bonnes conditions. Horaire éventuel à discuter.

Faire offre à Huguenin-Sandoz, Plan 3, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 24 75.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Apprentissages

La librairie Raymond Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

une apprentie libraire

Durée de l'apprentissage : 2 ans. Se présenter au bureau ou téléphoner au 25 44 66.

Nous cherchons sommelier (ère)

connaissant les 2 services. Deux horaires. Bon gain.

Carole National Neuchâtel, tél. (038) 24 08 22.

Dem. d'emplois

Horloger

cherche achevages, mise en marche, décottages.

Adresser offres écrites à HY 1381 au bureau du journal.

Place pour la saison d'été

Notre fille de 15 ans cherche emploi pendant les vacances d'été, du 2 juillet à mi-août environ dans famille parlant le français, pour s'occuper de petits enfants et légers travaux de ménage.

Renseignements : Flury, négociant, 7130 Illanz (GR). Tél. (086) 2 12 37.

A vendre gentil

BOXER

femelle, pure race, 1 1/2 an, bas prix. Tél. (024) 2 35 89.

Le vrai JAMBON de campagne

BOUCHERIE GUTMANN Avenue du 1er-Mars

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux.

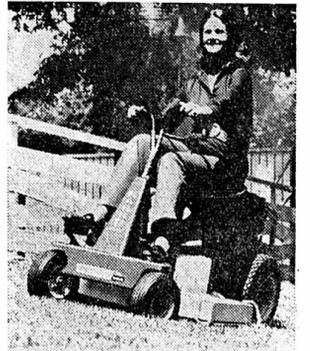
chez Raymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Machine à soft-ice

Rabais de 50%, état de neuf, 1 arme, dimensions 61 x 75 x 70 - 98 kg. Tél. (021) 51 50 58.

Vente - Achat Echange

- Garage de la Cuvette, Vauseyon
H. Bayard
15 occasions en stock
Reprises au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques.
Tél. (038) 25 29 50.



OR-S 215

Tondre sans problèmes

La Jacobsen Javelin Mark II est une tondeuse à siège commode et polyvalente. Moteur Basco 4T-7 CV, transmission Variomatic sans paliers, largeur de tonte 76 cm.

Les tondeuses commodes portent ce signe



A partir de Fr. 360.-

Pour votre sécurité, achetez chez le spécialiste qui vous conseille juste VISITEZ NOTRE EXPOSITION

Atelier pour la vente et la réparation

Cosali Sport

COLOMBIER - Tél. 41 23 12

Meubles de jardin - Tennis - Sport



Jazz à la Montreux 1972

- 16-18 juin : BLUES-WEEKEND
19 juin : SPECIAL SHOW
20-22 juin : JAZZ FROM EUROPE
23-25 juin : JAZZ FROM USA
26-29 juin : US HIGH SCHOOL BIG BANDS

BUREAUX DE LOCATION BOOKING OFFICE VORVERKAUFSTELLEN

Table with columns for location and contact info: ASCONA, BIENNE, LA CHAUX-DE-FONDS, LUCERNE, MONTREUX, NEUCHÂTEL, SOLOTHURN, ZUG, ZURICH.

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LÀ

Advertisement for P. Miéville, opticien, featuring a pair of glasses and the logo for MODERN OPTIC.

VÉLOS MOTOS

Pour l'entretien de vos vélos, vélo-moteurs, motos Vente - Achat Réparations

G. CORDEY Ecluse 47 - 49 Tél. 25 34 27

Advertisement for HILDENBRAND FERBLANTERIE SANITAIRE, Saint-Nicolas 10, Tél. 25 66 86.

FRANÇOIS

Déménagements Petits transports Tél. 25 99 36

VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN

Tél. 25 22 77 Neuchâtel

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Troisième biennale du théâtre Les «fous» par les pantomimes de Prague

L'effet de sortilège ressenti lors du précédent passage de la célèbre troupe tchèque de pantomimes à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, ne tenait-il qu'au saisissement de la découverte ou à la qualité propre du spectacle ? Il est bien difficile de le dire après avoir vu la

nouvelle création de Ladislav Fialka, présentée lors de cette troisième biennale du théâtre. Depuis deux ans, Fialka s'est, en effet, résolu à créer sur des bases entièrement nouvelles, un spectacle, où certes se retrouvent certaines constantes dans la technique ou le mime

proprement dit, mais qui participe d'une démarche originale. Au cours d'un travail de deux ans, Fialka a porté sa méditation sur la tragédie antique et la bouffonnerie moderne, en s'inspirant des grands mythes empruntés tant à la Bible qu'à Shakespeare. A l'origine, il ne savait pas quelle forme définitive aurait le spectacle, sinon qu'elle devrait être la plus libre qui soit et qu'il s'en dégage un tout cohérent par le biais du rythme et d'une certaine unité de ton.

Force nous est cependant d'avouer non quelque déception, mais tout au moins une certaine insatisfaction à la vision du spectacle. Certes, la technique des Pantomimes de Prague est toujours aussi confondante de précision, de rigueur et de sûreté dans la maîtrise corporelle et gestuelle. Les mimes de la troupe de Fialka sont véritablement de très grands artistes rompus à toutes les disciplines de l'acrobatie, de la clownerie, de la danse, de la musique même qui joue un très grand rôle dans le spectacle et en constitue peut-être l'élément le mieux intégré. Pourtant relativement à l'idée initiale, le résultat demeure curieusement livresque, et jamais on ne sent réellement poindre l'émotion de la symbolique mise en œuvre, qui semble en rester comme toute au niveau purement décoratif. On cherche vainement l'idée force qui soutiendrait le spectacle tout entier et lui donnerait cette beauté foudroyante attendue. On suit donc les évolutions des comédiens, le regard admiratif, mais un peu distrait, parce que seulement séduit et non vraiment conquis.

Bl. N.

Toujours le « stop »

Hier, vers 12 h 10, un camion léger piloté par M. A.N., domicilié en ville, circulait rue de la Fusion en direction sud. A la hauteur de la rue Numa-Droz, le véhicule ne s'est pas arrêté au « stop », coupant la route à une auto conduite par M. R.D., de Pesoux. Collision et quelques dégâts.

Nouveaux accidents sur la route de la Vue-des-Alpes

Plusieurs personnes blessées

Deux accidents, d'une relative gravité, se sont déroulés dans la soirée.

Vers 21 heures, M. Francisco Segura, domicilié à Marin, circulait en voiture, lorsque, à la hauteur du parc Pré-Raguél, sur territoire du Val-de-Ruz, il perdit la maîtrise de sa machine, dans un virage. Celle-ci dévala alors le talus, à droite, en faisant des tonneaux. Quatre personnes ont été blessées. Le conducteur a des plaies au menton et diverses blessures. M. Serena Antonio, de Corcelles, a lui des plaies au front et autres blessures sur tout le corps. M. Valero Cristobal, de Corcelles, souffre de contusions aux bras, aux chevilles et à la hanche. Quant à M. Lorenzo Marcelino, également de Corcelles, il a des contusions temporales et des blessures aux genoux. L'état des blessés n'est pas

grave. La voiture, elle, est démolie comme on peut le constater sur notre photo.

Peu de temps après, un autre accident se produisit, dans les environs. Une voiture, conduite par M. C. C., domicilié à Cornol, qui montait la Vue-des-Alpes, en direction de Neuchâtel, en dépassant un véhicule franchit la ligne de sécurité. Sa machine entra alors en collision avec une auto conduite par M. A. M., de Renan (Jura bernois), qui venait en sens inverse. A la suite de ce choc, l'auto de M. C. quitta la chaussée et dévala un talus, dans le virage de la Motte.

L'automobiliste souffre de diverses blessures, sans gravité. Il n'a pas été hospitalisé. Là aussi, gros dégâts.



Les restes de la voiture de M. Segura après la chute. (Avipress - Robert)

Début d'incendie : gros dégâts dans un atelier

Les premiers secours ont été alertés hier à l'aube, vers 5 h 45. Ils ont dû intervenir à la rue de Gibraltar, au numéro 4, dans l'atelier de dorage galvanique, où des cuves contenant des bains de nickelage étaient en feu. Les sapeurs, équipés d'appareils de protection contre les gaz, ont rapidement maîtrisé le sinistre. Toutefois, les dégâts sont très importants.

UN PIÉTON GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UN FOURGON

Un grave accident s'est produit hier en début d'après-midi, au carrefour du Casino. Il était 14 h 40 environ, lorsqu'un fourgon piloté par M. Bruno Rossi, habitant la ville, qui roulait dans ce carrefour, le traversant du sud au nord, arriva à la hauteur de la rue du Dr-Coullery. Le véhicule heurta alors avec l'avant, un piéton, M. André Crisinel, retraité, âgé de 81 ans, domicilié à la Chaux-de-Fonds, qui s'était engagé sur la chaussée depuis le trottoir est, sans prendre les précautions d'usage.

Le piéton se trouvait sur un passage de sécurité, à environ 1 m 50 du bord.

M. Crisinel a dû être transporté d'urgence à l'hôpital, en ambulance où l'on juge son état comme très sérieux. Sa vie est en danger. Il souffre notamment d'une commotion cérébrale, de fractures de côtes au côté gauche, d'une fracture à l'humérus gauche, d'une fracture à la clavicule gauche, d'une autre au poignet du même côté et d'une plaie au cuir chevelu.

REMISE DU 2000me CERTIFICAT D'INFIRMIÈRES - ASSISTANTES !

« D'une pierre deux coups », une expression populaire, certes, mais une belle réalité que vient de vivre l'École neuchâteloise d'infirmières-assistantes et d'infirmières-assistantes dont les locaux se trouvent à proximité de l'établissement hospitalier chaux-de-fondois.

Une belle réalité qui s'est concrétisée, la

semaine dernière, par la remise du 2000me certificat d'infirmière-assistante délivré en Suisse par la Croix-Rouge. Et le centième délivré par l'École cantonale.

Le président du Conseil de fondation, M. Roger Ramseier, conseiller communal, se plut en ouvrant cette cérémonie destinée aux deux promotions de l'an 1970 (printemps et automne), réunissant vingt-huit jeunes gens et jeunes filles, à saluer quelques hôtes de marque. M. Hans Haug, tout d'abord, président de la Croix-Rouge suisse, qui avait tenu à remettre ce 2000me certificat personnellement, afin de lui conférer valeur de symbole. Puis le conseiller d'Etat Jacques Bégin, ancien président de la fondation de cette école, le Dr Courvoisier, actuellement à Genève mais qui fut l'un des fondateurs de cette école et M. G. Petitguguenin, premier président de ladite fondation, des représentants des autorités, du corps médical, des responsables de l'enseignement dans cette école, des généreux donateurs ainsi que des parents des élèves. Assistance particulièrement nombreuse et qui remplissait les moindres recoins du vaste auditorium.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS : Corso : 20 h 30, L'Assassinat de Trotsky (16 ans). Eden : 20 h 30, Le Viager, (16 ans). Plaza : 20 h 30, On est toujours trop bon avec les femmes, (18 ans). Scala : 19 h 30, Le Chagrin et la pitié, (16 ans).

TOURISME : Bureau officiel de renseignements : Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10. DANSE ET ATTRACTIONS : Rodéo-club bar 72 : 21 h à 4 h. Le Scotch : 21 h à 2 h. La Boule d'or : 21 h à 2 h. Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.

EXPOSITIONS : Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux. Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande). Musée d'horlogerie : les collections. Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas. Musée des beaux-arts : Pablo Palazuelo. Galerie du Manoir : peintures et dessins de Merveil.

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17. Pharmacie d'office : Coop, rue Neuve 9, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS : Collège de la Promenade : 20 h 30, « théâtre en plein air » (3me biennale). Petite salle du TPR : 20 h, « Pour une scénographie nouvelle ».

Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Pharmacie de service. — Moderne, D.-J.-Richard 27. Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

A la Société cantonale neuchâteloise de tir

La liste des douze finalistes

A la suite du contrôle des cibles « loyales », voici la liste définitive des 12 finalistes A et B qui prendront part à la finale cantonale du championnat de groupes le 11 juin 1972, au stand de Pierre-à-Bois, à Neuchâtel.

PROGRAMME A

1. Armes de guerre I, Pesoux, 445, 450, 895 ; 2. Armes réunies I, La Chaux-de-Fonds, 449, 431, 880 ; 3. Cie des Mousquetaires I, Neuchâtel, 437, 442, 879 ; 4. Armes de guerre II, Pesoux, 442, 430, 872 ; 5. La défense I, Le Locle, 436, 432, 868 ; 6. Armes de guerre III, Pesoux, 430, 434, 864 ; 7. Cie des Mousquetaires, Bevaix, 417, 443, 860 ; 8. Armes de Guerre V, Pesoux, 427, 432, 859 ; 9. Les Carabiniers, La Chaux-de-Fonds, 433, 416, 849 ; 10. La Montagnarde, Les Hauts-Geneveys, 436, 410, 846 ; 11. L'extrême-Frontière, Les Verrières, 428, 418, 846 ; 12. Cie des Mousquetaires, Boudry, 428, 417, 845.

PROGRAMME B

1. Sté de tir de la Béroche II, Saint-Aubin, 330, 338, 668 ; 2. Sté de tir de la Béroche I, Saint-Aubin, 337, 328, 665 ; 3. La défense I, Le Locle, 334, 326, 660 ; 4. Cie des Mousquetaires, Boudry, 326, 326, 652 ; 5. Les Patriotes, Le Pâquier, 315, 336, 651 ;

CERNIER

Déjà au travail !

(c) Vendredi soir, les conseillers communaux se sont réunis aussitôt après la séance du Conseil général pour constituer le bureau et procéder à la répartition des services.

Bureau du Conseil communal : président : M. Bernard Pellaton ; vice-président : M. Fernand Marthaler ; secrétaire : M. Philippe Amez-Droz.

Répartition des services : M. Bernard Pellaton : bâtiments, services sociaux ; M. Fernand Marthaler : travaux publics, environnement, urbanisme ; M. Philippe Amez-Droz : finances, police, protection civile ; M. Roger Salquin : services industriels (eaux et éclairage public), instruction publique ; M. André Desaulles : domaines, forêts.

D'autre part, une erreur s'étant glissée dans la liste de ce même Conseil communal, que nous avons donné dans une précédente édition, en voici à nouveau la composition :

MM. Fernand Marthaler et André Desaulles, rad., Philippe Amez-Droz, lib., Roger Salquin, soc., Bernard Pellaton, renouveau.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service. — Marti, Cernier ; Piergiorgianni, Fontaines. Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

FONTAINES

Conseil général

(c) A la suite des récentes élections communales, le Conseil général est convoqué en séance de constitution pour vendredi 9 juin, au collège.

Cette première séance sera uniquement consacrée aux nominations du bureau du Conseil général du Conseil communal et des multiples commissions réglementaires. Si rien de sensationnel n'est à prévoir, il faut néanmoins s'attendre à voir des changements intervenir dans la composition du Conseil communal.

COFFRANE

Votation communale

(c) L'information publiée hier concernant le résultat de la votation communale relative à la taxe d'épuration prête, paraît-il, à confusion. Précisons donc que c'est la décision du Conseil général qui a été acceptée par 69 voix contre 19. En outre, il faut lire cinq francs par habitant.

BOUDEVILLIERS

Succès de la vente de la Société de couture

(c) La vente de la Société de couture — unique manifestation attractive de la foire annuelle — a rencontré un franc succès, d'autant plus que ces dames tenaient une cantine bien garnie, avec débit de vin.

Le magnifique bénéfice de 5061 fr. 60 a été réparti par le comité de la façon suivante : 2500 fr. à l'hôpital de Landeueux, 900 francs aux Missions, 150 fr. au cheur d'hommes, 150 fr. au cheur mixte, 50 fr. à la Jeune Eglise, 700 fr. pour les nouvelles orgues, le solde ayant été versé sur les carnets d'épargne servant de fonds de roulement. D'autre part, une somme de 500 fr., mise en réserve l'an passé, a également été versée pour les nouvelles orgues. Le montant versé à l'hôpital de Landeueux remplace le produit de la collecte annuelle qui se fait dans les autres villages du Val-de-Ruz.

SAVAGNIER

Vente paroissiale

(c) Sur un total de recettes de 7049 fr. 70, la vente paroissiale du jeudi de l'Ascension a laissé un bénéfice net de 4550 fr. 75.

Montée à l'alpage

(c) Vendredi dernier, à pied ou en voiture, quelque 130 pièces de jeune bétail ont gagné leurs quartiers d'été : les pâturages des Savagnières, au pied du Chasseral.

Conseil général

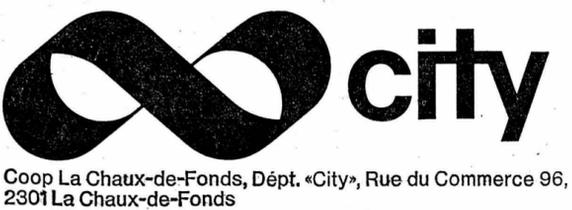
(c) La première séance du nouveau Conseil général aura lieu jeudi 8 juin ; l'ordre du jour comprend essentiellement les nominations d'usage : Conseil communal, commission scolaire, etc.

Coop ouvrira au printemps 1973 les Grands Magasins city à La Chaux-de-Fonds

En prévision de cette ouverture nous cherchons des cadres dynamiques et expérimentés; date d'engagement à convenir.

Table with 3 columns: Fonction, Exigences, and specific job descriptions for various roles like Chefs de vente, Chef du supermarché, Gérant(e) du restaurant, etc.

Les offres manuscrites des candidats possédant une pratique éprouvée, de l'initiative et le sens des responsabilités, et qui désirent s'intégrer dans une organisation pleine d'avenir sont à adresser, avant le 20 juin 1972, à



CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS ENCORE ET TOUJOURS L'IVRESSE AU VOLANT!

De notre correspondant régional :
Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu lundi, en l'hôtel de district de Môtiers, une audience sous la présidence de M. Philippe Favarger, président. M. Adrien Simon-Vermot, substitut, occupait le poste de greffier.

Sous le coup d'une interdiction de conduire pendant deux mois, C. G., anciennement à Couvet et actuellement en France, a piloté une voiture à l'avenue de la Gare à Fleurier et sur la route cantonale Fleurier-Buttes.

C. G. ne contestait pas les faits mais tenta de se justifier. Selon lui, il n'a pas été pris en flagrant délit. L'autorisation de réparation et il a fait ses preuves comme mécanicien sur voitures. Son tort a simplement consisté à rendre service à des amis.

De tels arguments n'ont guère eu de poids et C. G. a été condamné à dix jours d'emprisonnement sans sursis, de 100 fr. d'amende et de 104 fr. de frais.

IVRESSE AU VOLANT
Dans la soirée du samedi 11 mars, P. L., de Couvet, circulait en voiture dans la Grand-rue de son village et se dirigeait en direction de la Brévine. Auparavant, il avait fait halte dans plusieurs cars vaudois et de la région.

En arrivant près d'une épicerie, il voulut changer la bande enregistrée du magnétophone de son auto. Il perdit la maîtrise de son véhicule. Celui-ci heurta la remorque et le bus d'un négociant à l'arrêt devant chez ce dernier. Les dégâts au lésé se sont élevés à quelque 5000 francs.

Suspecté d'ivresse, P. L. a été soumis aux tests habituels. Le résultat de l'analyse révéla une alcoolémie de 1,79‰ et le médecin conclut à une ivresse moyenne.

Le juge ne s'est pas fait faute de relever, en cette occasion, le caractère criminel des automobilistes prenant le volant en n'étant pas de sang-froid et de l'indignation de l'opinion publique contre des jugements trop cléments en de tels cas.

P. L. n'a pas dit grand-chose pour sa défense. Il a cependant trouvé trop sévères les réquisitions du procureur général et s'en est remis à l'indulgence du tribunal.

Les renseignements obtenus sur P. L. sont bons du point de vue professionnel. Il est travailleur, poli, correct, mais parfois il vide un verre de trop quand il tombe sur une bande de copains.

P. L. a été condamné à trois jours d'emprisonnement sans sursis, à 100 fr. d'amende et à 237 fr. 50 de frais. Le juge a, en outre, provoqué la révocation d'un sursis prononcé en janvier dernier pour une peine de dix jours d'arrêts à la suite des incidents survenus le soir de la fête du 1^{er} août de l'an dernier à Couvet.

SCANDALE ET IVRESSE
Le 29 février, X. L. se trouvait avec des contemporains dans un hôtel de Môtiers où ils soupèrent. Avec quelques-uns d'entre eux, il alla ensuite au buffet de la Gare, où avait lieu la soirée de la fanfare.

X. L. invita une femme à danser. Le tour de valse fini, il la remercia. Puis un jeune homme, le fils de la danseuse, lui tomba dessus et il y eut échange de coups.

Pourquoi cette bagarre? Selon le jeune

homme, X. L. aurait tenu des propos désagréables sur sa mère. Selon X. L., il n'aurait rien dit de tout. Les témoignages n'ont pas apporté une grande clarté en cette histoire.

Cependant, trois agents ont déclaré que X. L. était pris de boisson le soir en question. C'est pourquoi il devra payer une amende de 30 fr., augmentée de 52 fr. de frais.

UN CAS UNIQUE
Le 7 avril, à 8 h 30, descendait une colonne de six voitures pour être exposées à Couvet. Trois d'entre elles étaient munies de plaques de contrôle. Trois autres, pilotées par A. J., D. B. et A. C., n'avaient pas de plaques et n'étaient pas couvertes par une assurance en responsabilité civile.

A. C. se considérait comme seul responsable en l'occurrence; cependant le ministre public a renvoyé les trois pilotes devant le juge.

Pour faire cette course, A. C. aurait dû demander une autorisation. Selon A. C., de tels transports seraient autorisés à Bienne, et à la Chaux-de-Fonds. Dans cette dernière

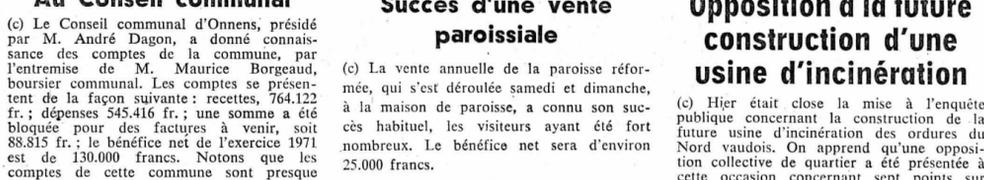
ville, il n'en serait cependant rien. Comme c'est la première fois que se présente un tel cas dans le canton, d'une part et que, d'autre part, les réquisitions du procureur général sont lourdes, le président a décidé de renvoyer les débats à une date ultérieure et de faire citer notamment un responsable du service des automobiles et un représentant de la police bernoise.

SANS AUTORISATION
A. G., de Fleurier, a employé une jeune Portugaise pour des travaux de ménage sans que celle-ci ait une autorisation de travail.

Au moment où la police est intervenue, A. G. a renvoyé l'employée. Elle lui a dit qu'elle se rendait à Paris alors qu'elle allait travailler dans un hôtel à Couvet. Cette fois, elle avait obtenu une autorisation temporaire de travail. Maintenant, elle est occupée au home de Buttes et il n'y a plus de problème pour elle. Mlle I. D. S., c'est son nom, a reçu un mandat de répression de 100 francs et A. G. a été condamné à 25 fr. d'amende et de 25 fr. de frais judiciaires.

FLEURIER - FLEURIER

Quatre-vingt-cinq ans et 126 descendants...



(sp) Récemment à Fleurier, Mme Alice Grize de Môtiers a fêté son 85^e anniversaire, entourée de 81 de ses 126 descendants. Fait assez rare pour mériter d'être signalé, cette fête réunissait cinq générations autour de la même table.

Cible Abbaye :
1. M. Pierre Schiller et Claude Mathey Môtiers; 2. M. Louis Mauler, Môtiers; 3. M. Francis Blaser et André Clerc, Fleurier. Le prix spécial revient à M. Jean Gammeter de la Chaux-de-Fonds.

Cible Prix des Mousquetaires :
1. M. Jean-Jacques Wyss Môtiers; 2. M. Florian Roth Môtiers; 3. M. Francis Blaser Fleurier; 4. M. René Rey Môtiers. La plaquette revient à M. Wyss Jean-Jacques, Môtiers.

Cible Rousseau :
1. M. André Clerc Fleurier; 2. M. René Rey Môtiers; 3. M. Joseph Plancherel La Côte-aux-Fées; 4. M. Jean-Louis Barrelet Neuchâtel; 5. M. Louis Mauler Môtiers; Plancherel la Côte-aux-Fées.

Cible Cascade :
1. M. René Rey Môtiers; 2. M. Willy Morel Môtiers; 3. M. Jean-Claude Wyss Môtiers; 4. M. André Clerc Fleurier; 5. M. Marcel Rossier Fleurier; 6. M. Joseph Plancherel la Côte-aux-Fées.

Cible Blanche :
1. M. René Rey Môtiers; 2. M. Serge Mauler Môtiers; 3. M. Jean-Paul Stauffer Le Locle; 4. M. Jean-Pierre Barrelet Môtiers.

Cible Militaire :
1. M. René Rey Môtiers; 2. M. Michel Paillard Môtiers; 3. M. Jean Gammeter la Chaux-de-Fonds; 4. M. Jean-Paul Stauffer Le Locle; 5. M. Serge Mauler Môtiers; 6. M. André Perotti Môtiers.

Cible Môtiers - Pistolet :
1. M. Jean-Louis Barrelet Neuchâtel; 2. M. Pierre Schiller Môtiers.

Prix spécial du capitaine Olivier Chédel :
1. M. André Clerc Fleurier.

VAUD - VAUD - VAUD

ONNENS
Au Conseil communal
(c) Le Conseil communal d'Onnens, présidé par M. André Dagon, a donné connaissance des comptes de la commune, par l'entremise de M. Maurice Borgeaud, boursier communal. Les comptes se présentent de la façon suivante: recettes, 764.122 fr.; dépenses 545.416 fr.; une somme a été bloquée pour des factures à venir, soit 88.815 fr.; le bénéfice net de l'exercice 1971 est de 130.000 francs. Notons que les comptes de cette commune sont presque toujours positifs; cela est dû principalement à l'existence sur le terrain de la commune d'une succursale des Fabriques de tabac réunies.

Lors de la même séance, il a été fait état de l'aménagement du bord du lac à Onnens; notons principalement l'amenée d'eau potable à la plage, l'installation de W.C., cabines douches, etc. Il est nécessaire, a relevé M. Dagon, de protéger cette zone de tranquillité et d'établir un aménagement qui soit conforme au développement des bords du lac.

PAYERNE
Succès d'une vente paroissiale
(c) La vente annuelle de la paroisse réformée, qui s'est déroulée samedi et dimanche, à la maison de paroisse, a connu son succès habituel, les visiteurs ayant été fort nombreux. Le bénéfice net sera d'environ 25.000 francs.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE
Fâcheux accident
(c) En séjour en Yougoslavie, Mme René Bosset, âgée de 67 ans, domiciliée à Corcelles-près-Payerne, s'est fracturée le col du fémur. Elle a été ramenée en avion à Kloten, et de là à Corcelles en ambulance.

YVERDON
Opposition à la future construction d'une usine d'incinération
(c) Hier était close la mise à l'enquête publique concernant la construction de la future usine d'incinération des ordures du Nord vaudois. On apprend qu'une opposition collective de quartier a été présentée à cette occasion concernant sept points sur lesquels les intéressés ne sont pas d'accord.

Médaille « Bene Merenti »
(c) A l'occasion de la vente de la kermesse catholique qui a eu lieu dimanche, au cours de la grand-messe du matin, Mme Gabrielle Jaccottet-Nicod a reçu, en présence de son frère, l'abbé Henri Nicod, la médaille « Bene Merenti », en récompense de ses cinquante années d'activité inlassable au sein de l'Eglise catholique d'Yverdon.

Concert
(c) A l'occasion du 20^e anniversaire de l'entraide familiale yverdonnoise la « Croix de Camargue », la troupe d'Alain Burnand a donné un concert varié de chansons qui a été particulièrement apprécié du public. Ce concert avait pour thème « Mélodies de votre joie et refrains de notre foi ».

Un camp d'étude
(c) Les classes terminales de l'École normale d'Yverdon sont parties hier pour un camp d'étude d'une semaine (sujet: étude sur le milieu, à la colonie de Genollier. Elles seront de retour à la fin de cette semaine, plus précisément dans la journée de samedi.

Bientôt trois programmes de télévision pour les habitants de tout le Vallon

De notre correspondant :
Nous avons fait part, à la fin de l'année dernière, des démarches entreprises par la direction des téléphones de Neuchâtel — à laquelle il faut savoir gré de cette initiative — afin de permettre au Val-de-Travers de capter les émissions de la télévision suisse alémanique (deuxième chaîne) et de la télévision tessinoise (troisième chaîne).

RETOUR EN ARRIÈRE
Depuis dix ans, la station des Roches-Blanches sur Noiraige diffuse les émissions de la TV romande. Afin d'améliorer les émissions dans certaines régions du Haut-Vallon, un deuxième réémetteur a été

mis en service, il y a juste un lustre. Cette deuxième station a incontestablement eu une influence heureuse sur la diffusion des programmes, mais notre région doit uniquement se contenter de ceux de la Suisse romande.

Aussi Neuchâtel a-t-il pu enfin faire valoir son point de vue de façon à permettre aux téléspectateurs du Vallon de recevoir plus d'un programme!

Au sujet des Roches-Blanches, la station a été agrandie et un nouveau mât de distribution a été mis en place. Actuellement, le montage pour la deuxième et troisième chaîne est en cours. Quant aux équipements, il s'agit de prototypes déjà

testés à la Division des essais de la direction générale à Berne. Leur mise en place va débuter incessamment.

A la station du Haut-de-la-Vy, l'émetteur pour la deuxième chaîne est déjà là, alors que l'équipement pour la troisième chaîne se trouve à la direction générale.

L'antenne pour les deuxième et troisième chaînes est posée. Cependant, de façon à améliorer encore la diffusion des programmes de télévision romande, une nouvelle antenne de réception sera construite quelque cent mètres en contrebas du réémetteur, car certaines interférences se produisaient avec les programmes français.

CETTE ANNÉE ENCORE
Comme l'écrivait M. A. Bassin, directeur des téléphones à Neuchâtel, les habitants du Vallon sont défavorisés et il serait indispensable de leur donner la possibilité de choisir entre trois programmes différents.

Ce projet va donc devenir une réalité. Quand les téléspectateurs de notre district pourront-ils capter les trois programmes nationaux? C'est en cours de réalisation. En effet, on n'ignore pas qu'à l'image des belles femmes, les ondes hertziennes sont capricieuses. Un petit rien peut souvent tout remettre en question, pour plusieurs semaines...

Une fête villageoise: l'abbaye de Môtiers

(c) Conformément à la tradition, laquelle, veut que la fête de l'Abbaye, qui se fait, du reste, en association avec « le Prix des Mousquetaires » ait lieu le samedi suivant le jour de la Fête-Dieu, celle-ci s'est déroulée samedi à Môtiers. Contrairement à ce qui était devenu la règle depuis de nombreuses années c'est un temps splendide qui a favorisé cette fête typiquement villageoise, et le stand vit accouru de nombreux tireurs, ce dont bénéficia également la cantine traditionnelle. Après le tour du village de la « parade » conduite par la fanfare l'Harmonie se déroula dans les locaux de l'hôtel des Six communes la fête populaire habituelle.

Voici le palmarès des tirs aux diverses cibles:

Challenge Jean-Louis Barrelet, ancien conseiller d'Etat, Cible Militaire :
1. M. René Rey Môtiers pour une année.

Challenge : René Jeannenud et Armand Bobillier, Cible Blanche.
1. M. René Rey définitivement.

La FAN patronnera le tournoi « Jeunesse » de basketball du Val-de-Travers

Comme pour les deux premières éditions, la FAN patronnera le prochain tournoi « Jeunesse » de basketball du Val-de-Travers organisé par le basketball-Club de Fleurier. Deux groupes d'équipes ont été prévus: basket (six catégories) et mini-basket (quatre catégories).

Groupe basket : il sera dirigé par M. François Gubler et se déroulera sur les terrains et les salles de gymnastique de Fleurier le samedi 17 juin prochain de 8 à 18 heures. Catégories: a) apprentis et étudiants nés en 1954 et plus âgés; b) jeunes gens nés en 1955 et 1956; c) garçons nés en 1957, 1958 et 1959; d) apprentis et étudiants nés en 1954 et plus âgés; e) jeunes filles nées en 1955 et 1956; f) jeunes filles nées en 1957, 1958 et 1959.

Groupe mini-basket : Il sera placé sous

Bureau et commissions nommés aux Verrières

De notre correspondant :
Nous avons déjà annoncé du nouvel exécutif. Au cours de son assemblée constitutive, le Conseil général des Verrières a procédé à ces nominations:

Bureau du Conseil général : président: André Benoit; vice-président: Willy Dumont; secrétaire: Paul Wieland; secrétaire-adjoint: Gilbert Hirschi; questeurs: Jean-François Loew et Marc-Edouard Guye.

Commission scolaire : Juliette Benkert; Denise Bugnon; Jean Egger; Denise Fahrni; Marcel Gogniat; Gilbert Hirschi; Maurice Magnin; Gaston Martignier; Pierre-André Martin; Louis-Albert Piaget, fils; Jean-Pierre Ray; Gilbert Rey; Béatrice Sandoz; Jacques Schmidt; Joseph von Kaellenel.

Délégué à la commission du collège régional : Louis-Albert Piaget, fils.

Commission du feu : Daniel Baumgartner; Louis Dubois; Jean Haldi; Max Jornd; Pierre Roulin; Ernest Studer; Jean-Pierre Villars.

Commission d'agriculture : Ernest Aellent; Jean Dreyer; Fritz Egli; Jean-Pierre Leuba; Paul Maire; René Michet; Alfred Sancy.

Commission de salubrité publique : Aimé Cochand; Jean Egger; Jean-Pierre Kobel; Jacques Schmidt; le conseiller communal directeur de police.

Commission des naturalisations et des agrégations : Albert Amstutz; Marcelle Fumasoli; Jean Haldi; André Sandoz; Herbert Zurbuchen.

Conseil d'administration de l'institution Sully Lambelet : Madeleine Breithaupt; Laurent Delbrouck; Willy Dumont; François Jeanneret, conseiller d'Etat; Henri Knus; Jean-Claude Knutti; Fred Lambelet; Louis-Frédéric Lambelet; Micheline Landry; Eric Maire.

Commission des comptes 1972 : Juliette Benkert; Auguste Bugnon; Walter Fahrni; Max Jornd; Monique Muller.

Commission du budget et des comptes 1973 : André Benoit; Marcelle Fumasoli; Marc-Edouard Guye; Pierre-André Martin; Fritz Zurbuchen, père.

Commission de développement du village : Juliette Benkert; Walter Egger; Jean-François Loew; Pierre-André Martin; un membre du Conseil communal reste à désigner par l'exécutif.

L'Oscar européen du commerce décerné à une manufacture de Delémont

Un comité international, placé sous le haut patronage du président de la République italienne, a décerné à la manufacture d'horlogerie Swiza, Louis Schwab S.A., à Delémont, l'Oscar européen du commerce « Mercurio d'Oro 1972 ». Cette récompense a été remise à M. Piere Schwab, président de la société, le 13 mai dernier, à Rome, au cours d'une cérémonie présidée par M. Givlio Andreotti, président du Conseil des ministres. Cette haute distinction récompense l'entreprise jurassienne pour ses développements de la productivité et de la coopération économique européenne et pour sa contribution à la production de biens de vaste intérêt pour l'économie.

La manufacture Swiza écoule sa production dans plus de cent pays et fournit à elle seule 40 % des exportations suisses de pendules et de réveils. L'entreprise occupe 400 personnes et fabrique annuellement 400.000 pièces, ce qui représente à peu près trois réveils chaque minute. Fondée à Moutier par M. Louis Schwab en 1904, la manufacture a été transférée à Delémont entre 1965 et 1967 où elle dispose d'une surface de 36.000 mètres carrés.

Conseil général des Bayards Première séance du législatif

De notre correspondant :
Sous la présidence de M. Jean Currit, doyen d'âge, le Conseil général a tenu la première séance de la législature: les membres du Conseil communal et des différentes commissions ont été désignés comme suit: Conseil communal: MM. Robert Pipoz, Jacques Steudler, Robert Hainard, Jean-Jacques Staehli et Alfred Basset (nouveau); commissions des comptes et du budget: Chédel Willy, Durrenmat, Thérèse et Montandon Marcel; Commission scolaire: Rossette Félix, Jeannot William, Steudler Jeannot, Hainard Suzanne, Keller Gertrude, Matthey Jean-Claude, Guye Jacques; commission du feu: Fattont Adrien, Jeannot William, Huguenin Jean-Louis, Barbezat Olivier, Currit Jean, Guye Jacques; commission d'agriculture: Keller Samuel, Matthey Armand, Fattont Constant, Hainard André, Staehli Jean-Jacques, Chédel Paul et Pipoz Robert.

Le bureau du Conseil général sera formé de la manière suivante: président Armand Matthey, vice-président Félix Rossette, secrétaire Willy Chédel, vice-secrétaire Thérèse Durrenmat, questeurs Francis Payot et Paul Chédel.

Deux arrêtés ont été adoptés, l'un relatif à la session de terrain à l'Etat en vue de la réfection de la route cantonale du Haut-de-la-Tour aux Verrières, l'autre accordant une subvention communale de 10 % au Syndicat d'améliorations foncières des Prises. Dans les divers, une discussion est intervenue au sujet du tarif des eaux qui devra être revu en fonction des installations sanitaires des différents logements.

COURSE DU CHŒUR MIXTE
(c) Le Chœur mixte réformé des Verrières-Bayards s'est rendu durant le week-end en Haute-Saône, visiter Notre-Dame de Ronchamp, de Le Corbusier. Préparée par M. Jean-Claude Matthey, cette randonnée en autocar s'est magnifiquement passée.



GARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Rapports intimes dans les collèges de jeunes filles. (18 ans carte d'identité).

Fleurier, stade des Suéts: Coupe FAN, 18 h 30, Etudiantes - Commune de Fleurier, 19 h 45, Tornos - Dubied 2.

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25, de Fleurier tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements: Fleurier: Vaucher-Bognan, avenue de la Gare téléphone 61 10 37, les Verrières: Banque cantonale neuchâteloise.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

AVIS TARDIFS
Toutes les personnes et spécialement les jeunes qui désirent faire partie du cyclophile - Fleurier sont priées de s'adresser à M. André Grand, Hôtel de la Poste, Fleurier. Admissions sans formalités.

COMMUNIQUÉ

Tirage d'une loterie à Couvet
La loterie de la Fête cantonale des pupilles et pupillettes en faveur de l'organisation de cette manifestation et de l'achat d'un nouveau fanion pour les pupilles de la SFG Couvet, s'est tirée vendredi soir à l'hôtel Central. Le tirage contrôlé par l'appointé A. Huguenin a été présidé par M. Eric Bastardoz, président de la commission « loterie » qui était entouré de plusieurs membres du bureau du comité d'organisation.

Le numéro 8807 a gagné le premier prix, soit une croisière de huit jours en Méditerranée pour deux personnes. Les numéros 1527, 5627, 7647 et 8287 ont gagné respectivement un vélo, un fauteuil-relax, une pendule neuchâteloise et un enregistreur radio-cassette.

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau d'ingénieurs de Neuchâtel cherche

dessinateurs

en béton armé.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites ou téléphoner à
BERNARD SIMON, Saint-Nicolas 3,
2000 Neuchâtel. Tél. 24 00 70.



SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS
LAUSANNE

Nous cherchons pour notre service des sinistres

une sténodactylo

(débutante pas exclue).
Entrée en vigueur le 1er juillet 1972 ou date à convenir.

Adresser offres écrites à E. Prébandier, agent général de LA SUISSE assurances, rue Saint-Honoré 1, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employée de commerce

qualifiée, ayant une bonne formation professionnelle et une ou deux années de pratique, pour la correspondance allemande et française, rapports, télex et divers travaux de bureau.

La connaissance approfondie de la langue allemande est nécessaire.

Il s'agit d'une activité intéressante et variée. Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres complètes à BEKA Saint-Aubin S.A., Saint-Aubin. Tél. (038) 55 18 51.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

EMPLOYÉ DE COMMERCE

qualifié, si possible bilingue, pour tous les travaux de bureau, particulièrement la correspondance et les contacts téléphoniques avec la clientèle (accessoires pour véhicules utilitaires). Travail varié et intéressant.

Prestations sociales d'une entreprise moderne.

Prière d'écrire ou de téléphoner à Suko S.A., Saint-Aubin, rue de la Gare 8a. Tél. (038) 55 22 22.

UNION DE BANQUES SUISSES, Genève

offre à

UN JEUNE JURISTE

(pas nécessairement avocat) une intéressante activité au sein de son bureau juridique, dont les tâches variées sont en rapport avec les problèmes juridiques généraux, plus particulièrement dans les domaines: « contentieux » et « crédits ».

Ce poste permet au titulaire d'acquérir une bonne connaissance des affaires d'une grande banque suisse, ainsi que des questions juridiques d'un établissement financier aux activités internationales.

Pour tous renseignements, prière de prendre directement contact avec Me Thomas Egger de notre bureau juridique, tél. 26 82 11 ou d'adresser offres de service à notre département du personnel.



Union de Banques Suisses

Genève

CALORIE S.A., Chauffage et Ventilation, engage pour l'exécution de travaux intéressants, pour entrée immédiate ou à convenir, des

MONTEURS QUALIFIÉS

ainsi que des

AIDES-MONTEURS

Places stables et bien rémunérées. Avantages sociaux.

S'adresser au bureau, Prébarreau 17, ou téléphoner au No 25 45 86.

Nous engageons à la demi-journée, pour date à convenir,

SECRÉTAIRE BILINGUE

si possible de langue maternelle allemande. Horaire de travail selon entente. Travail indépendant et varié.

Adresser offres écrites à BN 1349 au bureau du journal.



Neuchâtel engage, pour LA CITÉ UNIVERSITAIRE :

**AIDES DE BUFFET
CASSEROLIERS
AIDE DE BUREAU**

à mi-temps dans des locaux ultra-modernes ;

pour son RESTAURANT LA TREILLE

**EMPLOYÉS (ES) D'OFFICE
CASSEROLIERS**

CONGÉ LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS. Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP. Faire offres à M. Strautmann, tél. (038) 24 68 05.

FAVAG

cherche

employé de bureau

pour son service de comptabilité des œuvres sociales et de caisse.

Préférence sera donnée à un candidat ayant une certaine expérience dans ce domaine.

Faire offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire, à :

FAVAG S.A., Monruz 34, 2000 Neuchâtel



Pour le kiosque de la gare de Neuchâtel, nous cherchons une

vendeuse

Les débutantes dans la branche seront mises au courant. Conditions de travail et prestations sociales avantageuses.

Les intéressées sont priées de se présenter audit kiosque, à la gérante, qui donnera volontiers les renseignements désirés.

KIOSQUE DE LA GARE DE NEUCHÂTEL, tél. 25 40 94.

L'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un cuisinier ou une cuisinière

expérimentés ainsi qu'une

gouvernante

à même de seconder efficacement la direction pour les travaux de ménage et d'internat. Salaire en fonction des capacités. Pour de plus amples renseignements, demander le cahier des charges à la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture. 2053 CERNIER (NE). Tél. (038) 53 21 13.

Nous cherchons

employée de maison

de 7 h 30 à 11 h. Semaine de 5 jours. S'adresser au Foyer Dubied DSR, Marin. Tél. (038) 33 23 39.



Tout nouveau, en bocal, Clic Orange de Nestlé. Deux cuillerées de Clic, de l'eau, et vous retrouvez à chaque verre la vraie saveur de l'orange. Refermez le bocal et Clic Orange reste frais... jusqu'au prochain verre.

Se prépare instantanément, verre après verre.

Tout de suite prêt, toujours frais, chaque fois que vous avez envie de boire quelque chose de bon: Clic Orange* de Nestlé, la vraie saveur de l'orange, verre après verre. *avec vitamine C, sels minéraux et sucre de raisin.

**Nestlé
Clic
ORANGE
FRAÎCHEUR FRUITÉE À CHAQUE VERRI**



Tout nouveau, en bocal, Clic Orange de Nestlé. Deux cuillerées de Clic, de l'eau, et vous retrouvez à chaque verre la vraie saveur de l'orange. Refermez le bocal et Clic Orange reste frais... jusqu'au prochain verre.

Se prépare instantanément, verre après verre.

Tout de suite prêt, toujours frais, chaque fois que vous avez envie de boire quelque chose de bon: Clic Orange* de Nestlé, la vraie saveur de l'orange, verre après verre. *avec vitamine C, sels minéraux et sucre de raisin.

**Nestlé
Clic
ORANGE
FRAÎCHEUR FRUITÉE À CHAQUE VERRI**



JURA - JURA

JURA - JURA

FRIBOURG

Saint-Imier accueille la 51^{me} Fête jurassienne de gymnastique

De notre correspondant :
Il appartenait à la section locale de la SFG, à Saint-Imier, d'organiser la 51^{me} Fête jurassienne de gymnastique durant le dernier week-end.
Ces journées consacrées à la gymnastique et aux jeux ont été organisées par un comité ayant à sa tête M. Frédéric Savoye. Cette fête a connu un succès réjouissant, malgré les difficultés auxquelles il a fallu faire face.
Le temps, vendredi, n'était pas favorable. La question d'un éventuel renvoi se posait. Un vieux dicton dit, pourtant, que la « fortune sourit aux audacieux » !
Le comité jurassien et le comité d'organisation s'en sont inspirés au cours d'une séance commune d'abord, le comité de la Société jurassienne de gymnastique déléguant ensuite, sous la présidence de M. Pierre Lachat.
Lors de ces deux séances la décision a été prise de ne pas renvoyer la fête.
L'optimisme de ces responsables devait être récompensé. En effet, samedi un soleil éclatant apportait lumière et chaleur sur le Vallon dès les premières heures de la matinée.
Les gymnastes en tenue ou en survêtements, dont les couleurs chatoyantes souriaient au vert des prés, donnèrent un éclat particulier à cette journée, pleine d'enseignements et animée par une jeunesse vibrante, fidèle à un idéal, à la gymnastique, offrant un spectacle valable dans le cadre du travail des sections comme dans les concours individuels en athlétisme discipline de loin la plus fournie, les engins et les nationaux.

Le dîner a été servi à la cantine, le service des « vivres et liquides » ayant fait un gros effort afin de donner satisfaction dans un temps limité ce qui était d'autant plus méritoire qu'il ne s'agissait pas d'une petite affaire.
Le cortège, haut en couleur, était formé de trois groupes bien distincts, conduits par trois fanfares : celle des « Cadets » de Saint-Imier, le « Corps de Musique » et l'Ensemble de Villeret.
Ouvert par la section de l'EN, qui avait fière allure, le cortège a parcouru les principales rues de la localité, le public ne ménageant pas sa sympathie aux gymnastes, aux invités et aux organisateurs.

lot, Vicques, 44,60 ; 3. Christian Hostettler, Tavannes, 43,70.
Jeunesse 1. — 1. Jean-Marc Charmillot, Vicques, 37,00 ; 2. Peter Gasser, Malleray-Bévilard, 36,90 ; 3. Marcelin Seuret, Châtillon, 36,50.
ATHLETISME
Catégorie A. — 1. Gérard Sangsue, Cornol, 56,37 p ; 2. André Guerdat, Bassecourt, 53,40 ; 3. Philippe Wenger, le Noirmont, 52,05.
Catégorie B. — 1. William Fringeli, Vicques, 29,77 p ; 2. Jean-Jacques Zuber, Delémont, 29,75 ; 3. Xavier Froidevaux, Saignelégier, 27,81 ; 4. Pierre Sunier, Nods, 27,58.
Catégorie C1. — 1. André Girard, Cornol, 20,39 p ; 2. Pierre Gurtner, Sorvilier, 19,96 ; 3. J.-Claude Bourquin, Nods, 19,81.
Catégorie C2. — 1. Robert Girard, Cornol, 23,01 p ; 2. J.-Pierre Zuber, Alle, 21,63 ; 3. Rolf Ceré, Malleray-Bévilard, 20,73.
NATIONAUX
Catégorie A. — 1. Gabriel Cremona, Courroux, 48,30 ; 2. Bernard Racordon, Alle, Ac.
Catégorie B. — 1. Laurent Froidevaux, Saignelégier, 85,90 ; 2. Arnold Kathrinier, Courtemanche, 84,70 ; 9. Ferdinand Hoher, Alle, 84,20.
Catégorie C. — 1. Marc-René Bouchat, Sorvilier, 68,80 ; 2. Pierre-André Flury, Châtillon, 65,70 ; 3. Hubert Joliat, Courtiètte, 64,85.
CHALLENGES ET COUPES
Balle au panier : challenge Frédéric Savoye ; Châtillon ; Coupe jurassienne volley-ball : section Tramelan, Porrentruy ne peut la recevoir n'étant pas membre de la société jurassienne de gymnastique ; challenge Schäublin ; Courrendin ; course es-tafette : Bassecourt ; 2. Courrendin ; coupe Schmitz ; Courrendin, avec 116,047 p.

Tableau enrichissant d'une jeunesse — que l'on retrouve jusque dans les rangs des organes jurassiens et dans ceux des organisateurs de la fête — joyeuse, heureuse, de fraterniser.
Dimanche, beau temps encore. De bon matin déjà, gymnastes et juges sont à leur place. Jeux et finales passionnants et démonstrations toutes de fraîcheur s'inscrivent dans la liste des concours du jour.
Pour les uns comme pour les autres la fête demande beaucoup : gymnastes confiants, jurys impartiaux, chronométrage parfait, suscitent l'intérêt tout au long des concours qui font suite à ceux de la veille.
La réception de la bannière jurassienne s'est déroulée sur la place de la Gare. Elle vient d'Alle avec le sourire et l'amitié du doux pays d'Ajoie. Vin d'honneur, cordiales poignées de mains, premiers propos d'amitié entre organisateurs de la fête d'hier et ceux de celle d'aujourd'hui, premiers contacts amicaux auxquels se mêlent la grâce et l'élégance des demoiselles d'honneur, créant une ambiance des plus sympathiques.
Conduit par le « Corps de musique » de Saint-Imier, aussitôt formé, le cortège gagne la place de la fête.
Là, M. Francis Loetscher, maire, président du comité de réception, salua les invités, les responsables jurassiens, les gymnastes et leurs amis, au nom des autorités et de la population.
La bannière jurassienne sera gardée par la section de Saint-Imier, sensible à l'honneur qui lui est fait.
Les concours furent ensuite interrompus, pour le service religieux, présidé par le curé Froidevaux.

DERNIERES EPREUVES
Il y avait beaucoup de monde sur le stade pour assister aux dernières épreuves.
M. Pétinat, au nom de la section d'Alle et du comité d'organisation de la fête précédente remit la bannière jurassienne à la section de Saint-Imier.
Il appartenait à M. Frédéric Savoye de recevoir la bannière, emblème d'amitié des gymnastes jurassiens et de prononcer à son tour une allocution.
Enfin, le président jurassien, M. Pierre Lachat, devait prononcer le discours final. Une seule ombre au tableau. M. Lachat, après 17 ans de présidence et un quart de siècle consacré à la gymnastique, annonçait sa démission pour l'automne. Chacun regrettera ce départ. Puis M. Hurni, président technique jurassien exprima sa reconnaissance aux organisateurs de Saint-Imier qui ont permis à la 51^{me} Fête jurassienne de connaître un brillant succès.

PRINCIPAUX RESULTATS
Voici les principaux résultats :
Artistique, Performance 3. — 1. Jean-Michel Girardin, Bassecourt, 81,30 ; 2. Jean-Louis Sunier, Nods, 69,05 ; 3. Georges Rais, Court, 60,30.
Performance 2. — 1. Mariano Perrin, Malleray-Bévilard, 62,00 ; 2. Williams Dalé, Malleray-Bévilard, 61,60 ; 3. Roland Eschmann, Châtillon, 56,10.
Performance 1. — 1. Eric Wenger, Malleray-Bévilard, 51,90 ; 2. Rolf Wenger, Malleray-Bévilard, 51,30 ; 3. Jacques Ourny, Saignelégier, 46,20.
Jeunesse 2. — 1. Marc Wenger, Malle-

RECONVILIER
Après un larcin
(c) Ces derniers temps, une somme de 800 francs représentant les primes de l'assurance scolaire a été dérobée dans trois classes de l'école primaire de Reconvilier.
L'enquête a permis d'établir que l'auteur était un représentant en livres, ressortissant vaudois, qui aura à répondre de son acte devant le président du tribunal.
LE PEUCHAPATTE
Nouvelle chapelle
(c) C'est dimanche qu'a eu lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle du Peuchapatte au cours d'une cérémonie préparée par le conseil de paroisse des Breuleux. Avec une quarantaine d'habitants, Le Peuchapatte est le plus petit village du district des Franches-Montagnes.
BÉVILARD
Assemblée d'état civil
(c) Le conseil d'administration au complet et un ayant-droit seulement ont assisté à l'assemblée de l'arrondissement d'état civil de Bévilard qui s'est tenue sous la présidence de M. Charpillot, maire de Bévilard. Après l'acceptation du procès-verbal et des comptes, il a été question, dans les divers, d'un échange de terrain entre l'état civil et la paroisse réformée de Bévilard.
Marché aux puces
(c) Le marché aux puces de la paroisse réformée a connu un beau succès. De nombreux acheteurs y ont fait de bonnes affaires. Le bénéfice de la vente est destiné à l'action « Terre des hommes ».

MOUTIER
Exposition sur le Viet-nam
(c) C'est à la cave Saint-Germain à Moutier qu'a eu lieu vendredi soir une intéressante exposition sur la terrible guerre du Viet-nam.
TRAMELAN
Nouvel officier d'état civil
Le corps électoral du cercle de Tavannes, qui comprend avec cette localité celles de Reconvilier, Saicourt, Saules et Loveresse, a élu dimanche M. Jean Botteron, de Tavannes, jusqu'ici suppléant, par 599 voix, officier d'état civil, contre M. Gérard Montbaron, de Reconvilier, qui a obtenu 453 suffrages.
Crédit accordé
(c) Le crédit de 303.000 fr. demandé pour la correction de la Grand-Rue à Tramelan a été accordé par 849 oui contre 120 non. ray-Bévilard, 46,50 ; 2. Philippe Charmil-

COURTELARY
On ne perd pas de temps !
(sp) L'immeuble qui abrite le bureau communal est encadré par un échafaudage métallique, coûtant à lui seul 5000 francs. L'assemblée municipale de Courtelary vient en effet d'accorder un second crédit pour la réfection du bâtiment (avant-toit, fenêtres et façades) dont le coût est devisé à 50.000 francs.
CORMORET
Courses scolaires
(sp) La commission d'école de Cormoret a accepté les propositions de courses scolaires présentées par le corps enseignant. La classe supérieure se rendra dans la Suisse primitive (Rigi, Seelisberg et Grütli). La classe moyenne partira à la découverte du Jura, en car (avec visite du zoo de Crémènes). La Ville fédérale (avec visite au Dählhölzli et au Gurten) sera le but de la classe inférieure.
impôt travailleurs étrangers : 337.424 fr. 20.
Pour 1971, dépenses et recettes s'établissent comme suit :
Administration générale : doit : 823.536 fr. 95, avoir : 238.092 fr. 45 ; travaux publics : 1.013.429 fr. 70 - 125.967 fr. 80 ; police : 251.633 fr. 20 - 79.600 fr. 25 ; hygiène publique : 59.044 fr. 70 - 4929 fr. 35 ; instruction, culture, sport : 2.170.122 fr. 33 - 275.790 fr. 10 ; œuvres sociales : 1.124.691 fr. 90 - 317.258 fr. 30 ; économie publique : 11.714 fr. 65 - 3601 fr. 90 ; finances : 685.859 fr. 33 - 334.903 fr. 38 ; salle de spectacles : 36.936 fr. - 27.901 fr. 10 ; abat-toirs : 53.569 fr. 37 - 53.569 fr. 37 ; congélateur collectif : 10.585 fr. 45 - 14.240 fr. ; carrière : 430 fr. 95 - 0 fr. ; impositions : 247.059 fr. 70 - 5.006.605 fr. 40. Déficit : 6694 fr. 83.
Totaux : doit, 6.488.614 fr. 23 ; avoir, 6.488.614 fr. 23.
Les produits et les charges de la rubrique « Finances » comprennent également le bénéfice du service de l'électricité par 265.876 fr. 95 et le déficit du service des eaux qui atteint 19.609 fr. 21. Le bilan de la fortune accuse une diminution de cette dernière de 203.226 fr. Avec les fonds à destination spéciale, l'actif atteint 15.157.704 fr. 17 et le passif 8.127.424 fr. La fortune nette est encore de 7.030.279 fr. nombre rond.
Avec l'approbation, le Conseil général a remercié toutes les personnes qui ont travaillé au service de la collectivité, Conseil municipal spécialement, commissions municipales et personnel, le rapport et les comptes ayant donné lieu à trois ou quatre demandes de renseignements seulement.
Les charges prévisibles pour l'avenir, engageront certainement à la plus grande prudence lors de demandes de crédits spéciaux pour la réalisation de projets, qui devront être traités selon un ordre de priorité.
Un rapport verbal du conseiller municipal intéressé concernant l'aménagement de la chapelle du cimetière a fait l'objet d'une décision demandant un rapport écrit ; l'affaire pourra être mise à l'ordre du jour d'une prochaine séance, car il s'agit tout de même d'une dépense de plus de 20.000 francs.
Différentes communications intéressantes ont été faites par le maire. Après quoi le Conseil général s'est arrêté aux divers et imprévu.

Décès du doyen des fonctionnaires

(c) On rend aujourd'hui les derniers honneurs, au cimetière de Grandval, à M. Johann Hochtrasser, âgé de 95 ans, qui fut il y a quelques années le fonctionnaire le plus âgé de Suisse alors qu'il tenait la caisse de compensation du village d'Elay.

COURT
Importants crédits votés

(c) Lors de l'assemblée de la bourgeoisie de Court, à laquelle 30 ayants-droit ont participé, des crédits pour plus de 85.000 fr. ont été votés, pour l'achat de garages préfabriqués, construction d'une conduite d'eau et diverses réparations.

PÉRY
Douze hommes en colère

(c) Tel est le titre de la pièce qui a été jouée à Péry par le théâtre du Clos-Bernon de Courtelary, vendredi soir. Cette pièce, mise en scène par Jean-Pierre Bessire, enfant de Péry, a recueilli bon nombre d'applaudissements.

VILLERET
Deux legs

(sp) La Société de bienfaisance « L'Œuvre » et les missions de Villeret, ont reçu chacune un legs de 1000 fr. de Mme Berger-Monnier.

MONT-TRAMELAN
Un bureau de vote plus grand !

(c) En raison peut-être du beau temps, samedi après-midi, cent citoyens seulement ont assisté à l'assemblée communale présidée par M. Gerber. Après l'acceptation du procès-verbal et des comptes qui bouclent avec un petit reliquat actif, le principe de la pose d'hydrant a été accepté et dans les divers il a été décidé de choisir un bureau de vote plus grand, en raison de l'obtention du droit de vote par les femmes. Le bureau actuel était en effet trop petit.

TAVANNES
Rallye

(c) Quarante équipages ont pris part, samedi, au 5^{me} Rallye du Calvados. Les challenges ont été remportés par Mmes Rita Huguelet et Jacqueline Guinchard par la coupe de l'équipage féminin ; par M. Droz et Mlle Claudine Tièche par la coupe de l'équipage mixte et par MM. Jean-François Cléménçon et Michel Devaux pour la coupe Calvados.

LOVERESSE
Festival de chant et de musique

(c) Près de 500 musiciens se sont réunis vendredi et samedi à Loveresse à l'occasion du 58^{me} festival de chant et de musique du district de Moutier qui a connu un beau succès favorisé par un temps magnifique. Les productions de la chanteuse Mary-José Prince, finaliste de la Grande Chance 1968, ont été particulièrement applaudies.



Les creusets en graphite qui permettront sans doute de dater la découverte.

UNE FONDERIE POST- ROMAINE MISE AU JOUR DANS LE GRAND - MARAIS

De notre correspondant :
Mlle Hani Schwab, archéologue cantonale, signale la récente découverte d'une fonderie probablement post-romaine. La trouvaille a été faite dans le Grand Marais, près de Charmey (Lac) sur une parcelle qui n'avait jamais été labourée depuis la première correction des eaux du Jura (1874-1883). Un agriculteur, M. Alfred Schick, a mis au jour trente creusets en graphite, de trois grandeurs différentes, qui ont vraisemblablement servi à fondre du cuivre ou du bronze. On a trouvé également les fragments d'un moule de cloche. Certains vases portent une marque encore non identifiée (lettres i k), mais qui devrait permettre aux chercheurs de dater la fonderie.

La discussion sur l'amélioration d'un tronçon du réseau d'eau potable sous la route cantonale a dû être reportée à plus tard, l'Etat ayant reporté à l'an prochain la réfection de cette route.
Au cours de la séance, les participants ont appris que le Conseil communal s'était opposé aux plans mis à l'enquête, à Morat, pour la construction d'une deuxième ligne à haute tension devant passer dans les marais, à côté de l'actuelle. Il s'agit d'empêcher l'enlaidissement du paysage et de ne pas entraver les échanges futurs de terrains dans le cadre du remaniement parcellaire.
La commune devra désigner un délégué, afin d'épauler M. Etter, garde-chasse, dans une opération de SOS-nature, concernant le Mont-Vully et les abords des forêts.

Assemblée communale du Bas-Vully

(sp) L'assemblée communale du Bas-Vully s'est déroulée à l'école de Nant, sous la présidence de M. Emile Seilaz syndic. Les comptes communaux pour 1971 ont été adoptés. Le bilan comparatif avec l'année précédente annonce une diminution de 161.305 francs. Le syndic a renseigné l'assemblée sur la situation financière de la commune, qui peut être considérée comme satisfaisante. Les grandes dépenses se situent au poste de l'édilité, comprenant entre autres l'entretien de la route cantonale et l'amortissement de la dette envers le bureau des améliorations foncières, qui s'occupe des chemins du remaniement parcellaire. Les contributions communales à l'AVS et à l'AI deviennent également toujours plus lourdes.

Le président a encore adressé une pressante mise en garde à la population, contre les dangers de pollution provoqués par les hydrocarbures, soulignant le coût élevé des interventions de l'équipe spécialisée de Morat. M. Fernand Guillod estime, quant à lui, qu'il faut encourager les propriétaires à s'assurer contre ce nouveau danger.
De son côté, M. Samuel Noyer a rappelé que la commune se trouvait devant une alternative pouvant influencer d'une manière décisive son avenir : la promotion de l'habitat pour l'estivant et les jeunes du pays qui s'en vont faute de logement, ou le développement industriel. M. Noyer pencherait plutôt pour la première solution, estimant que le développement futur du Bas-Vully lui paraît être dans l'habitat et non dans l'industrie.
Dans sa réponse, le syndic Seilaz a déclaré qu'il était bien difficile pour le Conseil communal de s'occuper de l'industrialisation de la commune (port fluvial Rhône-Rhin), estimant que ce problème concernait davantage les universités, les chambres de commerce, ainsi que la commission des Trois-Lacs. Toutefois, personnellement, il pencherait pour le développement de l'habitat, notamment en construisant des HLM, rappelant cependant que les propriétaires savaient vendre leur terrain un bon prix.

BIENNE - BIENNE

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo : 15 h et 20 h 15. Les deux Anglais et le continent, à 17 h 30, L'homme, l'orgueil, la vengeance.
Capitole : 20 h 15, dimanche, 15 h et 20 h 15, Le Gendarme en balade.
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 45, 20 h 15, Die Sex-Hungrier.
Lido : 15 h et 20 h 15, Le Passager de la Pluie.
Méto : 20 h Jerry Land, chasseur d'espions... — Macho Callahan.
Palace : 14 h 30 et 20 h 15, My Fair Lady.
Rex : 15 h et 20 h 15, Ausser Rand und Band am Wolfgangsee - à 17 h 45, Les Trains étroitement surveillés.
Scala : 15 h et 20 h 15, Die grosse Abrechnung.
Studio : 15 h et 20 h 15, Sexy-star, 18 ans.
DIVERTISSEMENTS
Danse : Chambord - Fantasia - Domino.
Musique : Chartreuse - Astoria - City Center - Saint-Paulis - Stadthaus Nidau - Pickwick.
EXPOSITIONS
Galerie Lydie Ray (Palais des Congrès) : Bilbeaud.
Jorat sur Orvin : Exposition permanente du peintre Paul A. Robert.
Galerie de l'Estampe : Jean-Claude Kunz.
Galerie Forum-Light : céramique Alma Rosini.
Galerie Flury : 20 artistes.
Galerie d'art, Lyss : Willy Reiser.
Galerie 57 : 9 peintres biennois - Gfeller - Oppenheim - Hofkunz - Ruhlin - Oseli - Wilhelm - Item - Gerber - Keller.
Pharmacie de service de nuit et du dimanche : Pharmacie Schurch, rue de Nidau 36, tél. 2 43 54.
Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, tél. 2 52 57 ; Pharmacie Centrale, Dr Jolis-saint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13 ; Pharmacie Stern : T. Demény, rue des Marchaux 9, tél. 2 40 05.
Médecin pour cas urgents : jeudi et dimanche, tél. 6 55 66.
Bureau de renseignements : tél. 6 62 62.
Piscine ouverte : ouverte.

Billet biennois

Une raison de fraterniser

Depuis de nombreuses années, Bienne et Iserlohn entretiennent des relations cordiales. Parler de jumelage, ce serait s'engager trop loin sur le chemin de la fraternité, car on ne s'en tient qu'à des échanges d'étudiants et des confrontations sportives. Ces jours derniers, 130 jeunes sportifs sont venus nous rendre une visite de courtoisie.
Ville d'environ soixante mille habitants, Iserlohn se situe aux abords de l'autoroute Hanovre-Cologne, au sud-est de Dortmund.
Son nom — dont il faut chercher l'origine dans *jer* et *forêt* —, caractérise exactement ce que la ville est aujourd'hui : cité industrielle entourée d'admirables forêts. Une certaine analogie avec Bienne.
La aussi les autorités ont eu à résoudre des problèmes de constructions urbaines. On a heureusement préservé le centre de la ville de la voracité des bulldozers et les blocs locatifs s'élèvent avec discrétion aux alentours verdoyants.
Iserlohn se trouve donc quelque peu en deçà du conditionnement des grandes agglomérations, et cela fait son charme. Si l'on ajoute que les édiles locaux ont fait cadeau aux piétons de leur rue commerciale la plus importante, Iserlohn ne peut que séduire celui qui s'y arrête.
Quand Bienne aura donné aux piétons quelques mètres de ses rues du centre, la ville trouvera une raison de plus de fraterniser.
GASTON

Semaine de cinq jours à l'école primaire française

(c) La commission des écoles primaires françaises a décidé d'introduire la semaine de cinq jours, à titre d'essai, pendant deux ans. Jusqu'à présent cette disposition n'était valable que pendant le semestre d'été.

Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53a, tél. (032) 2 17 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous verrons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discrétion assurée.
Télex Bienne No 3 46 52

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ jusqu'à fin juin 1972 Fr. 6.50
★ jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 39.—
(* souligner ce qui convient)
Tarif : 3 mois Fr. 19.— ; 6 mois Fr. 36.— ; 1 an Fr. 69.—
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

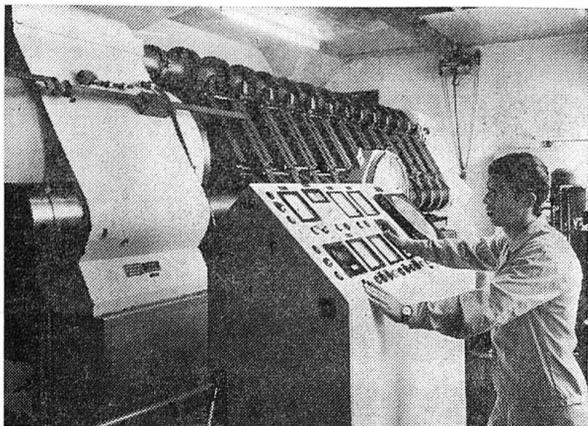
FAN FAN FAN FAN FAN

Noyez vos problèmes d'estomac dans un verre d'eau

Une sauce savoureuse, un dessert étonnant. Tout devrait aller pour le mieux. Et pourtant, vous avez la tête lourde et la torpeur vous gagne... Vous avez des problèmes d'estomac. Alors, noyez-les ! Un grand verre de VICHY-Célestins, douce, pétillante, avant chaque repas... et votre digestion deviendra toute simple.

vichy
Hôpital + Grande Grille
Eau minérale bicarbonatée sodique

OFFRES D'EMPLOIS



Jeunes gens et Messieurs

Vous êtes peut-être à la recherche d'un emploi de fabrique intéressant. Alors, n'hésitez pas, venez nous voir ou téléphonez-nous car, en effet, quelques postes sont à pourvoir.

Nous offrons divers emplois et des possibilités d'avancement avec formation dans l'entreprise.

Nous vous renseignerons volontiers plus en détail et attendons votre visite ou votre appel téléphonique.

Suchard Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel-Serrières

Téléphone (038) 21 11 55, interne 256, et demandez M. Vollenweider ou M. Berthod.

Ambiance agréable - Travail plus aisé.

Maison d'édition cherche immédiatement ou pour date à convenir

une sténodactylo

capable, avec esprit d'initiative, pour son secrétariat.

Prrière de faire offres sous chiffres CS 1376 au bureau du journal.



PHILIPS S.A.

cherche pour son siège de ZÜRICH et pour entrée immédiate ou à convenir

secrétaire

pour son département de vente Systèmes Médicaux.

Nous demandons :

- bonne sténodactylo
- formation commerciale
- bonnes connaissances d'allemand (parlé)

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 5 jours
- cantine
- caisse de pension

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à PHILIPS S.A., département du personnel, 1196 Gland.

Le pyjama estival
CALIDA pour toute
la famille.

En été, les manches et les jambes de pyjamas sont superflues. (On a bien assez chaud !) Aussi, débarrassez-vous de ça ! CALIDA a créé un pyjama spécial pour l'été. Avec short et veste, agréable et léger. En pur coton... car le coton est sain et délicieusement frais.

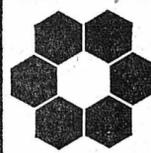
En nombreux coloris d'été et avec le bord-côte CALIDA (qui empêche la veste de remonter !)

Le mini-pyjama pour enfants
tailles depuis 4 ans **11.90**
pour dames **22.80**
pour messieurs **22.90**

CALIDA



Le centre de vos achats au centre de la ville



AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.

Travail accessoire

Nous cherchons

PERSONNES CONSCIENCIEUSES pour distribution d'imprimés dans les régions suivantes : Neuchâtel - Ville, Marin, le Landeron, Saint-Aubin, Saint-Blaise.

Horaire libre, salaire élevé.

Prrière de prendre contact, au (022) 45 05 99, heures de bureau.

Nous cherchons, pour début juin, **sommelière (ier)**

pour le pavillon des Falaises. Très bon gain. Prrière de téléphoner le matin au 24 58 42.

On cherche **coiffeuse**

pour les fins de semaines. Petit appartement meublé à disposition. ANNEMARIE COIFFURE, place Pury 3, Neuchâtel. Tél. 24 03 43.

C.I.P. — PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
Avenue de Beauregard 3 Tél. 31 57 32

engage tout de suite

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres et faciles

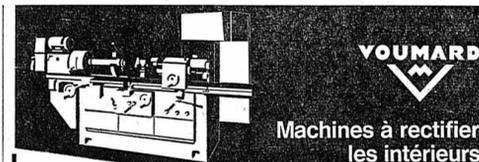
Nous engageons les étrangères au bénéfice du permis d'établissement, ou « hors plafonnement ». Faire offres ou se présenter à l'usine.

Les Restaurants Beulac

à Neuchâtel, cherchent pour entrée immédiate :

**1re dame de buffet
sommelier (ère)
fille ou garçon
de buffet**

Téléphoner au (038) 24 42 42 ou se présenter, dès 14 heures, aux restaurants.



VOUMARD
Machines à rectifier les intérieurs

cherche, pour entrée au plus tôt,

aide de bureau

connaissant bien la dactylographie.

Faire offres écrites ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures, à

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

Importante entreprise cherche

un représentant

Bon caractère, présentation agréable, plaisir à la vente et aimant le contact avec la clientèle.

Nous offrons :

articles de première qualité. Indemnités pour frais, commissions importantes. Vacances, caisse de retraite et tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Veuillez remplir sans engagement le coupon ci-dessous et l'adresser à Publicitas, 2001 Neuchâtel, chiffre P 900156 N.

Nom : _____ Domicile : _____

Prénom : _____ Rue et No : _____

Age : _____ No de tél. : _____

Discrétion absolue.



FABRIK FUER FIRESTONE PRODUKTE AG.

2072 Saint-Blaise, chemin de la Plage, tél. (038) 33 42 55

... offre

à une dame (âge 20-30 ans) ayant du plaisir aux contacts avec la clientèle, une place

d'employée
de bureau

dans son dépôt de Neuchâtel. Ce poste convient aux personnes de formation commerciale.

VOUS

apportez de la vivacité d'esprit, de l'exactitude et de bonnes connaissances d'allemand.

NOUS

attendons votre appel téléphonique. Demandez Monsieur Eschler

JOVIAL
FABRIQUE D'HORLOGERIE BIENNE

cherche à engager tout de suite ou pour date à convenir, un (e)

responsable département exportation

dynamique, possédant de bonnes notions de la langue espagnole et anglaise, pour occuper poste indépendant à responsabilités.

Seules les offres émanant de personnes connaissant bien l'industrie horlogère seront prises en considération.

Les intéressés (es) sont priés (es) de prendre contact avec notre service du personnel, route de Port 35, tél. (032) 6 81 61.

En 5 ans 182 fondations de prévoyance adhèrent à la Fondation d'Investissement

(FIP)

pour la prévoyance en faveur du personnel.

Pourquoi?

Entraide à peu de frais
Participation et transparence

► Les fondations de prévoyance jouissent au sein de notre institution de pouvoirs étendus et exercent leur droit de vote et d'élection à l'Assemblée des membres. A l'encontre des fonds de placement, seuls les frais effectifs de l'administration sont prélevés. Plus de demande de remboursement de l'impôt anticipé à établir: notre administration se charge de sa récupération.

Tant nos membres que les administrations de surveillance peuvent demander en tout temps des renseignements au sujet des placements et de la comptabilité grâce à une transparence complète.

La fortune placée en commun se répartit entre membres de la manière suivante:

Nombre de caisses	Investissement dans la Fondation d'Investissement
2	plus de 2 Mio
6	entre 1 et 2 Mio
17	entre 0,5 et 1 Mio
62	entre 0,1 et 0,5 Mio
95	en-dessous de 0,1 Mio

◀ Les fondations de toutes tailles et structures apprécient notre solution

Un bureau d'architectes qui vient de créer une fondation

► Il a pris une participation dans le fonds obligations suisses pour deux raisons: d'une part les montants des cotisations sont trop petits pour justifier la souscription d'obligations, d'autre part aucun collaborateur n'est versé dans les problèmes de placement de capitaux.

Elle a souscrit aux fonds obligations suisses et actions suisses car elle ne dispose pas d'un spécialiste en matière de placements. De plus, les attributions qu'elle obtient lors de nouvelles émissions suisses ne se font très souvent que sur une base réduite.

◀ La fondation d'une entreprise industrielle qui existe depuis quelques années

La caisse de pension d'une grande imprimerie

► Trois réflexions ont incité la direction de cette entreprise à investir dans trois de nos fonds: 1) le portefeuille obligations suisses est devenu à la longue trop compliqué et difficilement contrôlable; 2) un investissement en actions suisses permet de pallier la perte du pouvoir d'achat; 3) le rendement plus élevé des obligations étrangères apporte une augmentation appréciée des revenus.

Cette institution a investi une partie de sa fortune directement en obligations et actions suisses. De plus elle a placé un montant approprié dans notre fonds obligations étrangères étant donné que, dans l'hypothèse d'un placement direct, elle ne pourrait guère réaliser une diversification adéquate des risques dans les devises, les pays et les débiteurs.

◀ La caisse de pension d'une importante maison de commerce

La caisse de pension d'un géant de l'industrie suisse

► Le conseil de cette caisse a débuté dans les placements en valeurs réelles en investissant Fr.1 Mio dans le fonds actions suisses. Elle a également procédé, pour un montant identique, à un placement direct en actions suisses pratiquant ainsi le «Competitive Portfolio Management» de plus en plus en vogue.

Après avoir étudié les différentes possibilités de placements offertes aux caisses de pension de toutes ses filiales suisses, la direction du groupe est arrivée à la conclusion qu'un investissement exclusif dans les 4 fonds de la Fondation d'Investissement constitue la solution la plus appropriée.

◀ La filiale suisse d'un groupe international

Banques dépositaires

Les banques dépositaires sont en même temps sièges administratifs régionaux. Elles sont à la disposition des membres pour les conseiller dans leurs placements en tenant compte des besoins de chaque caisse de pension.

Pictet & Cie Banquiers, Genève

Aargauische Hypotheken- und Handelsbank, Brugg

Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne

Julius Bär & Co. Banquiers, Zurich

La Roche & Co. Banquiers, Bâle

Solothurner Handelsbank, Soleure

Spar+Leihkasse in Bern, Berne

St. Gallische Creditanstalt, Saint-Gall

FIP

Fondation d'Investissement pour la prévoyance en faveur du personnel

Domicile: 3012 Berne, Hochfeldstr. 32, tél. 031 23 55 45

Administration pour la Suisse romande: Banque Vaudoise de Crédit, 1002 Lausanne,

Pictet & Cie Banquiers, 1204 Genève

Conseil de fondation: formé par des représentants d'importantes caisses de pension, des spécialistes de la prévoyance sociale et des experts en matière de placement.

A découper et à envoyer à:

Fondation d'Investissement pour la prévoyance en faveur du personnel
c/o Pictet & Cie
Banquiers
6, rue Diday
1204 Genève

.....
Nous nous intéressons à la Fondation d'Investissement pour la prévoyance en faveur du personnel et vous prions de nous faire parvenir de la documentation.

.....
Nom: _____

.....
Maison: _____

.....
Adresse: _____

.....
Date: _____

.....
Signature: _____

Cette campagne d'information est financée par les banques dépositaires dans le but de diffuser de manière toujours plus étendue l'idée d'entraide en matière de prévoyance sociale.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La Confédération devra-t-elle légiférer pour assurer la coordination scolaire ?

De notre correspondant de Berne : Avec les votes négatifs des cantons de Berne et de Zurich le concordat scolaire perd une belle occasion de régler la coordination scolaire par une entente fructueuse entre les cantons. Pour le Jura, la situation ne pourrait être encore sauvée que par le recours à la mise sur pied d'une législation spéciale comme la motion Jardin, acceptée par le Grand conseil bernois et laisse la faculté pour éviter au Jura de manquer l'harmonisation de l'école romande.

fédérales non seulement se révèle dépassée... mais encore va trop loin dans la limitation de la souveraineté cantonale en matière d'instruction. Cette phrase montre le souci certain de sauvegarder les compétences cantonales et les cantons ont manqué l'occasion.

tion sur laquelle repose le projet des nouveaux articles 27, 27 bis et 27 quater, élaborés par le département de l'Intérieur, votés en mars par le Conseil des Etats et dont un nouveau libellé qui doit refléter les discussions de la commission du Conseil national, serait soumis aux Chambres durant cette session.

Début de la session d'été des Chambres fédérales Le gouvernement éprouve un sentiment d'insatisfaction à propos des comptes 71

BERNE (ATS). — Au début de la première séance de la session d'été, au Conseil national, le président Vontobel prononce l'éloge funèbre du conseiller national von Arx (PDC-ZH), décédé le 25 mai dernier, ainsi que de M. Antognini, ancien président du Conseil des Etats. La Chambre du peuple assiste ensuite à la prestation de serment de M. Hans Schmid (soc-SG), professeur à l'Université de Saint-Gall, successeur du conseiller national Schlegel, démissionnaire après son élection au Conseil d'Etat saint-gallois.

PREMIER OBJET Puis, le Conseil aborde le premier objet de la session: l'examen du rapport de gestion du Conseil fédéral, du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances, ainsi que du compte d'Etat pour 1971. Les rapporteurs sont MM. Eibel (rad-ZH) et Debétaz (rad-VD). Premier à prendre la parole, le député zuricois traite du rapport de gestion, et évoque notamment les problèmes touchant au personnel de la Confédération, à la procédure d'octroi des subventions et aux contrôles auxquels doit procéder la commission de gestion.

SITUATION FINANCIÈRE M. Diethelm (soc-SZ), après avoir recommandé l'entrée en matière, au nom de son parti, interpelle le gouvernement sur la situation financière. M. Biel (ind-ZH) prend

position à son tour sur l'entrée en matière, au nom de son groupe, et la recommande également, non sans critiquer vivement les dépenses militaires. Pour M. Deonna (lib-GE) la situation financière de la Confédération reste fondamentalement saine. Le député genevois rappelle aussi combien les choses sont différentes au niveau des cantons et des communes et la nécessité de réviser notre système d'imposition indirecte. Le groupe libéral, conclut M. Deonna, votera l'entrée en matière. Il en ira de même du parti radical, dont le porte-parole est M. Buergi (rad-SG).

LA PAROLE A M. CELIO Le président de la Confédération observe que le gouvernement éprouve vis-à-vis des comptes 1971 un sentiment d'insatisfaction, sur le plan financier comme du point de vue conjoncturel, puis il rappelle les dispositions prises en vue d'améliorer la situation à cet égard, non sans remarquer qu'au moment du budget, les propositions d'économies, sur le plan pratique, seront sans doute moins nombreuses qu'elles ne le sont maintenant, sur le plan théorique. Evouant ensuite la situation monétaire, en réponse aux interpellations de MM. Blatti et Eisenring, M. Celio trace un tableau très complet du problème, analysant successivement l'évolution internationale en matière moné-

taire, l'évolution financière et monétaire de la Suisse, les effets du réajustement monétaire sur notre commerce extérieur et notre capacité concurrentielle, enfin sur les structures de l'industrie et de l'emploi. En conclusion, le président de la Confédération en revient à la politique conjoncturelle. L'économie suisse dans son ensemble, note-t-il, souffrira de nouveau cette année d'un excédent croissant de la demande. Les facteurs d'expansion qui agissent dans le pays, notamment dans le secteur de la construction, et les hausses de prix déjà décidées, empêcheront vraisemblablement et malheureusement de juguler le renchérissement. Cette évolution montre combien il importe de combattre à temps, c'est-à-dire à ses débuts, la surchauffe conjoncturelle d'où découle le renchérissement. On constate une fois de plus, affirme finalement le président de la Confédération, l'impérieuse nécessité de créer les bases constitutionnelles et légales qui permettraient d'infléchir la conjoncture.

LA T.V.A. en 1977-78 En réponse au conseiller national Diethelm (soc-SZ), M. Celio fait ensuite le point de la situation en ce qui concerne la politique financière de la Confédération. Progressivement, déclare-t-il, l'Etat central aura besoin de ressources nouvelles, en particulier la T.V.A.

Le projet constitutionnel, rappelle M. Celio, devrait être achevé d'ici à 1975, ce qui permettrait l'introduction de la taxe elle-même aux environs de 1977 ou 1978.

SUITE Coordination scolaire

Avec le vote zuricois, l'affaire devient plus complexe, d'autant que Zurich avait déjà adopté le concordat, il y a quelques mois. Ce canton revient donc aujourd'hui sur l'un des points de ce concordat, tant il est vrai que l'entrée à l'école en automne n'est qu'un aspect du problème. Or, à première vue, les autres points ne sont pas liés. Cependant, pour les cantons suisses alémaniques qui gravitent autour de Zurich, cela va poser un certain nombre de questions très délicates.

rich prouve combien il est difficile, dans le cadre de l'école, de parvenir à une uniformité de vues, parce que chaque canton aimerait autant que possible conserver ses habitudes, estime le conseiller aux Etats Hans Hurlimann, de Zoug, président de la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Il montre aussi que le concordat intercantonal est probablement la bonne solution, puisqu'il peut être amélioré au fur et à mesure des exigences et des adaptations, contrairement à une solution centralisée fédérale susceptible d'engendrer des réticences dans tout le pays.

Il faudra tout simplement plus de temps pour que le concordat se réalise car il n'est pas question que les 18 cantons qui y ont adhéré et deux autres qui sont sur le point d'en faire autant fasse marche arrière.

L'initiative sur le financement des études a abouti

BERNE (ATS). — La chancellerie fédérale constate que l'initiative populaire fédérale pour la création d'un fonds d'aide remboursable destiné au financement de la formation des adultes (initiative « modèle de Lausanne »), déposée le 10 mai sous forme de proposition conçue en termes généraux, a abouti. Sur 57.883 signatures, 57.796 sont valables.

Le prévenu déposa un recours, le dossier prenant le chemin de Lausanne. Il ne s'agit ni pour le prévenu ni pour les autorités d'un procès « normal ». On veut incontestablement en avoir le cœur net, car il pourrait finalement s'agir d'un préjudice helvétique. Le tribunal suprême n'a pas pris une décision à la légère, car les juges ont mis plus de quatre mois à publier leur sentence, le procès ayant eu lieu fin février de cette année.

Epreuve de force entre la police lucernoise et un automobiliste Pour 10 fr. devant le Tribunal fédéral

QUELQUES MODIFICATIONS Pour M. Heinrich Egli, de Winterthur, président du comité « Action 133 », auteur de l'initiative en faveur du début de l'année scolaire au printemps, la décision des cantons de Zurich et de Berne ne remet nullement en cause la coordination scolaire. Tout au plus devra-t-on modifier certaines dispositions du concordat intercantonal. Un concordat trop rigide est condamné tôt ou tard à l'échec.

(c) Un procès peu commun, qui a déjà préoccupé trois tribunaux lucernois, trouvera son épilogue devant le Tribunal fédéral à Lausanne. L'accusé est un avocat du barreau lucernois, M. Emmenegger, à qui la police lucernoise avait infligé une amende de 20 francs, l'automobiliste-avocat ayant parké sa voiture sur une place réservée à la police, un panneau indiquant: « Réserve à la police entre 7 et 18 heures. » L'accusé refusa de payer, le tribunal du district de Lucerne réduisant l'amende de 20 à 10 francs. L'accusé interjeta appel, le tribunal de première instance acquittant

le prévenu, la Cour précisant, à la surprise générale, qu'aucune des voitures de police (six en tout) parkées à l'endroit en question n'était nécessaire pour des interventions urgentes. Après cet acquiescement ce fut au tour du procureur de déposer un recours, la Cour suprême ayant à son tour à s'occuper de cette affaire.

Le prévenu déposa un recours, le dossier prenant le chemin de Lausanne. Il ne s'agit ni pour le prévenu ni pour les autorités d'un procès « normal ». On veut incontestablement en avoir le cœur net, car il pourrait finalement s'agir d'un préjudice helvétique. Le tribunal suprême n'a pas pris une décision à la légère, car les juges ont mis plus de quatre mois à publier leur sentence, le procès ayant eu lieu fin février de cette année.

LA BONNE SOLUTION Le verdict négatif de Berne et de Zurich, d'autre part.

M. Tschudi à la conférence sur l'environnement de Stockholm

De notre correspondant de Berne : Le Conseil fédéral a pris acte dans sa séance d'hier matin avec satisfaction des résultats du double scrutin de dimanche. Puis M. H.-P. Tschudi a rendu compte des pourparlers qu'il vient d'avoir à Vienne et qui lui ont laissé une impression très positive sur les questions abordées dans les domaines de l'éducation et de la politique scientifique. D'autre part, il a été décidé que c'est M. Tschudi qui conduira la délégation suisse aux travaux de la conférence de l'environnement qui vient de s'ouvrir à Stockholm. M. Tschudi quittera la Suisse mercredi soir pour séjourner jeudi et vendredi dans la capitale suédoise.

sur les problèmes posés par le statut de la presse. La question sera également traitée lors de la réponse du Conseil fédéral aux interpellations Chevallaz (rad. VD), Schlegler (soc-SG), Gianella (PDC-TI), Schürmann (PDC-SO).

M. Brugger a informé ses collègues du résultat des travaux de la commission du Conseil national chargée d'étudier les mesures urgentes pour la protection des locataires contre les loyers abusifs. On a appris également que, la semaine prochaine, la chancellerie fédérale soumettra à l'Exécutif un rapport provisoire

au cadastre dans le cadre du programme d'aménagement 1971-72 des routes principales, des subventions de 4 millions au canton d'Appenzel Rh-Ext. et à celui des Grisons.

Précautions supplémentaires à l'aéroport de Cointrin

De notre correspondant : Certes rien ne permet de supposer a priori que Cointrin soit un des aéroports visés par un commando nippo-arabe. Et il faut se bien garder de dramatiser la situation. Une rapide inspection, sur place, hier en fin d'après-midi, ne permet pas au profane de repérer quoi que ce soit d'anormal. En apparence tout est d'un calme parfait.

accru des bagages, même ceux du fret. Quant aux contrôle d'identité ils sont eux aussi beaucoup plus serrés que de coutume.

conduisant à la piste. Les choses en sont là. Il ne reste qu'à souhaiter qu'elles n'évoluent pas.

VAUD

Enfant électrocuté dans sa baignoire

(c) Le jeune Alain Ribeaucourt, 15 ans, domicilié à Pully, a laissé tomber dans sa baignoire où il était resté le fœhn avec lequel il se séchait les cheveux. Découvert inanimé, le jeune homme fut transporté d'urgence à l'hôpital Nestlé à Lausanne, où tous les efforts pour le ranimer restèrent sans résultat.

Protection de la région de la Haute-Engadine: Franz Weber a gagné!

LAUSANNE (ATS). — Dans une déclaration faite à l'ATS, le journaliste Franz Weber félicite les autorités grisonnes de la protection totale qu'elles viennent d'accorder à la région des lacs de la Haute-Engadine. Elles ont ainsi suivi la volonté du peuple suisse, qui désirait voir cette haute vallée sauvée. L'an passé, une pétition lancée dans ce sens par le Fonds mondial pour la nature (WWF), la Ligue suisse pour la protection de la nature et le club alpin suisse avait recueilli en quelques semaines plus de 400.000 signatures.

M. Franz Weber, qui se consacre maintenant à la défense des sites des Baux-de-Provence, de Lavaux et du haut plateau de Montana-Crans, rappelle la campagne qu'il avait lancée en faveur de la région des lacs engadinois, avec l'appui de M. Matteo Gaudenzi, ancien maire de Silvaplana. La lutte pour le sauvetage de Surlej et de toute l'Engadine a duré des années. Elle a paru utopique au début et personne ne croyait alors à une victoire possible. Mais la presse, la radio et la télévision, puis l'opinion publique, en Suisse comme à l'étranger, furent alertées. En 1971, ce fut le succès de la grande manifestation organisée à Zurich: 453.000 francs recueillis en une nuit pour sauver la région de Surlej.

Surlej, but immédiat de l'opération, a sauvé toute la région des lacs de l'Engadine. C'est l'exemple type d'une grande victoire de la nature et de l'environnement, conclut M. Franz Weber.

Le référendum contre l'hôtel-tour d'Ouchy a abouti

LAUSANNE (ATS). — Le référendum lancé par le comité de défense des artisans et locataires d'Ouchy et le parti ouvrier et populaire lausannois contre la constitution d'un droit de superficie et l'octroi d'un cautionnement par la commune de Lausanne au profit d'un hôtel-tour à Ouchy a abouti. Environ 11.000 signatures ont été déposées lundi, alors que le minimum exigé était de 5000. Le corps électoral lausannois sera donc appelé à se prononcer.

Réponses du Conseil fédéral à des petites questions

De notre correspondant de Berne : Le Conseil fédéral a répondu hier à toute une série de petites questions, dont voici les principales.

quaiement de perdre de leur efficacité. A ce propos, le Conseil fédéral relève que dès le 1er avril une taxe supplémentaire de 70 francs par quintal frappe les importations de poudre de lait écrémé additionné de graisse non lactique. Pour les succédanés fabriqués dans le pays, la taxe de 15 fr. par 100 kg a été rétablie. D'autres mesures visant à renchérir les succédanés sont entrées en vigueur le 1er mai. Parallèlement afin d'encourager l'utilisation du lait entier pour l'élevage, la contribution par vache a été portée de 200 à 250 francs.

IMPORTATION DE LAIT ECREMÉ

M. P. Teuscher (PPS, VD) a posé le problème de l'importation des succédanés de lait pour l'affouragement du bétail. Par un postulat accepté à la session d'hiver 1971 le Conseil fédéral a été invité à examiner s'il n'y aurait pas lieu d'empêcher à l'avenir des livraisons excédentaires de lait en limitant et, au besoin, en faisant cesser complètement l'importation de fourrages à base de succédanés de lait et de leurs composants (poudre de lait écrémé et graisses).

Le Conseil fédéral estime avoir pris les mesures qu'il fallait pour endiguer l'utilisation de succédanés de lait. Cas échéant les mesures pourraient être réexaminées afin de les adapter au but poursuivi.

NATIONALE 13: IL SERAIT DIFFICILE D'AVANCER LES TRAVAUX

Il n'est pas question de procéder à des « aménagements hors programme » en matière de construction de routes nationales, mais certaines adaptations seraient possibles lors de l'établissement des programmes de construction annuels, vient de répondre en substance le Conseil fédéral à une petite question du conseiller national Oehler (PDC-SG), qui avait demandé, en avril dernier, que soient avancés les travaux sur la N 13, en particulier dans le Rheintal saint-gallois.

J.-P.G.

Nouvelles financières Nouvelle hausse de l'indice des prix de gros

BERNE (ATS). — L'indice des prix de gros s'est inscrit à 117,7 points à fin mai (1963 = 100). Il a ainsi progressé de 0,4 % par rapport au niveau du mois précédent (117,2) et de 2,6 % depuis mai 1971 (114,7).

Reprise de la navigation sur le Rhin

BALE (ATS). — La réparation de l'écluse de Kembs sur le Rhin, qui avait paralysé le trafic fluvial depuis mardi dernier, doit être terminée mercredi à 5 heures du matin.

Chaque alerte en gare de Bâle-Saint-Johann

BALE (ATS). — Près de vingt-quatre pompiers ont été à pied d'œuvre dimanche après-midi à la gare des marchandises de Bâle - Saint-Johann, afin d'empêcher l'explosion de 19 wagons-citernes remplis d'essence. Les wagons ayant été trop remplis, le liquide, sous l'effet de la chaleur, commençait à se dilater et l'essence débordait déjà de trois wagons. Les pompiers ont giclé un tapis de mousse et ont refroidi à l'eau les wagons jusqu'à ce qu'une partie de l'essence puisse, sans risque, être pompée.

Loterie à numéros: pas de gagnant au premier rang

Liste des gagnants du tirage du 3 juin 1972: 9 gagnants avec 5 numéros plus le numéro complémentaire 44.303 francs. 45; 229 gagnants avec 5 numéros 1741 fr. 20; 13.470 gagnants avec 4 numéros 29 fr. 60; 221.007 gagnants avec 3 numéros 1 fr. 80.

Conservatoire de musique de Genève Ecole supérieure d'art dramatique Concours d'admission: lundi 18 septembre 1972 Renseignements et inscriptions au Conservatoire, place Neuve, 1204 GENEVE

Chaque alerte en gare de Bâle-Saint-Johann

Loterie à numéros: pas de gagnant au premier rang

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

PAUSE-CAFE ELAN RENOUVELLE

M
Pour les amis de l'eau et du soleil:

Linges de bain, maintenant en Multipack!

(on n'en a jamais assez!)

en pur coton, à dessins Jacquard et couleurs modernes 10.-
Dimensions: 70x140 cm

MIGROS
Multipack

2 linges 17.-

(au lieu de 20.-)

3 linges 25.50 (au lieu de 30.-) etc.

MIGROS

Grâce à cette clef, vous faites le plein à des

PRIX	SELF
normale	super
65	68

24 heures sur 24
Pas de pourboire...
1 facture mensuelle...

Station-service et self-service des
Deurres CLERC & LOEW

Renseignements:
Ø 31 32 32

Occasion expertisée
NSU 1200 C

beige, modèle 1970, 3900 km, très soignée, garantie.
Garage Zeder, Cortallod.
Tél. 42 10 60.

136 A

Lada
la nouvelle 1200 qui étonne...

Fr 7950.-

Garantie prolongée
Service tous les 10000 km.

Importateur: SADES SA, 1022 Chavannes

Boudry: Ricardo voitures.
Fleurier: Garage Basset & Magg.
Yverdon: Garage du Chasseron, le Bey.

* * * * *

← vitasec
NETTOYAGE A SEC

bon marché
mais bien fait!

Flandres 1 / Baffieux 3

* * * * *

W

GARAGE WASER
NEUCHÂTEL

Mini 1000

modèle 1969.
Nombreux accessoires.
Expertisée.
Prix: Fr. 3500.—.
Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

W

LE PALAIS DES MACHINES À LAVER

Le plus grand choix

Entièrement automatique, 5 kg de linge sec, 10 programmes, économiseur, filtre de sécurité.

Prix discount **748.-**

Modèle grand luxe, 5 kg de linge, pré-lavage, lavage et Comfort, 12 programmes Bio-automatique, sans fixation.

Prix conseillé 1690.—
Notre prix **1190.-**

OCCASIONS UNIQUES

Sunbeam IMP

1972, gris métallisé, 40.000 km, expertisée.

Vauxhall VX4

blanche, moteur révisé.
Fr. 1500.—.
Echange - Reprise - Crédit.

GARAGE MARIO BARDO,
Sablon 47, Neuchâtel.
Tél. 24 18 42.

Occasion unique

Mazda 1800

modèle 1971, grise, 29.000 km, expertisée, prix intéressant, garantie.

Tél. 42 10 60.

AUTO-LOCATION

33 11 44

AUTO-LOCATION

33 11 44

AUTO-LOCATION

33 11 44

GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)

Évitez les ennuis des **fausses dents** qui glissent

De nombreuses personnes ont enduré un véritable supplice à cause de leur prothèse dentaire qui glissait ou qui tombait juste au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte de cette perspective. Saupoudrez votre appareil de **Dentofix**, la poudre adhésive spéciale. Elle assure l'adhérence parfaite et la stabilité de votre dentier et le rend plus agréable à porter. **Dentofix** élimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85.

hug

Musique
Neuchâtel
Tél. 25 72 12

La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE

Scholtès

avec four à nettoyage automatique intégral par pyrolyse

- 4 plaques
- programmeur
- minuteur
- tourne-broche

à **Fr. 1480.-**

Reprise de votre ancienne cuisinière

Fermé le samedi après-midi

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21

Fr. 4.—

6 photos d'identité livrables tout de suite.

Pas d'automate. Photo express Sablons 57. Tél. 25 19 69.

A vendre machine à **héliographe**

Forster, conviendrait à petite entreprise. Tél. (038) 31 55 44.

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

VÉHICULES À MOTEUR

VW 1300

1966 - blanche
103.060 km
Fr. 2800.—

VW 1300 L

1970, beige
65.660 km
Fr. 4600.—

Record 1900 S

1970, gold
57.070 km
Fr. 7700.—

Renault 4 L

1970, blanche
36.560 km
Fr. 4400.—

VOITURES GARANTIES
Garages Schenker
2088 Hauterive
Tél. (038) 33 13 45.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

P
E
U
G
E
O
T

204 **BREAK 1966**, 6 CV, rouge, 5 portes, intérieur simili.

204 **BREAK 1968**, 6 CV, rouge, 5 portes, intérieur simili, moteur révisé.

304 **COUPÉ 1970**, 7 CV, gris métallisé, 2 portes, intérieur drap, 26.000 km.

404 **1967**, 9 CV, beige, toit ouvrant, intérieur simili.

404 **COUPÉ 1967**, 9 CV, gris métallisé, intérieur simili.

404 **1968**, 9 CV, pastel, toit ouvrant, intérieur drap + housses.

404 **SLI 1968**, 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir, injection, 63.000 km.

404 **1968**, 9 CV, rouge, tout ouvrant, intérieur simili.

404 **GT 1969**, 9 CV, verte, intérieur drap, 38.000 km.

404 **1969**, 9 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur simili, 57.000 km.

404 **1967**, 9 CV, verte, toit ouvrant, intérieur simili.

404 **1965**, 9 CV, bleu, toit ouvrant, intérieur drap.

404 **BREAK 1971**, 9 CV, blanche, 5 portes, intérieur simili, 3000 km.

504 **SL 1970**, 10 CV, blanche, intérieur cuir noir, 40.000 km.

504 **SL 1970**, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.

504 **AUTOMATIQUE 1971**, 11 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur rouge, injection.

504 **1971**, 11 CV, pastel, intérieur gris, 57.000 km.

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

GARAGE DU LITTORAL

M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

l'argent
tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide — discret
simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

X

Bon

Je désire **Fr.** _____
tout de suite en espèces.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

FLEURS

Tagètes nains, 8 fr.
le 100; hauts 8 fr 50;
reines-marguerites
hautes et naines;
giroflées d'été;
phlox annuels,
8 fr. 50 le 100;
zinnias hauts et
nains; cosmos,
12 fr. le 100;
agératums blancs;
pétunias blancs,
bleus, rouge et
blanc, 8 fr. 50 la
douzaine; alyssums
blancs et violets
pour bordure, 7 fr.
la douzaine; salvias,
10 fr.; gueules-de-
lioup, 2 fr. la dou-
zaine; impatiens
(buveuses), 1 fr. 50
pièce; géraniums,
3 fr. 50; tomates,
céleris, etc., contre
remboursement
+ port.
Roger Cottler,
horticulteur,
1565 Missy.
Tél. (037) 67 12 82.

Nappages nouveaux

dralon - fil - coton.
Tous coloris au mètre.
Dessins Anne de Solène.

Piolino

Yverdon
spécialisée depuis 135 ans

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

BOSCH

le frigo
qu'on achète
de confiance

modèle 140 I
à Fr. 298.— déjà

congélateur
à partir de
Fr. 578.—

Visitez notre
exposition
permanente des
derniers modèles

**Quincaillerie
de la Côte
Peseux**

Parcage en face
des magasins.
Tél. 31 12 43.

OCCASIONS EXPERTISÉES

Fiat 1500

1963, gris foncé,
95.000 km.

Ford Corsair

1964, grise,
73.000 km.

Ford Taunus 12 M

1965, blanche.

Ford Cortina E

1969, gris
métallisé,
60.000 km.

NSU 110 SC

1967, rouge.
Excellent état.
Agence Datsun

Garage M. BARDO
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42.

A vendre
Escort GT

1968,
avec accessoires.
Tél. (038) 33 50 80,
aux heures
des repas.

Occasion unique
Opel Kadett Rallye 1900

1970, état de neuf.
Tél. 36 15 70.

A vendre, pour
raison financière,
Opel Ascona

automatique, 1972,
6000 km, état neuf.
Adressez offres écrit-
tes à EV 1378 au
bureau du journal.

A vendre:
Sunbeam Alpine

modèle 1963, avec
hard top, pneus
neufs, en bon état,
1500 fr.

VW 1500 S

en bon état,
expertisée, 1550 fr.
Garage-carrosserie
du Lac,
2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 22 04.

J'achète
au comptant toutes
voitures récentes.

**Auto-Marché
Cornaux**

Tél. 47 16 12-47 10 40.

J'achète

voitures d'occasion
toutes marques.
Tél. (038) 25 29 50.

A vendre
remorque
genre Erka,
état neuf, 400 fr.
S'adresser:
M. Le Calvé,
72, rue du Vignoble,
Cornaux (NE),
à partir de 17 h 30.

A vendre pour cause
de départ
Opel Ascona

1969,
4 portes.
Tél. 24 17 62.

FAN SPORTS



L'EXPRESS

football

Encore quatre inconnues en championnat de ligue nationale

Ligue A: on ne se fait pas de cadeaux

Ligue B: Fribourg est dans le bon vent

Bâle, c'est l'effondrement et, au train où vont les choses, il risque fort de sortir de cette compétition nu comme un ver. Depuis la finale de la coupe, il est miné par la psychose de la défaite. Il n'a plus aucune confiance, il est à bout de souffle et de nerfs: le dernier quart d'heure de son match contre Lucerne l'a abondamment prouvé. Cette saison des records va probablement se terminer, pour lui, par une immense déception.

Bâle, c'est l'effondrement et, au train où vont les choses, il risque fort de sortir de cette compétition nu comme un ver. Depuis la finale de la coupe, il est miné par la psychose de la défaite. Il n'a plus aucune confiance, il est à bout de souffle et de nerfs: le dernier quart d'heure de son match contre Lucerne l'a abondamment prouvé. Cette saison des records va probablement se terminer, pour lui, par une immense déception.

DÉSARMÉ

Lui qui est parvenu à gagner deux fois le titre alors qu'il comptait cinq points de retard, il donne bel et bien l'impression de le lâcher, tandis qu'il se trouvait dans une situation extrêmement solide: quatre points de réserve à deux tours de la fin. En mars, il se sentait capable de faire plier Zurich au cas où il n'aurait qu'un point de retard avant l'ultime rencontre. Maintenant, il a beaucoup de raisons de craindre la venue de Zurich à Saint-Jacques.

Young Boys l'a désarmé. Pour comprendre ce qui est arrivé, il faut savoir que ce 4-1 est la défaite la plus lourde que Bâle ait concédée depuis 1968, en championnat. Il a même été traité plus durement par l'insignifiant Young Boys que par Celtic à Glasgow, par Ajax à Amsterdam, par Spartak à Moscou. Ce n'est pas peu dire! Benthous va-t-il oser prendre les décisions que les événements semblent rendre nécessaires? L'année dernière, à Berne, il n'a pas remplacé Kunz par Laufenburger. Cette fois, il a subitement quatre ou cinq joueurs en état de «dépression»: Hitzfeld ne marque plus et il rate les plus belles occasions, Balmer n'a plus de tranchant,

Blaettler paraît souvent dépassé; derrière, ce n'est pas mieux. On verra.

AUCUNE COMPLAISANCE

A part cette défaite de Bâle, on est tenté de dire que rien n'a bougé, sinon que Sion et Winterthur sont définitivement éliminés de la coupe de l'UEFA. Lausanne se cramponne. Young Boys mériterait d'y participer en raison de sa victoire de samedi.

On n'a pas fait de cadeau: Saint-Gall a été battu à Granges, Lugano ne s'est pas laissé mater par Lucerne. Aucune complaisance: on le relève avec satisfaction en se souvenant que la fédération allemande n'a pas fini de démenter l'écheveau de scandales de la «Bundesliga».

On luttera jusqu'au dernier soir. Encore après, peut-être...

CHIASO EN LIGUE A

N'ayant pas trébuché à Mendrisio, Chiaso est en ligue A: le Tessin a de nouveau deux clubs en série supérieure. La saison prochaine, les équipes de ligue B seront déchargées d'un très mauvais déplacement. Celles de ligue A auront le plaisir de passer deux fois le tunnel. Je vois leur enchantement d'ici!

Fribourg a limité les dégâts à Martigny: il est dans le bon vent. Vevey en est à sa cinquième défaite consécutive: c'est la fin des haricots. Son effacement

sera un des grands mystères de ce championnat. Quant à Neuchâtel Xamax, il s'est compromis à Wettingen. Il faut reconnaître que Wettingen a beaucoup de vigueur ces temps.

Cette phase du championnat est vraiment une épreuve difficile. Ceux qui ont sommeillé s'y réveillent pleins de venin, ceux qui se sont joués de tous les obstacles auparavant s'y trouvent subitement sans arguments.

Vevey et Neuchâtel Xamax ont encore une petite chance. Une toute petite.

Au bas de classement, le problème n'est pas résolu mais, par les effets fustigés de sa défaite de Saint-Gall, Monthey a le pied dans le fossé tandis qu'Etoile Carouge, vainqueur d'Aarau, peut considérer avec sérénité sa dernière rencontre, avec Neuchâtel Xamax: il est sauvé.

Guy CURDY



CONTRASTE. — La grande joie du Bernois Brenninger n'a d'égale que la détresse du gardien Kunz. Bâle réussira-t-il à se remettre de ce coup de massue donné... avec le sourire? (Keystone.)

A l'étranger

Espoirs soviétiques...

La fédération soviétique a fait savoir aux dirigeants de l'équipe de New-York et à ceux de quatre autres clubs nord-américains que la formation de Dynamo Moscou ne pourra pas faire la tournée qu'elle avait projetée, du 7 au 21 juin. La raison invoquée pour l'annulation de cette tournée aux Etats-Unis réside dans le fait que l'équipe de Dynamo a fait appel auprès de l'UEFA de sa défaite (3-2) contre Glasgow Rangers en finale de la coupe des vainqueurs de coupe, le 24 mai dernier, à Barcelone.

La formation moscovite, on le sait, arguë du fait que le match avait été faussé dans les cinq dernières minutes par les nombreux «supporters» écossais qui avaient envahi le terrain, empêchant le déroulement normal de la rencontre. Elle demande que cette finale soit rejouée.

Les seize équipes pour Munich sont connues

En battant la Corée du Nord, l'Iran est devenu le seizième qualifié pour les Jeux de Munich. Ainsi, toutes les équipes qui participeront au tournoi olympique sont connues. Il s'agit du tenant du titre, la Hongrie, du pays organisateur, l'Allemagne de l'Ouest, et de l'URSS, la Pologne, l'Allemagne de l'Est et de la Danemark (Europe), le Maroc, le Ghana et le Soudan (Afrique), la Malaisie, la Birmanie et l'Iran (Asie), le Mexique et les Etats-Unis (Amérique centrale et du Nord) et le Brésil et la Colombie (Amérique du Sud). Le tirage au sort des quatre groupes préliminaires aura lieu le 11 juin à Munich.

Coupe de Pologne

Quatre buts de Lubanski en finale

A Lodz, Gornik Zabrze a enlevé la coupe de Pologne en battant, en finale, Legia Varsovie par 5-2 (1-2). Les buts ont été marqués par Lubanski (4) et Szoltysek pour Gornik Zabrze et par Gadocha pour Legia Varsovie.

gymnastique

LE CHAMPIONNAT SUISSE PAR ÉQUIPES

Zurich vainqueur - Neuchâtel 6^{me}

La première formation zuricoise a remporté de manière méritée le championnat suisse par équipes, à Bassersdorf, auquel ont pris part 16 équipes. Les Zurichois ont distancé de 3,10 points l'équipe de Berne-Berna I et de 11,10 points celle d'Ascona I.

C'est la deuxième fois, après 1969, que les Zurichois remportent ce championnat suisse. Ils ont été en tête depuis le début. Seuls, finalement, les Bernois les ont quelque peu inquiétés, les Tessinois ne pouvant intervenir dans la course au titre.

Il est difficile de faire une comparaison des performances. Deux concurrents seulement ont accompli le programme

complet. Il s'agit d'Hans Ettlin (Berne-Berna) et Max Bruhwiler (Zurich). Le Bernois a totalisé 55,30 points contre 55,10 à son rival.

Une déception a été enregistrée avec le classement extrêmement modeste du BTV Lucerne. Il est vrai que les Lucernois devaient se passer des services de deux membres de l'équipe nationale: Paul Muller, toujours blessé, et Roland Hurzeler, qui souffre d'une blessure à un genou.

RÉSULTATS

1. Zurich I (Max Bruhwiler, Edi Greutmann, Robert Bretscher, Armin Vock, Urs Illi, Rene Biber) 163,20 p.;

Les résultats de Rochefort

Dans notre édition d'hier, nous avons publié les commentaires de la 41^{me} Fête de l'Union gymnastique du Val-de-Travers, à Rochefort. Nous revenons aujourd'hui sur cette manifestation pour en communiquer les résultats:

CONCOURS DE SECTIONS

Sections invitées. — 1. La Sagne - Sainte-Croix 109,40 points; 2. Le Château - Sainte-Croix 108,50; 3. Les Geneveys-sur-Coffrane 107,16; 4. Fontaines 104,26. Sections de l'Union gymnastique du Val-de-Travers. — 1. Couvet 106,95 points; 2. Noiraigue 106,60; 3. Môtiers 105,86; 4. Travers 105,40; 5. Saint-Sulpice 104,40; 6. Rochefort 103,31.

103,31. INDIVIDUEL

Artistique B (4 concurrents). — 1. Yves Maulini, Travers, 45,50 dist. argent, gagne le challenge «Daniel Jeanneret» de Couvet; 2. Jacques-Alain Maulini, Travers, 44,90 dist. bronze. Artistique dames (14 concurrentes). — 1. Monique Bridel, Boudry, 29,30 dist. or; 2. Fabienne Pizzera, Boudry, 28,30 dist. argent; 3. Corinne Gerber, Boudry, 28,00 dist. bronze. Pupillettes (une concurrente). — 1. Christine Schindler, Travers, 122,10 dist. bronze. Athlétisme A (12 concurrents). — 1. Christian Walter, la Sagne-Sainte-Croix, 3500 dist. or; 2. Eric Walter, la Sagne-Sainte-Croix, 3278 dist. argent; 3. Bernard Schneider, Couvet, 3191 dist. bronze. Athlétisme B (28 con-

currents). — 1. Denis Perrin, Couvet, 2967 dist. argent; 2. Eric Gacond, Rochefort, 2562 dist. bronze; 3. Pierre-Yves Frossard, Couvet, 2560 souvenir. Athlétisme dames (17 concurrentes). — 1. Jacqueline Perrenoud, la Sagne, 1461 dist. or; 2. Sylvia Steiner, Couvet, 1180 dist. argent; 3. Thérèse Gasser, Rochefort, 951 dist. bronze. Nationaux A (2 concurrents). — 1. Fred Siegenthaler, Couvet, 57,80 dist. or; Serge Roth, Môtiers, 54,90 dist. argent. Nationaux B (9 concurrents). — 1. André Meigniez, Geneveys-sur-Coffrane, 46,40 dist. argent; 2. Sylvain Robert, Travers, 45,00 dist. bronze; 3. Bernard Brunisholz, Môtiers, 44,60 souvenir. Jeunesse A artistique (4 concurrents). — 1. Jean-Marc Mathez, Geneveys-sur-Coffrane, 35,20 dist. bronze; 2. Philippe L'Herbette, Travers, 34,90 souvenir. Jeunesse A, athlétisme (30 concurrents). — 1. Domenico Vigliotta, Couvet, 2050 dist. bronze; 2. Jean-Claude Besomi, Saint-Sulpice, 2018 souvenir; 3. Roger Gaillie, Travers, 1726 souvenir; 4. Blaise Mathez, Saint-Sulpice, 1518 souvenir. Jeunesse B, artistique (7 concurrents). — 1. Luc-André Thiébaud, Couvet, 28,30 dist. bronze; 2. Dominique Fivaz, Couvet, 27,80 souvenir; 3. Daniel Perret, Amis-Gyms-Neuchâtel, 27,20 souvenir. Jeunesse B, athlétisme (25 concurrents). — 1. Francis Fatton, Môtiers, 1255 dist. bronze; 2. Marc-André Egger, Rochefort, 1121 souvenir; 3. Jean-Luc Egger, Rochefort, 929 souvenir; 4. Didier Schmidt, Couvet, 920 souvenir.

Les Suissesses à l'examen

A Ruti, les protégées de Ludek Martschini ont laissé une impression mitigée lors du programme imposé du tournoi qualificatif pour Munich. Si des progrès sensibles ont été entrevus par les 1200 spectateurs au saut du cheval ainsi qu'aux barres asymétriques, les exercices au sol et la poutre n'ont guère donné lieu à de brillantes exhibitions. Dans le duel qui oppose Kaethi Fritschi à Patricia Bazzi, la Tessinoise a dû concéder 0,30 points dans ce programme imposé, dont voici le classement:

1. K. Fritschi 35,60 p.; 2. P. Bazzi 35,30; 3. L. Marti 34,25; 4. C. Steger 33,80; 5. J. Stever 32,95; 6. R. Steger 32,80; 7. J. Zimmermann 31,80; Etienne 32,30; 9. E. Zimmermann 31,80. Meilleures notes aux engins: K. Fritschi 9,00 au saut du cheval, 9,05 aux barres asymétriques et 8,95 au sol, P. Bazzi 8,80 à la poutre.

Le championnat suisse des réserves

Deux buts de Favre à Wettingen

WETTINGEN - NEUCHÂTEL XAMAX 2-4 (2-0)

Marqueurs pour Neuchâtel Xamax: Favre (2) Guillaume, Ehrbar. Neuchâtel Xamax: Rickli; Thoutberger, Mundwiler, Buchs, Triadu; Bertoni, Nussbaum; Ehrbar, Favre Michel, Guillaume, Amstutz. En seconde mi-temps: Bertoni cède sa place à Farine.

Neuchâtel Xamax alignait sept juniors contre Wettingen. Ils jouèrent d'une façon nonchalante en première mi-temps; ils pensaient «juniors» et ce qui devait arriver arriva avant la mi-temps; ils encaissèrent 2 buts.

Une reprise en main sérieuse à la pause et un changement. Farine prenant la place de Bertoni firent que la physiologie de la rencontre fut tout autre. Les Neuchâtelois accablèrent Wettingen dans ses derniers retranchements. Le résultat ne se fit pas attendre et Favre réussit l'égalisation en marquant deux buts splendides. La pression des hommes de Merlo continua et deux nouveaux buts, un de Guillaume et un d'Ehrbar scellèrent le résultat de cette partie laissant Neuchâtel Xamax vainqueur.

Une nouvelle fois les «rouge et noir» dominèrent des sœurs froides à leurs par-

tisans, mais, grâce à une grande volonté en seconde mi-temps, ils renversèrent la situation. Il ne faudrait cependant pas toujours jouer avec le feu. Encore un petit effort car la fin du championnat est à la porte; il serait dommage de perdre le titre «au poteau».

Mo

Les autres résultats

Groupe A: La Chau-de-Fonds - Sion 0-1; Granges - Saint-Gall 1-1; Lausanne - Bienna 0-3; Lucerne - Lugano 5-2; Winterthur - Grasshoppers 2-2; Young Boys - Bâle 1-3; Zurich - Servette 1-2. Groupe B: Bellinzona - Vevey 0-1; Bruhl - Monthey 4-2; Etoile Carouge - Aarau 4-1; Martigny - Fribourg 2-0; Mendrisiosart - Chiaso 2-0; Wettingen - Neuchâtel Xamax 2-4.

Classements

Groupe A: 1. Bâle 25, 44; 2. Grasshoppers 25, 42; 3. Lausanne 25, 32; 4. Granges 25, 29; 5. Servette 25, 28. Groupe B: 1. Neuchâtel Xamax 20, 34; 2. Fribourg 21, 34; 3. Etoile Carouge 21, 28; 4. Aarau 22, 28; 5. Martigny 20, 25.

Garbani: à Lausanne ou à Servette?

Après s'être occupé de la première équipe, puis de la section junior, Paul Garbani va quitter Neuchâtel Xamax: son contrat est, en effet, venu à échéance. Lausanne-Sports, par voie de communiqué, l'a annoncé arrivant, titulaire d'un poste à plein temps d'entraîneur des juniors et de «découvreur» de talents.

de mon remplacement, à Neuchâtel, par M. Artimovicz. Le club genevois, à qui j'expliquais que, Genevois, il me serait agréable de travailler à Genève, me dit

«pourtant ne pas pouvoir créer un poste professionnel d'entraîneur des juniors. Voilà pourquoi Garbani a accepté la proposition vaudoise. Pourtant dimanche, MM. Jordan et van Gessel sont revenus à la charge, avec d'autres termes: Ce que Lausanne peut faire, nous le pouvons aussi. Venez donc chez nous, nous vous offrons les mêmes conditions. Et de faire comprendre à Paul Garbani que ses talents sont reconnus, que Servette aurait tout intérêt à s'attacher ses services, etc.

REGRETS, MAIS...

Garbani ayant fait état de sa parole donnée à Lausanne, il lui est impossible de faire marche arrière. Je le regrette, pour deux raisons. D'une part, parce que Genève est «ma» ville et que j'y serais retourné avec plaisir, d'autre part, parce que MM. Jordan et van Gessel ont tenté de tout faire pour que cette collaboration soit possible. Mais il semble qu'ils n'ont pas été suivis et que c'est l'annonce lausannoise qui a précipité les choses.

Il se pourrait que Servette — du moins le dit-il — entreprenne des démarches, directement et par voie de presse, afin que Paul Garbani soit Servettien et non Lausannois...

S. DOURNOW

EXPLICATION

Cette annonce n'a pas été sans surprendre Servette, qui s'est indigné et qui a eu, dimanche matin, un entretien avec Paul Garbani. Pourquoi? C'est le principal intéressé qui nous l'a révélé:

«Depuis trois ans, toutes les saisons, Lausanne me fait la même proposition: celle d'occuper le poste pour lequel, dernièrement, j'ai donné ma parole. Pourtant, cet hiver, j'étais allé trouver des dirigeants servettiens. C'était au moment

Krøemer: ménisque

Le Neuchâtelois Peter Krøemer, qui a dû cesser la compétition au cours de ce second tour de championnat, a été opéré du ménisque (genou gauche), mardi dernier. Il a recommandé à marcher hier.

Pour que votre nouvelle voiture ne se déprécie pas trop rapidement

DINITROL le procédé vraiment efficace CONTRE LA ROUILLE

Test et renseignements: CARROSSERIE D'AUVERNIER L. Grosjean Tél. 31 45 66

PEKA

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ETAINS

VENTE DIRECTE

KRAMER · 2002 · NEUCHÂTEL · TEL-038-250522

Achetez votre MACULATURE au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

1 FIAT 128 + 5000 autres PRIX 1 FIAT 500

LOTERIE

DE NEUCHÂTEL-SPORTS

DES BILLETS SONT EN VENTE CHEZ:

Moulin tabacs
Moka Bar
Bertschi sports
Chez Nina

Schneider tabacs
Café du Stade
Delley sports
Kiosque Favag

Tirage le 10 juin après le match Neuchâtel Xamax - Etoile Carouge

MIREXAL

SWISS MADE

Montres à ancre suisses, de haute précision.
Avec un service envié de tous.

MIREXAL electronic

de précision électronique; ne doivent pas être remontées, incabloc, seconde au centre, calendrier.



Ronde,
boîtier acier
style «sport»,
cadran
gris-acier
150.-



Boîtier acier TV,
moderne,
cadran bleu
150.-

Montre pour dames,
automatique, 25 rubis, incabloc,
seconde au centre,
calendrier, boîtier acier,
cadran bleu.
120.-



Montre pour dames,
automatique, 25 rubis, seconde
au centre, calendrier,
cadran de couleur argent ou or,
boîtier plaqué, 20 microns
105.-



MIREXAL
en exclusivité à la **MIGROS**

motocyclisme

Cinquième manche du championnat suisse

SPORTS

MEILLEUR TEMPS ET DOUBLE VICTOIRE POUR LE CHAMPION D'EUROPE RUNGG

C'est à Mesocco, en lieu et place de la déjà traditionnelle manche du championnat suisse motocycliste de Tenero...

qu'il n'avait rien perdu de son brio puisqu'il a remporté les deux classes dans lesquelles il courait, les quarts et les demi-litres...

manche du championnat suisse n'était pas réalisée dans les grosses cylindrées. Les quatre premières épreuves avaient vu les victoires de Willi Schweizer...

Chez les débutants, le Tessinois de Neuchâtel Liliano Filippini, sur Suzuki, s'est imposé dans les demi-litres.

Classements

Débutants

50 cmc.: 1. Reio Demarmels (Be) Kreidler, 3'30"8 (moyenne 51,231).

Licenciés

50 cmc.: 1. Josef Kullmer (Birsfelden) Kreidler, 3'02"1 (59,307).

hockey sur glace

A LA LIGUE SUISSE

M. Fruttschi ne partirait pas

Au cours d'une récente séance du comité central de la Ligue suisse de hockey sur glace, M. Charles Fruttschi, président de la commission technique (L.S.H.G.)...

ment le seul à pouvoir remplir la fonction de président de la commission technique avec toutes les compétences requises.

bob

A l'équipe nationale

Que feront Wicki et Stadler ?

Douze des treize clubs membres étaient représentés à l'assemblée des délégués de l'Association suisse de bobleigh et tobogganing...

décision de Jean Wicki et de René Stadler. L'un et l'autre n'ont pas encore confirmé s'ils entendaient continuer la compétition.

hippisme

SAISON ALLONGÉE

En ce qui concerne les cadres de l'équipe nationale, Walter Graf a déclaré que leur composition dépendait de la

La date tardive des championnats du monde 1973 (mi-février à Lake Placid) permettra un allongement de la prochaine saison.

Championnat suisse

rugby

La Fédération suisse est née

Au cours d'une assemblée tenue à Lausanne, la fédération suisse de rugby a été officiellement fondée.

tennis

Andres Gimeno et Billie-Jean King vainqueurs à Paris

A Roland Garros, l'Espagnol Andres Gimeno a remporté le titre du simple messieurs des championnats internationaux de France, en battant le Français Patrick Proisy 4-6 6-3 6-1 6-1.

athlétisme

LA JEUNE EST-ALLEMANDE EST EN FORME

B. Pollak: meilleure performance de l'année

La jeune Allemande de l'Est Burglinde Pollak, qui aura 21 ans samedi, a remporté, comme on s'y attendait, la rencontre Suisse-Allemagne de l'Est de pentathlon féminin, à Zurich.

EXCELLENTE FORME

Burglinde Pollak, qui a totalisé 4730 points, a amélioré de 53 points sa propre meilleure performance mondiale de l'année.

boxe

Ce soir au Royal Albert Hall de Londres

Finnegan met son titre européen des mi-lourds en jeu

1972 à Berlin selon l'avis de beaucoup de critiques, il méritait la décision.

L'Anglais Chris Finnegan, champion d'Europe des mi-lourds depuis seulement quatre mois, mettra son titre en jeu pour la première fois ce soir au Royal Albert Hall de Londres.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 21 des 3-4 juin 1972:

19 gagnants avec 13 points = 4134 fr. 50.

547 gagnants avec 12 points = 143 fr. 60.

5611 gagnants avec 11 points = 14 fr.

31.180 gagnants avec 10 points = 2 fr. 50.

hockey sur terre

Le championnat suisse

La dernière journée du groupe est du championnat suisse de série A n'a donné aucun changement en tête du classement.

Dans le groupe ouest, le dénouement a eu lieu la semaine dernière. Servette et Black Boys Genève jouaient la poule finale avec Rotweiss Wettingen et Olten.

Classement final du groupe est: 1. Rotweiss 14 matches, 24 points; 2. Olten 24; 3. Blauweiss Olten, 19; 4. Lucerne 16; 5. Red Sox 13; 6. Nordstern Bâle 8; 7. Grasshoppers 4; 8. Lugano 3.

LECÔ Choco-Drink de bonne humeur avec

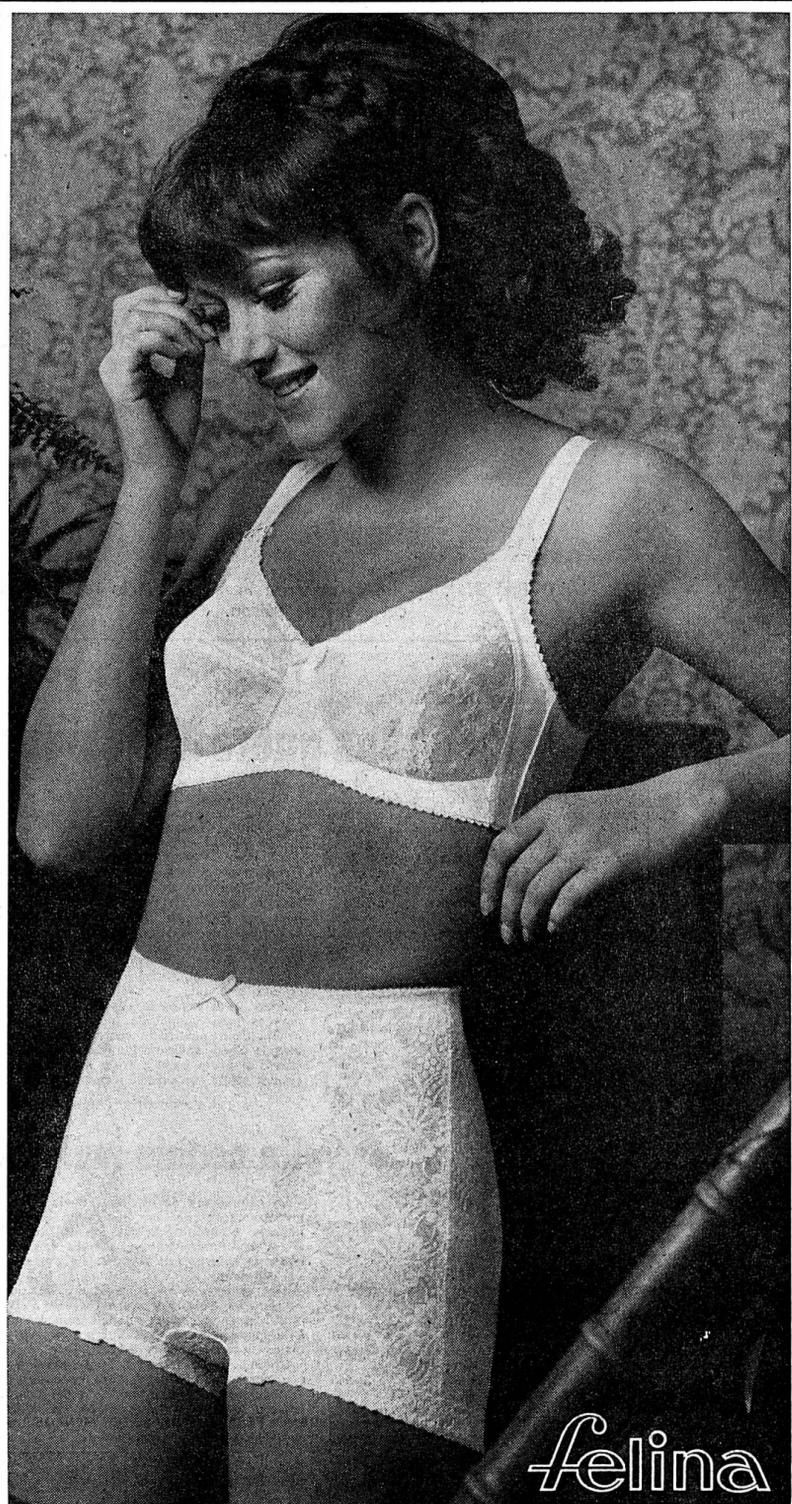
dernière SPORTS dernière

FOOTBALL
Tous les matches de la prochaine journée du championnat suisse de Ligue nationale se joueront samedi.

MOTOCROSS
Le Belge Roger de Coster a remporté à Pöltawa le Grand prix d'URSS, cinquième épreuve comptant pour le championnat du monde des 500 cmc.

HABILETÉ DEFENSIVE
Chris Finnegan, un gaucher, n'a pas la réputation d'être un puncheur. Il compte beaucoup plus sur l'habileté, surtout l'habileté défensive et il préfère gagner ses points grâce à l'efficacité de ses contres.

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants ?
Liste des gagnants du concours No 21 des 3-4 juin 1972:



felina

Ce conseil en vaut un autre...

... celui de vous laisser conseiller par la déléguée Felina qui vous présentera notre assortiment printemps 72, entre autres ce soutien-gorge aux bonnets de dentelle, renforcé; dos Lycra, bretelles réglables, en blanc. Tailles 75-80 A, 70-85 B. **19.90**

La gaine-pantry en Lycra Jacquard, renforcée devant, en blanc, tailles 65 à 85. **34.90**

Du 5 au 10 juin

1^{er} étage

armourins
neuchâtel

Davantage d'amour, un soin accru!

Parce que les brasseurs de Neuchâtel peuvent maintenant consacrer plus de temps au brassage de leur bière.



1 Bière forte Royale, Bière brune spéciale, Bière blonde spéciale, Bière blonde, «Hopfenperle» de Feldschlösschen en verres perdus, «Hopfenperle» de Feldschlösschen en boîtes, President

Voici le nouvel assortiment de la Brasserie Muller. President, la Grande Bière de Feldschlösschen, et Feldschlösschen-Hopfenperle, verres perdus et boîtes, en font partie. Ces nouvelles présentations remplacent les anciennes sortes neuchâteloises pour des raisons

de rationalisation. Ainsi, les brasseurs de Neuchâtel consacrent davantage de soin, de temps et surtout d'amour à la fabrication de votre boisson préférée. Et, finalement, c'est vous qui en profitez, chers amis de la bière!

La Bière Muller — votre bière.

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements Financiers s.à r.l.
1510 Moudon

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

mini HASSLER prix

Tapis de fond Rideaux Coupons Milieux Plaques de tapis Tapis d'Orient Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

AUORE

ÉCOLE D'INSTITUTRICES de jardinières d'enfants et d'éducatrices



Fondée en 1926 aux carrières éducatives pédagogie et psychologie les connaissances acquises dans ses classes enfantines et préparatoires.

Dir. Mmes LOWIS, ex-prof. Ecole normale diplômées Université, Rue Aurore 1, Lausanne - Tél. (021) 23 83 77.

SERBATEC

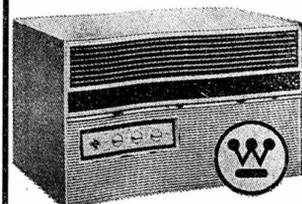
bureau technique serrurerie - ferronnerie d'art clôtures

NEUCHÂTEL / ÉVOLE 35 a
tél. 038 / 24 20 66



Si au moins j'avais un climatiseur

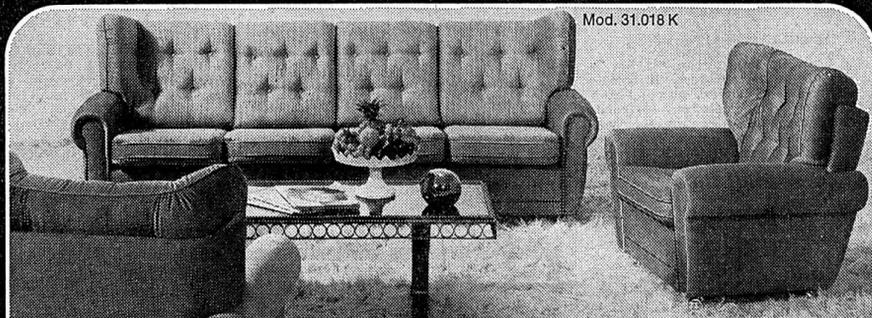
Westinghouse



VENTE ET SERVICE

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 ☉ 25 28 00 Neuchâtel



Pfister
offre davantage!

CLUB-DELUXE — le nouveau modèle exclusif de Pfister, recouvert d'un velours dralon très solide et facile à entretenir. Pieds munis de roulettes. Incroyablement confortable, d'une élégance classique et... surtout: d'un prix irrésistible **livré gratuitement, seul.**

1950.-

UN PRIX MIRACLE dont vous devez profiter

car n'est pas seulement une magnifique occasion de s'asseoir confortablement, mais surtout une magnifique occasion de faire des économies.

Il faut absolument l'essayer!

chez le spécialiste des meubles rembourrés de qualité éprouvée *** Pfister.

Réjouissez-vous de changer de mobilier! Découvrez les prix les plus avantageux et le plus grand choix d'Europe chez

Pfister
ameublements sa

64/72

service tapis
mode
neuchâtel tél. 25 31 83 / 25 31 93

GISEAUX
CENTRE DE COUTURE
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

**AUTO
ÉCOLE**
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau 25 66 77
domicile 41 33 51

Transports déménagements

Y. Perritaz, Chasselas 19,
Neuchâtel. Tél. 24 55 18.

Hôtel des Communes

les Geneveys-sur-Coffrane,

mercredi 7 juin

souper sanglier

Prière de réserver votre table.
Tél. (038) 57 13 20.



DIZERENS-DUPUIS NEUCHÂTEL S.A.

Maillefer 34-36 - ☎ 25 49 64

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce »,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

POUSSETTE DE CHAMBRE complète, parfait
état, 100 fr. Tél. 41 11 85.

EN PARFAIT ETAT, tapis, 180 x 240; parc
en bois avec fond; baignoire bébé; mate-
las, 70 x 140; cheval à bascule; 2 fauteuils,
osier; lampe de salon; lampadaire à trois
branches; radio-meuble stéréo. Tél. (038)
31 67 44.

POUSSETTE MODERNE démontable 50 fr.;
2 robes de grossesse. Tél. 41 17 05.

PISCINE ARIZONA POOL, démontable,
15.000 l. Tél. 55 19 53.

POUSSETTE DE CHAMBRE, prix à discuter.
Tél. 41 17 05.

TABLE DE CUISINE, 4 chaises pailonnées,
100 fr. Tél. (038) 25 88 68, dès 20 heures.

TROMPETTE NEUVE, très bas prix. Télé-
phone 31 63 10, heures des repas.

FENETRES D'OCCASION en chêne et sapin:
185 x 200, 185 x 140, 185 x 220. Télé-
phone 31 61 31.

BOA CONSTRUCTOR avec vivarium. S'adres-
ser chez Leuba, Suchiez 18, Neuchâtel, le
soir.

BUFFET COMBINE avec vitrines, penderie
et bureau. Tél. (038) 24 53 07 ou 24 00 19.

CHAMBRE A COUCHER complète. Tél. (038)
24 00 19.

FRIGO BOESCH 160 l, comme neuf. Télé-
phone (038) 24 00 19.

SALON D'OCCASION. Tél. 24 07 39, à midi.

BOILER A GAZ Merker, état de neuf, prix
modeste. Tél. 24 16 20.

SUPERBE CHIEN SCHNAUZER, très joli
sujet, mâle, couleur poivre et sel, âgé de
8 mois, grandeur moyenne, avec pedigree
de haute souche et papier de vaccination.
Très bon caractère et gardien sûr pour villa.
Cédé à prix intéressant. Tél. (038) 41 23 48.

COMMODE, lavabo, pendule, tuyau lavage,
ceinture de sécurité, lampe dépannage,
matériel auto. Prix intéressant. Tél. 25 47 54.

BELLE POUSETTE verte, bas prix. Télé-
phone 31 62 21.

SALLE A MANGER en parfait état. Adresser
offres écrites à GX 1380 au bureau du jour-
nal.

SALLE A MANGER; buffet de service;
6 chaises, en bon état. Tél. (038) 36 12 53.

Demandes à acheter

ORGUE D'ORCHESTRE. Tél. 24 44 21.

SIÈGE D'ENFANT pour voiture. Tél. 47 14 86.

VELO DE COURSE d'occasion. Tél. 31 63 10,
heures des repas.

Perdus-Trouvés

PERDU, samedi après-midi, petit chat tigré
gris-noir, région terrain de football, à Bôle.
Rémunération. Tél. 33 50 16, heures des
repas.

A louer

ADRIATIQUE-CATTOLICA, appartement 2 pié-
ces, 5 lits, confort, quartier tranquille, libre
juillet. Tél. 33 29 95, dès 19 heures.

A HAUTERIVE, jolie chambre à jeune hom-
me ou monsieur sérieux. Tél. 33 29 49, dès
18 heures.

JOLIE CHAMBRE, part à la salle de bains,
pour le 1er juillet à Pesoux. Tél. 31 17 38.

POUR LE 24 JUIN, logement 3 pièces, sans
confort, loyer bas. Tél. 24 16 20.

A BOUDRY, studio, cuisine agencée, 205 fr.,
pour le 24 juillet. Tél. 42 30 48, dès 17 heu-
res.

STUDIO MEUBLE, à Cortailod, Bas-de-
Sachel, douche, frigo, cabinet de toilette,
machine à laver, pas de cuisine. Téléphone
42 19 74.

A CHAMPION, pour le 1er août ou selon
convenance, bel appartement de 3 1/2 pié-
ces, situé près de la gare, loyer 405 fr.,
charges comprises. Tél. (032) 83 22 02.

STUDIO NON MEUBLE pour une ou deux
personnes. Tél. 24 64 32.

CHAMBRE POUR JEUNE FILLE. Téléphoner
au 31 63 52, aux heures de repas.

EVOLÈNE, APPARTEMENT avec confort
(4-5 lits). Tél. (038) 25 92 21.

Demandes à louer

JEUNE COUPLE, avec un enfant, cherche
3 pièces avec confort, région Neuchâtel.
Adresser offres écrites à KB 1385 au bureau
du journal.

APPARTEMENT 1 pièce avec salle de bains.
Adresser offres écrites à LC 1386 au bureau
du journal.

Offres d'emploi

FEMME DE MENAGE est recherchée, 3-4 fois
par semaine (quartier Vauseyon). Téléphone
25 00 65.

REGION VALANGIN, femme de ménage,
trois demi-journées par semaine. Téléphone
36 11 91, entre 20 et 21 heures.

COUPLE AGE, région Neuchâtel, cherche
une personne pour tenir son ménage.
Adresser offres sous chiffres à P 300378 N,
Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Demandes d'emploi

COMPTABLE, tous travaux de bureau, dis-
ponible quelques heures par semaine, le
soir ou le samedi. Ecrire sous chiffres
P 300376 N Publicitas, 2001 Neuchâtel.

ETUDIANTE 17 ANS, cherche travail du 9 au
29 juillet. Tél. 24 28 79.

JEUNE FILLE, 17 ANS, parlant français et
italien, cherche emploi de vacances pour
les 3 premières semaines d'août, dans col-
nie, éventuellement famille avec enfants ou
établissement hospitalier. Adresser offres
écrites à 86-418 au bureau du journal.

EMPLOYEE DE COMMERCE, Suisseuse alle-
mande, ayant bonnes notions de français,
cherche place à la demi-journée, région
Cortailod-Serrières. Tél. 42 39 55.

DAME DANS LA CINQUANTAINE cherche
emploi à la demi-journée dans commerce
ou autres, pour répondre au téléphone et
exécuter petits travaux de bureau. Libre
immédiatement. Adresser offres écrites à
JA 1384 au bureau du journal.

ETUDIANT POSSEDANT VOITURE cherche
travail à mi-temps. Adresser offres écrites à
36-415 au bureau du journal.

DAME FERAIT HEURES DE MENAGE, le
matin. Tél. 24 58 84, dès 18 heures.

DAME GARDERAIT BEBE ou enfant à la
journée ou à la semaine. Tél. 42 39 48 entre
11 et 12 h et de 14 à 15 heures.

COUPLE cherche travail à domicile ou ferait
nettoyages de bureau. Tél. 24 49 44.

GOUVERNANTE LINGERIE, 20 ans expé-
rience hôtellerie, cherche place pour le 1er
juin. S'adresser à M. E. Garcia - Chalet
Graciano - Gstaad. Tél. (030) 4 29 29.

MONSIEUR CHERCHE TRAVAIL à mi-temps.
Tél. (038) 48 14 52.

Divers

CONSULTATIONS JURIDIQUES organisées
pour le Centre de liaison des sociétés fémi-
nines pour les femmes ayant des problèmes
à résoudre, aujourd'hui, cet après-midi, ave-
nue DuPeyrou 8. Prendre rendez-vous par
téléphone, de 13 à 14 h, au 25 50 03.

A LA BOUTIQUE, beaux objets de la vente
des Valangines, vendredi et samedi pro-
chains.

QUI ME DONNERAIT des leçons de français
privées 2 fois par semaine ? Tél. 24 77 84.

LIGNIERES, SALLE DU REVEIL, chaque soir
à 20 heures, du 4 juin au 9 juin 1972, réu-
nion sur la puissance de l'Évangile au
Canada, en Afrique et aux Indes, par le
pasteur E. Nelson.

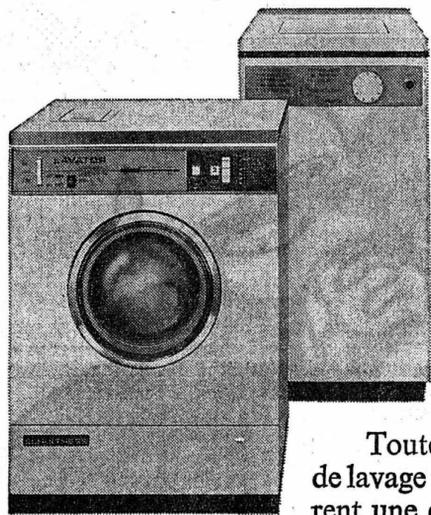
JEUNE COUPLE CHERCHE COUPLE pour
passer quelques soirées ensemble et se dis-
traire. Ecrire à IZ 1383 au bureau du jour-
nal.

JEUNE HOMME, DE 16 ANS, cherche une
compagne pour amitié et sorties (goûts sim-
ples). Ecrire à M. D. 1387 au bureau du jour-
nal.

JEUNE HOMME, 17 ANS, ferait la connais-
sance d'une jeune fille pour amitié et sor-
ties (milieu simple). Ecrire à NE 1388 au bu-
reau du journal.

Schulthess - une aide de ménage comme on n'en trouve plus!

**Les machines à laver automatiques
d'appartement Piccolo et Lavator
ont déjà réconcilié bien
des ménagères avec elles-mêmes.**



Grâce à Schulthess, en
effet, elles n'ont plus à s'irriter
de ne pouvoir faire la lessive
quand il le faudrait.

L'une comme l'autre de
ces machines font partie du
moblier et trouvent place à la
cuisine, à la salle de bain, bref
partout où vous disposez d'un
peu de place.

Toutes deux sont dotées de 8 cycles
de lavage entièrement automatiques, off-
rent une capacité de 3,5 kg de linge sec
et peuvent être raccordées à n'importe quel robinet d'eau courante.
Quant à leur prix, elles coûtent moins cher qu'une source
colère hebdomadaire.

De plus, vous pouvez compter sur notre ser-
vice après-vente, l'un des plus grands en Suisse.
Il compte plus de 140 monteurs dont le souci
majeur est de vous garantir en tout temps un
fonctionnement impeccable de votre Schulthess.



SCHULTHESS

Schulthess - des aides de ménage précieuses:
machines à laver entièrement automatiques, essoreuses,
séchoirs, repasseuses automatiques, lave-vaisselle.

Les automatiques Schulthess sont en vente dans les villes suivantes:
Zurich, Berne, Coire, St-Gall, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Lugano-Viganello, Bâle (Sanitär Kuhn AG).

Ce n'est plus du tout celui auquel, depuis des mois, elle
a habitué ceux qui lui parlaient.

— Maman... tu es guérie! murmura Somerled dont la
voix trembla d'émotion.

— Guérie? Bien sûr, je suis guérie. Je me porte tout
à fait bien. Ai-je donc été vraiment malade? Je puis vous
affirmer que j'ai couvert la distance entre le château et
Loss en un quart d'heure tout au plus. Il faut être en
bonne santé pour le faire. A présent, cessez de faire du
bruit, vous allez réveiller Thorquil et il recommencera à
souffrir. On a certainement besoin de vous, au château.
Je vous téléphonerai pour vous donner des nouvelles du
blessé.

— Elle se lève et pousse fermement les deux jeunes gens
vers la porte qu'elle referme sans bruit derrière eux. Restés
seuls dans le hall désert, ils se regardent, le cœur
plein de joie, l'esprit encore stupéfié. Puis Allison s'ap-
proche du jeune homme et balbutie:

— C'est un miracle... Elle est vraiment guérie... C'est
trop inespéré... Trop incroyable...

Elle se penche et laisse tomber sa tête sur l'épaule de
Sommerled qui ne sait trop quelle contenance adopter. Il
entend de petits sanglots, se rend compte que des larmes
coulent. Des larmes de joie, certes, mais des larmes de
femme, devant lesquelles il se sent maladroit et stupide.
Doit-il refermer ses bras autour des épaules de la jeune
fille, lui caresser les cheveux, murmurer dans le creux de
l'oreille des paroles de réconfort? Est-ce cela qu'elle at-
tend de lui? Elle l'invite, certes, à partager sa joie, mais
une joie qui sanglote! Faut-il qu'il pleure, lui aussi parce
qu'elle répète: « Je suis si heureuse... si heureuse... »

On ne peut pourtant pas rester indéfiniment enlacés, sur-
tout quand aucun sentiment réciproque ne justifie la pro-
longation d'une étreinte qui doit tout au désarroi, rien à
l'amour. Allison s'écarte bientôt. Elle est très rouge. Est-
ce de confusion, ou bien les larmes seules sont-elles cau-
se de la couleur répandue sur ses joues? Elle tire un
mouchoir, se frotte les yeux et commence, pour s'excuser,

une phrase que Somerled interrompt en disant gaiement:

— Surtout, ne me demandez pas pardon: vous ne m'a-
vez fait aucun mal et c'est sans aucun déplaisir que je
vous ai rejoint sur ma poitrine. N'allez pas non plus me
dire: « Je regrette », parce que ce serait désobligeant.

— Elle continue à tamponner ses yeux tandis qu'elle bal-
butie:

— Je ne voudrais pas... Enfin, vous pourriez penser...
Interpréter ce geste...

— Elle ne va pas plus loin car Somerled affirme:

— Vous pouvez être tout à fait rassurée, je n'interpré-
terai rien. J'essaierai de ne pas penser non plus. Il est
compréhensible que l'émotion vous ait fait chanceler et,
mon épaule se trouvant à portée de votre tête, celle-ci s'y
est posée tout simplement. Il n'y avait là rien de prémé-
dité ni de réfléchi. J'ai bénéficié du fait d'être présent,
mais tout autre vous aurait rendu le même service. C'est
comme si vous aviez fait une chute et que je vous aie
tendu la main pour vous aider à vous relever. Un geste
naturel, normal, sans signification particulière.

— Oui... c'est exactement cela: un geste sans signifi-
cation particulière... un geste inconscient, qu'on oublierait
bientôt... J'ai pleuré sur votre épaule mais cela ne veut rien
dire et n'engage personne.

N'y aurait-il pas, dans la façon dont Allison a pronon-
cé ces paroles quelque chose qui ressemble à un regret?
Un regret? C'est impossible. De toute façon, pourquoi
prolonger cette conversation? Somerled pose la main sur
le bras de la jeune fille et l'entraîne en disant:

— Ma mère nous a gentiment mis à la porte. Cela
prouve qu'elle jouit de toutes ses facultés et entend repre-
ndre les rênes. Vous et moi n'avons qu'à obéir.

— Obéissons donc, dit-elle gaiement. Vous, en fils sou-
mis moi, en infirmière bien stylée. Allons-nous en la main
dans la main!

— Sans prendre congé du maître de la maison? Nous
sauver par la porte de service serait aussi impoli qu'hu-

miliant. La civilité élémentaire exige que je salue Mr Oak-
royd.

— Avec l'espoir qu'il sera absent et que c'est à sa fil-
le, « tellement plus agréable à regarder », comme vous l'af-
firmiez tout à l'heure, que vous pourrez présenter vos res-
pects et vos hommages. Heureusement, moi, simple com-
pagnie dans cette comédie, je ne me sens pas tenue de
joindre mes courbettes aux vôtres. Sonnez donc cet excel-
lent Urquhart et demandez audience puisque vous estimez
que c'est indispensable.

— Indispensable, c'est exactement le mot, répond-il froi-
dement.

— Si vous prétendez, maintenant, que c'est une corvée,
je ne vous croirai pas! glisse rapidement Allison, toujours
rieuse, au moment où le maître d'hôtel se présente pour
prendre les ordres.

Cela dispense Somerled de répondre. Il dit simplement:

— Je serais heureux de saluer Mr Oakroyd, s'il peut me
recevoir.

— Mr Oakroyd est en voyage. Il n'a pas dit quand il
reviendrait.

— Eh bien! miss Jennifer me recevra sans doute.

— Miss Oakroyd est avec son père.

— Je les verrai donc à leur retour à Loss, pour les
remercier de l'hospitalité qu'ils accordent à mon frère.
J'espère qu'il sera bientôt possible de revenir chez lui.

— Je souhaite qu'il se rétablisse promptement, affirme
Urquhart, sincère mais il peut rester à Loss aussi long-
temps qu'il voudra. Mr Oakroyd nous a donné des ordres
en conséquence.

Allison lance à Somerled un sourire un peu crispé puis
se dirige vers la grande porte que le maître d'hôtel vient
d'ouvrir. Le jeune homme la suit. Ils ne disent rien avant
d'être arrivés à la voiture.

(A suivre)

NOTRE FEUILLETON

Un château dans la brume

par
ALEX STUART

30

Thorquil dort. Assise au pied du lit, sa mère le con-
temple, attentive. Elle tourne la tête et sourit, un doigt
sur ses lèvres:

— Ne le réveille pas, dit-elle doucement. Il vient de
s'assoupir. Il va très bien, affirme le docteur. Bonjour, Sam-
my. Bonjour, Allison. Etes-vous venus pour me ramener
au château? Si c'était votre intention, abandonnez-la. Je me
suis déjà entendu avec cet excellent Urquhart pour demeu-
rer auprès de mon fils jusqu'à son rétablissement. C'est
ma place, vous en conviendrez puisqu'il n'est pas marié.

— Nous nous sommes inquiétés en constatant que vous
aviez quitté votre chambre, explique la nurse.

— Inquiétés, vraiment? Je croyais être assez vieille pour
pouvoir aller où bon me semble sans demander la permis-
sion. Je ne pensais pas que mon départ vous bouleverse-
rait.

Lady Ardlair a dit cela avec un sourire qui efface ce
que les paroles pourraient avoir de désobligeant. Le regard
qu'elle pose tour à tour sur le visage de la nurse et sur
celui de son fils est vif, plein d'intelligence et d'humour.



Faites examiner vos pieds!

Jeudi 8 juin
9 h - 16 h 30

Un spécialiste BIOS se tient ce jour à votre disposition. **Une empreinte est gratuite**, elle vous permet de vous rendre compte de l'état actuel de vos pieds.

N'attendez pas qu'il soit trop tard et profitez de l'occasion qui vous est offerte.

Nos supports en matière plastique sont faits pour vous soulager.

CHAUSSURES



3, rue du Seyon - NEUCHÂTEL

FRANÇAIS

pour élèves de langue étrangère

Cours du matin, d'après-midi et du soir. Tous degrés; leçons particulières sur demande. Cours de vacances en juillet et août.



13, ruelle Vaucher — Tél. 25 29 81
Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 21 h 30

COUTURE
retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston-Pantalon
Toutes retouches
Pittetoud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23.



Au jardin, les meubles doivent être pratiques et 100 % inaltérables.
EN STYLE MODERNE OU FER FORGÉ
nous avons en magasin ce qu'il vous faut.

VISITEZ NOTRE EXPOSITION



sport, à COLOMBIER
Tél. 41 23 12

livraison franco



Serrières

De nouveau la ristourne à notre rayon BOUCHERIE

En effet, après plusieurs enquêtes, la direction de Coop Neuchâtel, soucieuse de l'opinion de sa clientèle, a choisi de

réintroduire la ristourne

sur les articles qui seront vendus à prix Coop à notre rayon

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

HORAIRE D'OUVERTURE

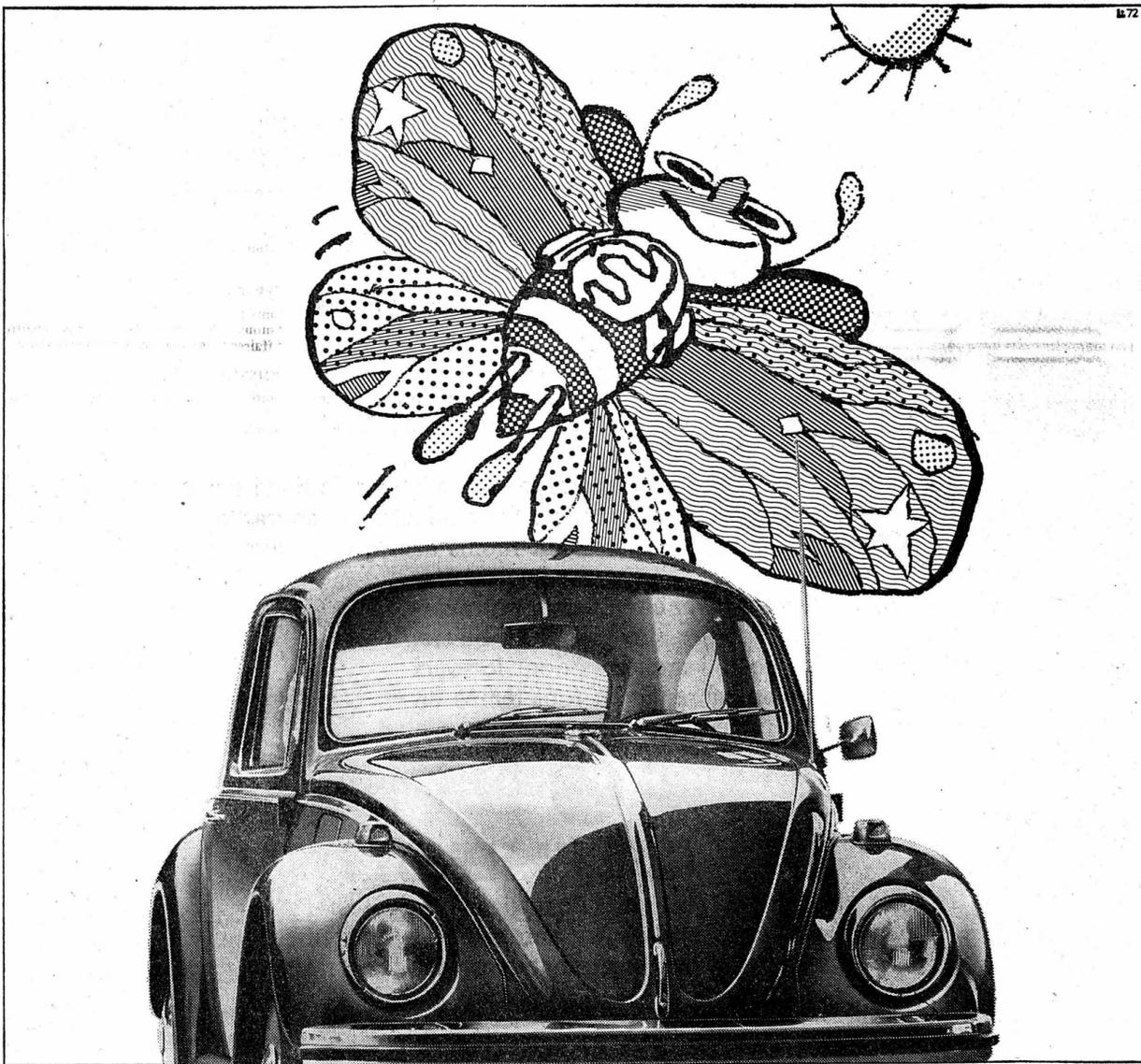
Lundi à vendredi, de 8 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à 18 h 30
Samedi, de 7 h 30 à 16 h



si légère, si douce...

* Muratti Ambassador. La cigarette qui répond vraiment aux désirs du fumeur moderne. La combinaison idéale du célèbre système de filtration au Charcoal et du mélange de tabacs sélectionnés avec soin lui donne cette douceur aromatique qui fait son succès.

Muratti Ambassador: filtration et plaisir



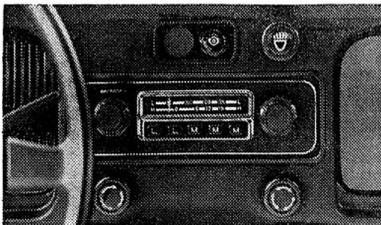
Le tube de la saison: une Coccinelle d'été!

Suppléments gratuits: radio de bord et vitre arrière chauffable.

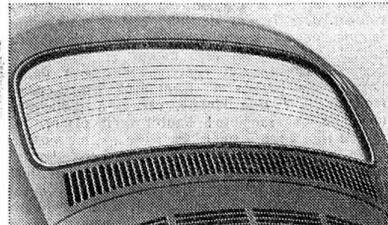
Vous économisez 400 francs.

La voilà, la Coccinelle d'été! Parée de toutes les couleurs VW du grand beau temps. Equipée d'une radio de bord OM et GO déjà montée. Pourvue d'une vitre arrière chauffable, car il faut déjà penser à l'hiver. Autant de suppléments sans supplément de prix. Ça c'est de la musique!
Bien sûr, la Coccinelle d'été ne renonce

à aucun des éléments qui lui appartiennent de tradition. Garnitures de caoutchouc sur les pare-chocs, tableau de bord rembourré, phares de recul - tout y est. Sautez sur l'occasion, si vous avez envie de prendre des bains de soleil dans une Coccinelle d'été. On ne sait jamais: subitement, la belle saison peut prendre fin.



Gratuitement: radio de bord montée



Gratuitement: vitre arrière chauffable

Bon pour une offre de reprise

Je possède une voiture

marque	modèle	FN
année	km	

et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour une Coccinelle d'été.

Modèle désiré: VW 1300, 8185.-; VW 1302, 8700.-; VW 1302 S, 8995.- + 40.- de frais de transport.

Nom _____

Rue _____

NP/localité _____ Tél. _____

Envoyez ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach Bad.



La dot de la VW - le service sans doute le plus célèbre du monde. Diagnostic-computer, service d'échange-standard et de pièces détachées, leasing, location, crédit... le tout aussi parfait que la VW elle-même.

OSS 117 RENTRE DANS LA DANSE

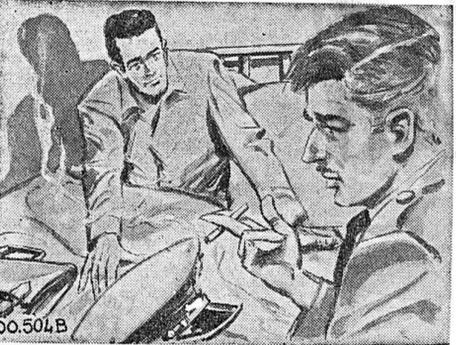
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Le whisky que viennent de boire Frances Morton et Hubert Bonisseur de la Bath était empoisonné.

Livrer un faux coupable



Howard posa sur le lit la serviette de cuir noir qu'il tenait à la main et tira une chaise vers lui. « Vous rendez-vous compte de ce qui se serait passé si vous étiez mort chez cette jeune femme? » dit-il du ton froid qui lui était habituel.



« L'hypothèse me semble fragile, répliqua Howard. Pour moi, cet individu a cherché à vous assassiner. » — « Et Dietzen? » demanda Hubert. « Je suis sûr qu'il n'a pas bougé de chez lui. »



A la vue de la photo qui se trouvait sur la fiche établie au nom de Charley Benson, Hubert s'exclama: « Il y a erreur, mon vieux! » — « Pourquoi? » demanda Howard. « Ce n'est pas le professeur Benson qui est là-dessus! » — « Je puis vous certifier que si », affirma Howard. « Vous êtes sûr? » — « Absolument sûr. » — « Mais alors... » Hubert se mit à réfléchir tout haut: « Les gens à qui nous avons affaire ont su que j'allais rendre visite à Benson et ils m'ont fait recevoir par quelqu'un qui répondait à son signalement. Ce quelqu'un a chargé Kossler, ce qui signifie qu'on voulait, de l'autre côté, attirer les soupçons sur celui-ci... Vous me suivez? »



« Je vous écoute », répondit Howard sans se compromettre. « Mais voyons, reprit Hubert, c'est clair comme le jour: en liquidant Kossler, ces gens-là se disent que l'affaire serait classée, mais il leur fallait aussi liquider le vrai Benson et toute sa famille en les rendant méconnaissables... Quand ils ont compris que je ne marchais pas, ils ont voulu m'avoir par le coup du whisky en désignant un autre coupable, qui serait Miss Morton. Ils ne pouvaient pas savoir que j'allais décider cette charmante personne à boire une gorgée de cet alcool, qu'elle déteste... Comment va-t-elle, à propos? » — « Hors de danger », dit Howard.

Demain: Trouver le vrai coupable

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Crudités
Rôti de porc
Ragoût de pommes de terre
Salade
Flan au caramel

LE PLAT DU JOUR: Ragoût de pommes de terre

Prendre 750 g de pommes de terre nouvelles, 150 g d'oignons, une grosse noix de beurre, un bouquet garni, 1 cuillerée à soupe de farine, 1/2 verre de vinaigre de vin.

Poissons

Le poisson cru s'altère rapidement. Pour le conserver 24 heures au maximum, enveloppez-le de papier d'aluminium (après qu'il est vidé évidemment) et posez-le sur un des rayons du haut de votre réfrigérateur.

glisser une mousseline au fond du récipient (si vous n'avez pas de poissonnière). Pour sortir votre poisson vous tirez sur la mousseline et vous faites glisser avec beaucoup de précautions sur un plat.

Parapluies

S'ils sont salés par la poussière collée par la pluie, les parapluies ne sont pas très beaux. Vous les nettoyez en les lavant avec une éponge trempée dans du thé très fort ou bien dans de l'eau additionnée d'ammoniaque.

Velours

Les sièges en velours se dégraissent si on y dépose du sable très fin, très propre et très sec dessus. Laisser en contact avec le tissu pendant une demi-heure à une heure, brosser fortement avec une brosse propre.

Chewing-gum

On trouve souvent des boules de chewing-gum collées dans les poches des enfants. Voici comment les retirer sans trop de dégâts: prendre dans le freezer du réfrigérateur un cube de glace, frotter doucement la partie où est collé le chewing-gum qui se décollera progressivement.

A méditer

Pour qu'une chose soit intéressante, il suffit de la regarder longtemps. G. FLAUBERT

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 18.00 Téléjournal
18.05 (C) Mon pays et le sien
18.30 (C) Demain: Fribourg
18.50 (C) Trois petits tours et puis s'en vont
19.00 (C) Courrier romand
19.10 (C) L'Eloignement
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 (C) Un nom des chansons...
21.00 Ici Berne
21.05 Ballet
21.35 (C) La Feuille d'érable
22.25 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Naissance des orchidées
11.10 Reprise
17.00 La maison des jouets
17.30 L'art gothique
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Danse sur un arc-en-ciel
20.00 Téléjournal
20.20 Test
21.15 (C) Sport 72
22.00 Téléjournal
22.10 Un mariage

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
13.00 Télé-midi
13.45 Je voudrais savoir
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir
20.15 Les chemins de pierre

CHAQUE MERCREDI; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE.

Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

INFORMATION PREMIÈRE

- 20.30 Une, première
22.00 Un ton au-dessus
22.55 Télé-nuit

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (N) Manolette
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Cadet Rousselle
21.40 (C) Chaparral
22.30 (C) Match sur la II
23.30 (C) 24 heures sur la II

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 (C) Per i piccoli
19.05 Telegiornale
19.15 Incontrì
19.50 Diapason
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 (C) Il deserto rosso
22.55 Oggi alle camere federali
23.00 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.20, place aux animaux. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, ente gut - alles gut. 21 h, Le Messenger. 22.55, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, quartette de comiques. 19.10, Max la Menace. 19.45, informations, météo. 20.15, point de vue. 21 h, le congrès des écrivains. 21.50, magazine culturel. 22.35, informations, météo. 22.50, trois masques.

HOROSCOPE

Influences très actives le matin favorisant les initiatives hardies. L'après-midi favorise les voyages. La fin de la journée sera très bonne pour les réunions familiales.

Naissances: Les enfants de ce jour seront courageux et se dirigeront vers les arts.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Respectez une peu plus votre régime. Amour: Gardez pour vous les confidences des autres. Affaires: Ayez de la mesure en tout.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Soignez sérieusement un début d'eczéma. Amour: Ne perdez pas confiance. Affaires: Faites preuve de ténacité.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Pratiquez des exercices respiratoires. Amour: On a une mauvaise impression de vous. Affaires: Concentrez vos forces.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Supprimez le potage le soir. Amour: Demeurez les pieds sur terre. Affaires: Faites face aux difficultés qui surgissent.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Ayez un éclairage correct pour lire. Amour: Ne soyez pas mesquin dans vos sentiments. Affaires: Soyez souple et bienveillant.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Ménagez votre vésicule biliaire. Amour: Vous manquez d'audace. Affaires: Persévérez pour obtenir de bons résultats.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Stimulez vos fonctions intestinales. Amour: Ne froissez pas vos amis susceptibles. Affaires: Harmonisez vos diverses activités.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Ne prenez pas n'importe quel médicament. Amour: N'ayez pas recours à la dissimulation. Affaires: Ne vous laissez pas tenter par une affaire louche.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Vos articulations sont rouillées. Amour: Montrez-vous simple et compréhensif. Affaires: Ne soyez pas aussi agressif.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Faites soigner vos dents. Amour: Votre bonheur dépend de votre attitude. Affaires: Observez attentivement les faits.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Vous buvez trop de café. Amour: Ne vous laissez pas abattre. Affaires: Faites preuve d'indépendance.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Prenez un peu de repos. Amour: Ne voyez pas tout en noir. Affaires: Montrez-vous à la hauteur de la tâche qui vous attend.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Collégiale: 20 h 30, Concert spirituel.

EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts: Exposition des PSAS de Neuchâtel. Centre culturel neuchâtelais: Exposition Environnement.

Musée d'histoire naturelle: Exposition consacrée à nos arbres.

TOURISME: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Palace: 20 h 30, Le Livre érotique de la jungle. 18 ans. Arcades: 20 h 30, La Mandarine. 16 ans. Rex: 20 h 45, Viva la muerte. 18 ans. Studio: 20 h 30, Les Choses de la vie. 16 ans.

Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Joe Hill. 16 ans. Apollo: 15 h et 20 h 15, Il était une fois... la révolution. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escale jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h. Red club jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte: J.-B. Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Dracula et les femmes.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, on cause on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les gars. 13.05, Le Retour de l'anguille. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, les rendez-vous de 16 heures, L'Inconnu de Genève. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.05, les freins à disques. 18.30, le journal du soir, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, faites pencher la balance. 20.30, Chatterton, drame d'Alfred de Vigny. 22.15, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollège. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h, les grands écrivains, source d'inspiration musicale, Shakespeare. 11.30, initiation sentimentale à la musique. 12 h, midi-musi-

que. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause on cause. 20.06, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

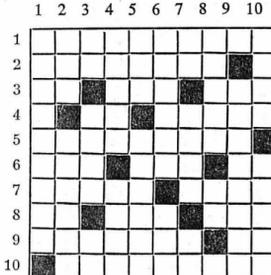
Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Les Hoch und Deutschmeister. 9 h, le pays et les gens. 10.05, chansons de route. 10.20, radiocollège. 10.50, Der schlimm-heilige Vitalis, Flury. 11.05, opérettes de Dostal. 11.30, duo d'accordéonistes. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique d'Italie. 15.05, portrait du baryton G. Taddei.

16.05, lecture. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, treize mois pour douze auteurs. 21.30, Summer of '42. 22.25, la scène du jazz. 23.30, pop 72.

MOTS CROISÉS

Problème No 726



HORIZONTELEMENT

- 1. Il connaît les simples. 2. Abattant. 3. Mesure. — Situation. — Long temps. 4. Interjection. — Belles fourchettes. 5. Le comte de Linois s'y distingua. 6. Monta un fameux zoo. — De quoi faire des corbeilles. — Fleuve. 7. Dangereux gangster. — Est instruit. 8. Interjection. — Terre de couleur. — Fut d'or il y a longtemps. 9. Détacher des grains. — Appel. 10. Cachés.

VERTICALEMENT

- 1. Soleil. 2. Coupe le courant. — Contrat. 3. Se franchit souvent d'un pas. — Roi légendaire. — Symbole. 4. Va bien. — Mordus. 5. Ne recula pas. — Affluent de l'Aar. 6. Son fil est très fin. — Unité monétaire. 7. Préfixe. — Est employé pour faire des meules. — Note. 8. Mesura du bois. — Fleuve. 9. Compositeur italien. 10. Parties chaudes. — Retirées.

Solution du No 725



SUPERMAN



DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse-étranger
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel. Tél. (038) 25 35 90.

*Son bon goût fruité
vaut bien plus
que son prix!*

en litre avantageux



Sinalco

ARCADES

25 78 78

Aujourd'hui 20 h
Demain 15 h - 20 h 30

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
du succès d'Edouard Molinaro

LA MANDARINE

Un film pétillant d'esprit
avec

Annie GIRARDOT - Philippe NOIRET
Madeleine RENAUD

Une comédie grave avec... d'affreux égoïstes!
Un divertissement irrésistible

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit:
Armes: infanterie avec lance-mines, jours surlignés = tirs aux lance-mines.

Régions: LES PRADIÈRES - MONT-RACINE (carte nationale de la Suisse au 1:50.000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232).

Jours, dates et heures:

Lundi 26.6.72 de 1345 à 1800
Mardi 27.6.72 de 0800 à 2300
Mercredi 28.6.72 de 0800 à 1200 et de 1345 à 1800
Jeudi 29.6.72 de 0800 à 2300
Vendredi 30.6.72 de 0800 à 1200

Zones dangereuses:

Limitées par les régions Les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - La Motte - lisière de forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

No de tél. du poste de cmdt pendant les tirs: (038) 41 32 71.
Limite verticale des projectiles: 3000 m s/M.

MISE EN GARDE:

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.

2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.

3. PROJECTILES NON ÉCLATÉS:

— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.

— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction de ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 11.

— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse est réservée.

4. Les demandes d'indemnité pour des dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.

5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés:
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00
Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00

Le commandant de troupe:
Tél. (038) 41 32 71

Lieu et date:
Neuchâtel, le 29.5.72

Dépêchez-vous,
même les plus grands
stocks seront vite épuisés!
A partir du 31 mai Mocca Gold lance son
**action épargne
et mini-prix**
Fr. 5.20 au lieu de 7.20
(sans caféine Fr. 5.40
au lieu de Fr. 7.60)

Action

~~7.20~~

5.20

Mocca Gold est composé des meilleures variétés de café, fraîchement torréfié, filtré spécialement et lyophilisé selon le procédé Mocca Gold. Mocca Gold, un vrai café à l'arôme magique.



Une exclusivité
-90%

MOCCA GOLD
l'incomparable,
l'authentique

TV

**couleur
noir et blanc**
Vente
Location
Echanges

Service impeccable,
rapide et consciencieux par personnel spécialisé



**Neuchâtel
Radios - TV**
Tél. 25 72 12.

SERVICE ACOUSTIQUE

OVULATON
O. VUILLE
diplômé du C.N.A.M.P.
Rue de la Dîme 10
case postale 153
141. 03 / 33 11 76
Trolleybus No 7

Veillez prendre rendez-vous - Sur demande à domicile
Fournisseur conventionnel de l'assurance invalidité, renseignements et démarches

Durs d'oreilles ?

Appareils et lunettes acoustiques pour toutes surdités
Pour les personnes sensibles aux bruits, notre nouvel appareil STAR 6 DRC à compression dynamique linéaire incorporée
Audiogramme et essais gratuits

Le Service de consultations conjugales

est ouvert
à Neuchâtel, fbg du Lac 3, et à la Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11bis.

Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.



MODÈLES

pour permanentes, teintures, mises en plis sont recherchés.

Pour dames retraitées et au bénéfice de l'AVS prix spécial avantageux.

Jeunesse-Coiffures. Tél. 25 31 33.

A tous ceux qui jusqu'à présent trouvaient les automatiques trop chères!

Daf 33



La voiture entièrement automatique la plus avantageuse de sa classe: Fr. 7350.-. Et de plus d'un entretien économique sans problème!

DAF mieux qu'une auto - une automatique!

Essai sans engagement auprès de:

2000 Neuchâtel: M. et J.-J. Segessemann & Cie
Garage du Littoral
51, Pierre-à-Mazel - (038) 25 99 91

26.181

Prêt comptant Renco: Le crédit rationnel

- Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:**
- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses - comparez avec notre tableau de mensualités!
 - Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.- et frs. 20000.-
 - Paiement comptant rapide!
 - Minimum de formalités - maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.-	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.-	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.-	671.60	462.60	358.30	254.50	203.05	172.55
10 000.-	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veillez m'envoyer de suite vos conditions pour un prêt comptant de frs.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Lieu _____
391

Crédit Renco SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 63 53
9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 25
8021 Zurich, Wildergasse 1
Téléphone 01 23 03 34

Rideaux - Trousseaux Tapis

Argenterie - Verrerie - Porcelaine
M. HUGUENIN

1er-Mars 14 rez-de-chaussée
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55



DERNIERE HEURE

Dernière séance du Conseil général de Neuchâtel

Les comptes de 1971, l'Armée du Salut, un véhicule pour Chaumont • Adieux à 19 conseillers généraux et communaux

Sa dernière tâche de la législature, le Conseil général de Neuchâtel l'a accomplie hier soir en adoptant les comptes et la gestion 1971, en octroyant une subvention complémentaire à l'Armée du Salut en difficultés sur son chantier de la rue de l'Eluse et en acceptant l'achat d'un véhicule tout-terrain équipé pour le désenclavement des routes de Chaumont.

réve appuyés parfois par des initiatives populaires (piscine couverte), mais à côté, il y a la réalité, les besoins de la culture, de la santé publique. Entre le rêve et la réalité, souvent amère, il faut avoir le courage de choisir. Puis d'établir le calendrier des priorités.

Législatif et exécutif vus par le président

En quittant définitivement son fauteuil présidentiel, M. Blaise Junier regarda vers l'avenir, plutôt que de s'apaisant sur ce qui s'est fait ici depuis quatre ans, et qui a coûté 50 millions de fr. à la collectivité.

De l'environnement, M. Junier en a aussi parlé: « Si cette notion constitue effectivement un des piliers d'angle de la politique d'aujourd'hui, je crois pouvoir néanmoins constater qu'elle intéresse tout politicien de bon sens, à quel parti qu'il appartienne. Les belles phrases sont une chose, les faits en sont une autre. Il s'agit donc d'examiner la question sous un angle concret et réaliste.

Sur le plan de l'hygiène, enchaîna-t-il, il reste un grand travail à faire (lutte contre les pollutions, interdiction de fabriquer et consommer des produits nocifs, interdire les pneus à clous, etc.) et cela concerne avant tout la Confédération et les cantons.

A Neuchâtel, l'environnement a été servi par différentes réalisations auxquelles le Conseil général a pleinement souscrit: épuration des eaux, incinération des ordures, fermeture du centre à la circulation le samedi, rejet du tracé centre de la NS, études et rapports sur les surfaces vertes, adoption d'un règlement pour la sauvegarde de la vieille ville, protection et restauration des édifices, refonte de plusieurs plans d'alignement.

Quant au Bois-de-l'hôpital, objet d'une prochaine initiative, le président a eu soin de relever que l'extension, en soi, ne signifie rien, si elle n'est pas assortie de conditions humaines et économiques qui la rendent souhaitable.

Enfin, dans ses considérations générales, le président parla du Conseil communal: la nécessité d'une collaboration effective en son sein, pour assurer l'efficacité; le respect de l'opinion d'autrui, certaines conditions morales qui forcent le respect des tiers, des qualités supérieures à la moyenne et le besoin d'une information toujours plus large de la population.

Adieux à deux conseillers communaux

Au terme de son allocution finale, M. Junier prit congé de MM. Mayor et Meylan et de dix-sept conseillers généraux, dont quelques-uns n'ont pas été réélus et les autres abandonnant la fonction.

M. Philippe Mayor, souleva M. Junier, en entrant au Conseil communal en 1960, s'occupa d'emblée de l'extension de l'hôpital des Cadolles, des services sociaux, des bibliothèques et des musées. M. Mayor a activement participé à la création du Centre psycho-social de l'Institut cantonal d'anatomie pathologique et obtenu ce que son dernier soit fixé à Neuchâtel. Il assure également la présidence du comité de direction de l'Hôpital cantonal de Perreux. Les jardins d'enfants ont passé, en douze ans, de sept à vingt et un, ce qui montre bien l'intérêt de ce conseiller communal pour ce genre de réalisations. Il faut encore signaler la construction d'une maison pour personnes âgées et la mise en service de deux homes. Sur le plan des musées, il convient de relever la refonte complète du Musée d'histoire naturelle et la création des dioramas. La Bibliothèque de la ville a inauguré, il y a quelques années, une salle avec libre accès aux rayons. De plus, M. Mayor a dominé tous les problèmes humains et juridiques en matière d'assurance A.V.S. — A.I. assurance-chômage.

Malgré ses soixante-trois ans et une rare assiduité au travail, M. Mayor a manifesté sa présence et sa volonté dans tous ses services.

M. Pierre Meylan, durant douze ans directeur des finances, des forêts et domaines, a entrepris en particulier les études qui ont conduit à l'adoption des nouveaux barèmes fiscaux, rendus nécessaires par la nouvelle loi cantonale de 1965. Malgré une hausse inévitable de la dette publique, M. Meylan a présenté des résultats qui ont permis des amortissements plus élevés que les normes cantonales. Il a créé de toute pièce le centre électronique de gestion. La Ville a su innover, dans ce domaine, avant beaucoup d'autres cités de cette importance. Le centre a déjà rendu de grands services et en rendra encore de plus grands à l'avenir.

Sur le plan des domaines, les mutations ont été nombreuses: achat du domaine du Cheval-Blanc, de Pré-Prunel, mécanisation des moyens de culture de nos vignes. Le conseiller communal a également créé deux centres forestiers, à la Molta et à Champ-Monsieur.

Homme de caractère entier, décidé, M. Meylan quitte sa fonction encore dans la force de l'âge et après avoir rempli sa tâche avec sérieux et intelligence.

M. P. Meylan, vice-président du Conseil communal, prit la parole non pas pour faire son testament politique, mais pour se

livrer à quelques réflexions sur la mission, la vocation de conseiller communal au service de la collectivité, cette réflexion qu'en temps ordinaires l'activité professionnelle, à laquelle il faut tout sacrifier, y compris sa vie de famille, empêche, contrarie, désordonne. Le remède est dans une meilleure organisation de la structure à l'échelon des directions de sections communales, si l'on veut sauver quelques week-end de loisirs, de détente mérités.

Et M. Meylan de se livrer à des considérations sur les finances en affirmant qu'« on ne peut tout s'offrir à la fois! » M. Mayor, ému, souligna que c'est après avoir réalisé de grandes et de petites choses qu'on se rend compte de ce qui reste à faire! Il remercia le Conseil général de son appui en mantes occasions, quand, par sa fonction, le conseiller communal fut un réalisateur. Et M. Mayor, ainsi qu'il l'a dit en toute simplicité, comme il en est l'habitude, s'en va avec la conscience d'avoir rempli au plus près de sa conscience le mandat qui lui fut confié.

Cyclomotoriste grièvement blessé à Neuchâtel

Cette nuit, vers 23 h 10, quai Godet, M. Marcel Mosiman, 20 ans, domicilié à Montmolin, a perdu la maîtrise de son cyclomotoriste qui a heurté une voiture conduite par M. Roland Arletta, de Villars-sur-Glâne. Le cyclomotoriste souffrant d'une fracture du crâne, a été transporté à l'hôpital Pourtalès.

Exécutif inchangé à Marin-Epagnier

Le nouveau Conseil général a siégé lundi soir sous la présidence provisoire de M. Robert Schor, doyen d'âge. Le bureau du Conseil général a été désigné comme suit: président: M. Maurice Wermeille (lib); vice-président: M. Jacques Giorgis, (soc); secrétaire: M. André Furrer (rad); questeurs: MM. Jean-Daniel Thévenaz, (lib) et Claude Jacot, (soc). Le Conseil communal a été reconduit dans sa composition actuelle. Toutefois, le groupe socialiste ayant présenté deux candidats, le vote aux bulletins secrets a donné le résultat suivant: sont élus, MM. René Siliprandi, (soc) 31 voix; Gaston Genhig, (lib), 29 voix; Léon Emery, (lib), 28 voix; Jean-Louis Meyer (rad), 27 voix; Gilbert Droz, (rad) 25 voix. Mme Marguerite Castella présentée par le groupe socialiste a obtenu 16 voix.

La vie nationale

Aux Etats: 8me revision de l'AVS

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats a entamé lundi soir la session d'été en entrant en matière sur le projet de 8me revision de l'AVS et sur le rapport sur l'initiative populaire pour une véritable retraite populaire (lancée par le parti suisse du travail).

Le Conseil national s'est déjà prononcé favorablement sur ces deux objets au mois de mars dernier. Il orateurs ont pris la parole, à la Chambre des cantons, pour appuyer l'entrée en matière, mais en nuancant leur soutien de plusieurs critiques et remarques concernant avant tout le prix qu'il faudra payer pour mettre sur pied un système de sécurité sociale que le gouvernement a prévu généreux et qui pourrait bien, au moment de son application, favoriser les tendances inflationnistes. Quant à l'initiative du parti suisse du travail, il faut la rejeter et lui préférer le projet gouvernemental.

Revendications et débrayage dans une usine de Geève

GENEVE (ATS). — Une partie des ouvriers de l'usine Hispano-Oerlikon, à Genève, une centaine selon eux, une cinquantaine au maximum selon la direction, ont observé un arrêt de travail d'une heure vendredi dernier. Ils entendaient appuyer par ce débrayage la revendication d'une augmentation uniforme de tous les salaires horaires de 50 centimes, présentée par la commission ouvrière de l'usine à la direction. Des discussions sur une augmentation des salaires avaient été entreprises au mois de mai entre la direction et la commission ouvrière. La plupart des ouvriers semblent acquis au principe d'augmentations des salaires égales pour tous. Pour eux, des hausses individuelles renforcent encore la hiérarchie souvent arbitraire des salaires et créent des divisions nouvelles.

Parmi les interventions, celle de M. Reverdin (lib-GE) a été un avertissement au sujet des dangers inflationnistes que comportera le nouveau système. Il faudra soustraire de un à deux milliards de francs aux recettes fiscales. Certes, a poursuivi le conseiller aux Etats genevois, nos voisins paient déjà ce prix, mais la Suisse en s'alourdisant sur eux, perdra un peu de sa capacité concurrentielle sur le plan économique.

VAUD PENTHALAZ

Un conducteur éjecté

(c) Hier vers 19 h 45, M. André Gandillon, 38 ans, de Renens, qui circulait de Vallorbe à Lausanne, a perdu la maîtrise de sa voiture près de Penthaz. Le véhicule fut une embarcadore et se retourna sur le toit. Seul à bord, M. Gandillon fut éjecté; grièvement blessé, il a été conduit à l'hôpital cantonal à Lausanne.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Conférence sur l'environnement: une première liste de priorités

STOCKHOLM (AP). — A l'ouverture de la conférence des Nations unies sur l'environnement, lundi à Stockholm, M. Strong, secrétaire général canadien de la conférence, a lancé un appel pour une action rapide et décisive en faveur de l'environnement, afin de prévenir des conflits entre les nations.

Les délégués de 112 pays doivent discuter pendant dix jours des moyens d'un effort international concerté pour sauvegarder l'environnement humain.

Pendant la cérémonie d'accueil organisée auparavant par le gouvernement suédois, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a invité tous les pays à « réduire activement, et finalement à supprimer, la plus laide de toutes les pollutions, la pollution des armements ».

M. Strong a adressé la mise en garde suivante: « Ce sont les sociétés les plus à l'aise — la minorité privilégiée de l'humanité — qui devront modifier leurs attitudes et leurs valeurs le plus profondément, voire de façon révolutionnaire ».

Il a ensuite donné une courte liste de priorités internationales: eau; réserves d'eau potable et dispositifs d'épuration, aduction et distribution, utilisation modérée d'une ressource naturelle qui n'est pas illimitée.

Océans: initiative internationale globale pour interrompre la détérioration de l'environnement marin, action régionale rapide dans des mers telles que la Baltique et la Méditerranée.

Pollution urbaine: croissance sauvage des villes, crise du logement, installations sanitaires insuffisantes, pollution de l'atmosphère, dégradations humaines, bidonvilles.

ECONOMIE ET FINANCES

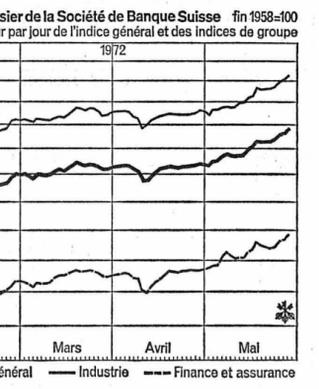
Assemblée générale des actionnaires de Paillard S.A.

Samedi s'est tenue à Yverdon la 52me assemblée générale ordinaire de Paillard S.A. 323 actionnaires y ont participé, représentant 85.011 actions nominatives sur 120.000 et 36.072 actions au porteur sur 60.000.

marketing, l'activité du groupe Paillard sera axée avant tout sur la vente d'équipements et de services. La fonction commerciale a été réorganisée pour mieux détecter et satisfaire les besoins du marché, tant en ce qui concerne les performances que le style esthétique des produits. Ainsi, a relevé en substance M. Thorens, Paillard a les meilleures chances de renforcer sa position sur un marché certes de plus en plus compétitif, mais dont les perspectives demeurent très favorables.

L'assemblée a ensuite approuvé le rapport du conseil d'administration et donné à celui-ci décharge de sa gestion. Suivant la proposition du conseil, elle a décidé d'imputer la perte de l'exercice à la réserve ordinaire.

Le mois des records



LIVRETS DE DÉPÔT 4 1/2% LIVRETS JEUNESSE ET RETRAITE 5 1/4% IMEFBANK Agence de Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 13 ☎ 24 08 36

Raffinerie du Sud-Ouest S.A. La Raffinerie du Sud-Ouest S.A., à Collombey, a tenu son assemblée générale en présence de tous les actionnaires (les sociétés Esso, BP, Agip, Texaco, Socal et Total). Les résultats de l'exercice 1971 montrent que la production a subi une légère augmentation et la capacité a atteint le chiffre record de 2.651.150 tonnes contre 2.650.103 l'année précédente.

BULLETIN BOURSIER

Tableaux financiers pour NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, LONDRES, FRANCFORT, NEW-YORK. Liste de valeurs avec cours du 2 juin et 5 juin.

La tendance

Tableaux financiers pour l'Indice Dow Jones et Cours communiés par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne.

Tableaux financiers pour Cours des billets de banque étrangers du lundi 5 juin 1972 et Marché libre de l'or.

Dubied & Cie S.A. Assemblée générale de Sandoz

Dans son rapport annuel sur l'exercice 1971, le conseil d'administration d'Edouard Dubied & Cie S.A. constate que, grâce en particulier à des ventes géographiquement très diversifiées, le chiffre d'affaires consolidé a atteint, en 1971, le montant de 138,6 millions, représentant une augmentation de 12,6 % par rapport au chiffre de 1970. La grande maison de machines à tricoter n'a donc pas encore totalement ressenti les effets de la réévaluation du franc suisse. Toutefois elle admet que les perspectives pour 1972 sont moins réjouissantes et l'on s'attend que les prix de vente ne pourront être adaptés dans une mesure suffisante pour absorber l'importante hausse des salaires et des frais généraux. Cette tendance s'est d'ailleurs déjà dégagée en 1971. En effet, le bénéfice net de l'exercice 1971 s'élève à 3.984.000 fr. contre 4.250.500 fr. en 1970, l'accroissement des charges étant plus important que celui des recettes. Relevons à ce sujet que les charges de personnel (salaires, appointements et frais sociaux) de la maison mère (sans la succursale de Paris) représentent le 50 % de son chiffre d'affaires.

L'assemblée générale de l'entreprise chimique bâloise Sandoz S.A. a décidé de verser un dividende inchangé de 26 % et de porter à 195 millions de francs son capital-actions, qui est actuellement de 150 millions. L'Assemblée, qui a approuvé les comptes de l'exercice 1971, a décidé, d'autre part, de créer un capital de 5 millions de francs en bons de participation et de charger le conseil d'administration de consacrer 50 autres millions à des bons de participation qui devront servir uniquement à financer l'acquisition d'entreprises ou des prises de participation.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter le montant disponible de 4.971.000 fr. au fonds de réserve général (160.000 fr.), pour le dividende (1.028.500 fr.), pour une répartition de 25 fr. aux bons de jouissance (1.142.800) à la réserve spéciale (1.600.000), 1.039.700 fr. étant reportés à nouveau. Le dividende est fixé à 22,50 fr. brut par action.

L'augmentation du capital-actions s'effectuera en trois parties: 30 millions par l'émission de 120.000 actions nominales, 10 millions par l'émission de 40.000 actions au porteur et 5 millions par l'émission de 20.000 actions nominales réservées aux collaborateurs. Le prix d'émission sera de 750 francs par action d'une valeur nominale de 250 francs. Il en va de même des bons de participation.

Les terroristes japonais de Tel-Aviv avaient bel et bien fait leurs « classes » au Liban!

JÉRUSALEM (AFP). — L'entraînement des « terroristes » japonais au Liban a été irréfutablement établi à la suite de l'interrogatoire du seul survivant des auteurs de l'attentat de Lod, Kozo Okamoto, a déclaré lundi le porte-parole de la police israélienne.

Un autre de leurs instructeurs était Ahmed Hassan Hadi, arrêté en février 1970 à Munich et relâché par la suite. L'entraînement comprenait notamment le tir par balles incendiaires destinées à mettre le feu aux avions vers lesquels elles sont dirigées, a déclaré le porte-parole israélien.

Les trois Japonais disposaient, pour l'attentat, de trois fusils automatiques tchécoslovaques dont les crosses avaient été sciées, de grenades et de dizaines de balles.

Yasuyuki Yasuda, 25 ans, l'autre « terroriste » tué, était étudiant en architecture à l'Université de Kyoto.

Le chef du commando — qui a été tué — Takeshi Okuhira, 26 ans, était étudiant à l'Université de Kyoto où il suivait des cours d'électronique et était arrivé à Beyrouth en février ou mars 1971.

Ce dernier avait participé au détournement à Zurich d'un avion de la compagnie britannique qui appartenait à un commando « Kamikaze » pro-palestinien.

Un Japonais soupçonné d'appartenir à un commando « Kamikaze » pro-palestinien a fait une mission de reconnaissance à l'aéroport de Londres-Heathrow.

Un Japonais soupçonné d'appartenir à l'Armée rouge unifiée, l'organisation révolutionnaire responsable du massacre de l'aéroport « Lod » de Tel-Aviv, la semaine dernière.

Plus de deux ans. Kozo Okamoto a précisé lors de son interrogatoire, qu'il s'était joint à l'organisation extrémiste japonaise en février 1970.

Des descriptions précises du Japonais et des trois Arabes suspects ainsi que des informations détaillées concernant leur identité et leurs passeports ont été diffusées dans tous les aéroports et dans tous les ports de Grande-Bretagne.

Un soldat israélien tué. Des fedayins qui avaient traversé la frontière syrienne ont tué un soldat israélien et blessé un autre sur les hauteurs de Golan.

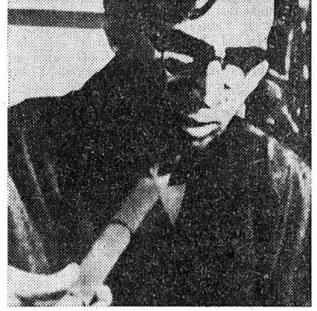
Après l'arrestation d'Andreas Baader. De nos correspondants pour les affaires allemandes: L'arrestation d'Andreas Baader ajoute un épisode de plus (ce n'est pas le dernier) à l'une des plus rocambolesques histoires de la République fédérale allemande.

Après l'arrestation d'Andreas Baader. De nos correspondants pour les affaires allemandes: L'arrestation d'Andreas Baader ajoute un épisode de plus (ce n'est pas le dernier) à l'une des plus rocambolesques histoires de la République fédérale allemande.

capitale canadienne jusqu'en mars 1972 sous sa véritable identité.

DE NEW-YORK... Le 4 mars, il était parti pour New-York, puis pour Paris où il séjourna deux jours avant de gagner Beyrouth.

Yasuo Okamoto, le père du kamikaze prisonnier des Israéliens.



Yasuo Okamoto, le père du kamikaze prisonnier des Israéliens.

des pistolets mitrailleurs et des grenades.

C'est « Jiro » qui annonça le 16 mai dernier, à Okamoto, qu'il devait participer à l'attentat de Lod.

Le 25 mai, il prenait le train pour Rome et séjourna à l'hôtel « Americana », puis à la pension « Scaligeria », où les trois hommes devaient recevoir les armes qui serviraient au massacre.

C'est la veille dans tous les aéroports d'Europe

PARIS (AP). — Les mesures de sécurité ont été renforcées sur tous les aéroports européens à la suite d'un avertissement d'Interpol selon lequel de nouvelles attaques terroristes pourraient avoir lieu à l'occasion du cinquième anniversaire de la guerre des Six Jours.

A Orly, les avions sont gardés par des CRS en armes et les bureaux des banques, les guichets d'enregistrement et les installations au sol des compagnies desservant Israël sont l'objet d'une garde constante.

A Londres, à l'aéroport d'Heathrow, une centaine de policiers, dont certains sont armés, sont venus renforcer les services habituels de sécurité et se mêlent aux passagers.



Et sur l'aéroport de Tel-Aviv, la troupe veille jour et nuit.

les et de walkie-talkies, surveillent l'arrivée de chaque avion et des policiers déguisés en balayeurs ou en employés de l'aéroport, exercent une veille constante.

A Bruxelles, où une alerte à la bombe a fait rebrousser chemin à un avion de la Sabena qui venait de décoller pour Milan, les policiers sont maintenant armés de mitraillettes fabriquées sous licence israélienne.

A Rome, toutes les compagnies ont été priées de procéder à des contrôles très serrés et des policiers mis à leur disposition pour la fouille des bagages à

main. Les autres bagages et les passagers passent devant un détecteur d'objets métalliques. Les bureaux de poste ont pour instruction de vérifier tous les paquets, en particulier ceux destinés au Proche-Orient ou qui empruntent des avions israéliens ou arabes.

A Stockholm, où arrivaient les délégués des 112 pays assistant à la conférence sur l'environnement, les mesures de sécurité sont sans précédent.

A Copenhague, les mesures de sécurité se sont étendues à l'ambassade d'Israël et aux autres cibles possibles des terroristes arabes.

L'incroyable baiser de Brejnev à Tito

MOSCOU (AP). — Le maréchal Tito est arrivé à Moscou pour une visite officielle d'une semaine.

Le maréchal, en civil, a été salué à l'aérodrome par la trïoka soviétique — MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny — qui l'ont serré tout à tour dans leurs bras et l'ont embrassé sur les joues, à l'orientale.

« Le camarade Tito est un combattant actif pour la paix, pour le rassemblement des forces progressistes dans la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme, et qui souhaite un large développement des relations soviéto-

yougoslaves écrit la « Pravda » qui a publié en première page un portrait du dirigeant yougoslave ainsi qu'une biographie.

« Le peuple soviétique salue le camarade Josip Broz Tito, l'éminent chef du peuple ouvrier yougoslave, l'éminent chef du mouvement international communiste et ouvrier. Le peuple soviétique est sûr que sa visite en Union soviétique renforcera davantage les relations amicales et l'étroite coopération entre nos deux pays dans l'intérêt des peuples d'Union soviétique

et de la Yougoslavie socialiste, au nom du triomphe des idéaux de la paix et du socialisme, ajoute la « Pravda ».

La dernière visite du dirigeant yougoslave à Moscou remonte à avril 1968.

Le dégel des relations soviéto-yougoslaves avait commencé un milieu des années 1950 sous l'impulsion de M. Khrouchtchev. Mais, l'affaire tchécoslovaque en 1968 avait jeté un nouveau froid entre les deux pays, jusqu'à la visite de M. Brejnev en Yougoslavie en septembre dernier.



Brejnev et Tito sourient aux porteurs de petits drapeaux.

Après l'arrestation d'Andreas Baader

De nos correspondants pour les affaires allemandes:

L'arrestation d'Andreas Baader ajoute un épisode de plus (ce n'est pas le dernier) à l'une des plus rocambolesques histoires de la République fédérale allemande.

Notre propos n'est pas de rappeler ici la longue liste des forfaits de cette sinistre compagnie, qui débute — en avril 1968 — par l'incendie d'un grand magasin de Francfort, mais de chercher à en définir les mobiles.

plus élevée du marxisme léninisme (Mao) peut maintenant commencer et que, sans elle, il n'y a pas de lutte anti-impérialiste possible dans les métropoles.

Ces déclarations furent reprises récemment dans un petit livre rouge édité par la « Fraction de l'Armée rouge » et intitulé « La lutte armée en Europe occidentale », que la police fit d'ailleurs saisir.

D'autres éléments viennent confirmer les attaches de la bande avec les milieux anarchistes allemands: Ulrike Meinhof (36 ans) et Horst Mahler (35 ans) jouèrent un rôle de premier plan dans les émeutes estudiantines de Berlin, en 1967 et 1968.

peut attendre de ses attentats en série dans un Etat policé comme la République fédérale. Ici encore le petit livre rouge confisque nous renseigne: il s'agit de provoquer la police, de lui faire perdre la tête et de l'amener à des réactions désordonnées.

Baader est aujourd'hui sous les verrous et l'on veut espérer qu'il y sera mieux surveillé que la première fois. Mais son arrestation ne signifie pas la mise hors de combat de la « Fraction de l'Armée rouge », qui compte encore bien assez de criminels en liberté.

Le petit livre revient à maintes reprises sur les « événements » parisiens de mai 1968. « qui virent les étudiants, les ouvriers et les bourgeois (!) unis contre la police et l'Etat ».

Baader est aujourd'hui sous les verrous et l'on veut espérer qu'il y sera mieux surveillé que la première fois. Mais son arrestation ne signifie pas la mise hors de combat de la « Fraction de l'Armée rouge », qui compte encore bien assez de criminels en liberté.

AUTOUR DU MONDE

EUROPE Une fortune comme porte-parapluies. LONDRES (AP). — Un vase chinois datant des environs de 1350 a été adjugé lundi à la galerie Christie pour la somme de 220.500 livres.

Mort d'un cardiologue français. MARSEILLE (AFP). — Le professeur Edmond Henry, qui a opéré le 28 novembre 1968 le seul survivant français d'une greffe cardiaque, M. Emmanuel Vitria, est mort subitement lundi, non loin de Marseille, à l'âge de 62 ans, à la suite d'une crise cardiaque.

La grève du 7 juin en France. PARIS (AP). — « La grève du 7 juin sera un temps fort d'une série d'actions qui vont se poursuivre », a déclaré M. Ségué, secrétaire général de la CGT, dans une conférence de presse destinée à faire le point de la préparation de la grève de mercredi à l'échelon national et qui intéressera surtout la SNCF et les PTT.

AMÉRIQUE Brandt et les Américains. BOSTON (Reuter). — Le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Brandt, a déclaré que la présence américaine en Europe était plus nécessaire que jamais.

Océanie Chance. SYDNEY (AP). — Un parachutiste australien, Keith Lancaster, 26 ans, a été victime, dimanche, d'une désagréable mésaventure: il venait de sauter d'un petit avion survolant Sydney lorsqu'un de ses brodequins se trouva coincé dans le train d'atterrissage.

L'important c'est la fraise! ... la fraise, préparée de la façon qui vous sourira... nature, à la crème fraîche, Chantilly, au Grand Marnier, en coupe, ou encore sur une de nos succulentes tartes.

La C.D.U. demande la démission de Brandt. BONN (AFP). — Le comité directeur du parti d'opposition chrétien-démocrate CDU, a, une nouvelle fois, demandé au chancelier Brandt de démissionner.

ASIE Une autre affaire de My-lai? NEW-YORK (AP). — Dans un article sur le rapport secret établi par le général R. Peers à la suite d'une enquête de quatre mois à My-lai, le « New-York Times » publie des détails sur un second massacre commis également dans la matinée du 16 mars 1968, dans le hameau de My-ke 4, et au cours duquel 90 civils furent tués.

Les dollars de la rançon. RENO (Nevada) (AFP). — La partie de la rançon de 200.000 dollars que le pirate de l'air de Reno, Rob Heady, avait perdue, samedi dernier, a été trouvée dimanche dans une région isolée du Nevada.

Vos vacances sans souci... acquérez à l'avance de la monnaie du pays que vous visiterez... pour vos petites dépenses. CREDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Spécial

FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL

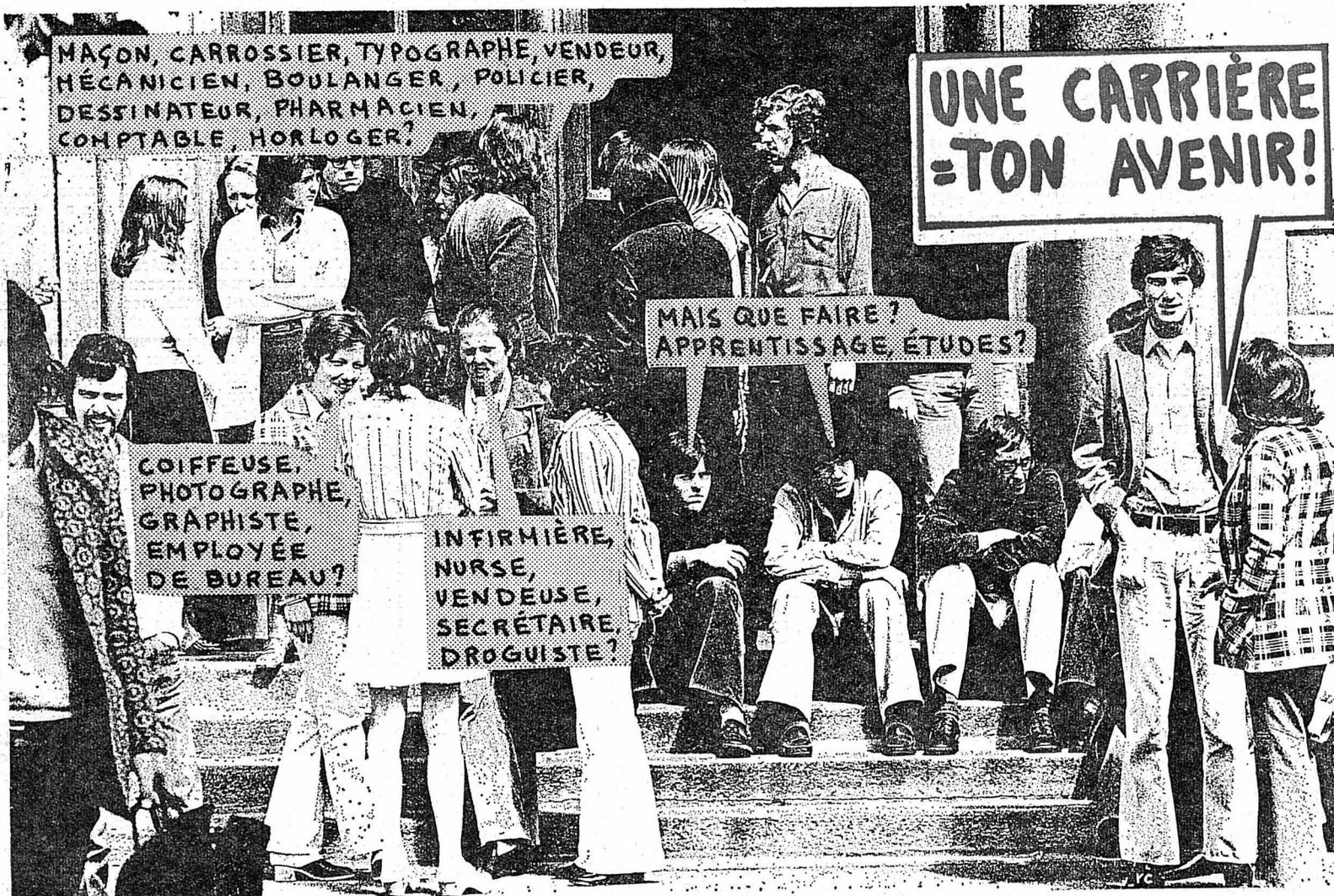
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

APPRENTISSAGE



Ce numéro, tiré à **70 000** exemplaires, est diffusé par :

la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL** et **L'IMPARTIAL**

Sa réalisation a été assurée par les

ANNONCES SUISSES S.A. - «ASSA», succursale de Neuchâtel, 2, faubourg du Lac, NEUCHÂTEL

Le bon apprentissage, condition primordiale d'une vie professionnelle réussie

Tout va vite, à notre époque plus que jamais. Une rapide évolution se fait dans tous les secteurs de l'industrie et de l'économie. Celui qui veut «tenir le coup» doit rester au courant, apprendre sans cesse, s'adapter, se perfectionner. Mais il est indispensable, pour arriver à un bon résultat, de posséder de solides connaissances de base, d'avoir, comme on dit, son métier bien en main. Et pour cela, de l'avoir appris dans les meilleures conditions et aussi dans l'état d'esprit adéquat.

A propos de cet apprentissage, il nous paraît intéressant de citer ici de très larges extraits d'un article écrit il y a quelques mois par M. Alfred Oggier, vice-directeur de l'Union suisse des Arts et Métiers, car il montre bien le souci de cette association de perfectionner sans cesse les moyens offerts à chacun d'acquérir une bonne formation professionnelle. Voici ce qu'en dit, notamment M. Oggier.

APPRENDRE A ÊTRE « RESPONSABLE »

La formation professionnelle et technique, ou apprentissage, est parfaitement bien assurée actuellement par les associations professionnelles qui édictent les règlements y relatifs et par leurs membres qui forment les apprentis.

Nous tenons à dire à ce propos combien l'apprentissage dans une entreprise ou auprès d'un patron, reste la pierre angulaire de la formation professionnelle dans les arts et métiers.

Malgré le regain de popularité qui entoure l'apprentissage dans les ateliers des écoles de métiers, la formation auprès d'un patron garde et gardera toute sa valeur.

Les jeunes gens qui s'y soumettent n'apprennent pas seulement le métier qu'ils ont choisi, mais par le contact avec les supérieurs et avec la clientèle, par l'obligation de respecter des délais, par l'utilisation adéquate de machines et d'outillage, ils apprennent à assumer des responsabilités, à être honnêtes et précis et à penser par eux-mêmes. Ce système tient, par ailleurs, judicieusement compte des particularités suisses, notamment de notre décentralisation économique et des dimensions relativement réduites de nos entreprises et l'on peut véritablement parler à son propos d'une synthèse heureuse entre la formation théorique, pratique et l'éducation. On ne saurait, en relevant les avantages de l'apprentissage auprès d'un patron, passer sous silence l'aspect financier de la question. Ainsi, 40.000 jeunes gens sont mis chaque année à la disposition de l'économie, sans que les pouvoirs publics aient à supporter de fortes dépenses, puisque ce sont les maîtres d'apprentissage qui assument la très grande majorité de ces frais de formation.

SUIVRE L'ÉVOLUTION

Ceci ne veut pas dire bien sûr qu'il ne faille pas moderniser l'apprentissage dans les entreprises. Bien au contraire, il faut l'adapter sans cesse et non plus tous les dix ou quinze ans, à l'évolution économique, technique et sociale. C'est ainsi que le temps que passe l'apprenti à l'école professionnelle ou à des cours pour l'étude de la théorie, des branches commerciales et de culture générale devra être allongé. De surcroît, il faudra prévoir dans le plus grand nombre possible de professions une différenciation de l'apprentissage, afin de tenir compte des différences intellectuelles des jeunes gens désirant apprendre un métier et élargir par là l'éventail du recrutement.

On peut dire, d'une manière générale, que les associations professionnelles et les patrons des arts et métiers sont parfaitement conscients des problèmes qui se posent actuellement en matière d'apprentissage et qu'ils ont la volonté de les résoudre au mieux de l'intérêt réciproque des parties. Les arts et métiers savent que c'est par l'apprentissage qu'ils assurent la relève des chefs d'entreprises et, à ce titre, aucun effort ne paraît trop grand pour donner à cette formation tous les atouts d'attractivité et de qualité nécessaires...

PAS DE ROBOTS...

Nous ne voulons pas former des robots mais des hommes et, à cet égard, l'épanouissement humain paraît aussi important, sinon plus, que la formation professionnelle et commerciale. Durant trop longtemps, cet aspect de la formation n'a retenu que peu d'attention de la part des arts et métiers. Aujourd'hui toutefois, se réveille la conscience de sa nécessité et il convient de tout faire pour en propager l'idée. Faire en sorte que les jeunes reçoivent dans les milieux des arts et métiers les connaissances qui feront d'eux des professionnels qualifiés et ensuite, dans la mesure du possible, des chefs d'entreprises à la page, c'est bien, mais insuffisant. Il devient indispensable d'aller au-delà et de donner à la relève des arts et métiers une culture générale aussi large que possible.

CULTURE GÉNÉRALE INDISPENSABLE

Ceci pour deux raisons principales. Outre les connaissances qu'elle permet d'acquérir, la culture générale affine l'esprit, le rend souple et à même de mieux comprendre les choses. Elle permet à celui qui en bénéficie d'avoir une idée des relations liant les événements passés et présents, une idée de l'imbrication de l'ordre économique dans la vie politique et sociale, une idée enfin des évolutions nécessaires ou dirigées.

Il paraît indispensable à cet égard de donner à chacun, qu'il soit employé, ouvrier ou patron, certains rudiments des connaissances économiques puisque aussi bien l'économie est devenue un facteur important de l'évolution des nations comme des individus. N'est-il pas important que l'ouvrier, le chef d'entreprise indépendant se sentent, eux aussi, concernés par les événements, qu'ils aient conscience de participer à un tout, à une communauté économique et sociale? Par ailleurs, la culture générale permet à l'homme de mieux s'épanouir, ayant conscience de ses capacités et possibilités comme aussi de ses limites.

Deuxième raison: le prestige des professions dépend en grande partie, outre les possibilités de gains, du rayonnement social de ceux qui y travaillent, qu'ils soient ouvriers ou chefs d'entreprises. Ce rayonnement est le fruit de la satisfaction qu'éprouvent les professionnels d'une branche dans l'exercice de leur activité. A cet égard, la culture générale, qui permet à chacun de reconnaître ses capacités et ses limites, comme dit plus haut, paraît être le moyen le plus approprié d'assurer cette satisfaction et cela à tous les niveaux de la formation, apprentissage, maîtrise et perfectionnement...

EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNALITÉ

L'importance primordiale de la formation et du perfectionnement pour les arts et métiers se réfère à la volonté de maintenir ce secteur au centre de l'économie et de lui garantir à l'avenir la participation au marché dont il bénéficie aujourd'hui. A cet égard, il sied de relever aussi l'impact de la formation sur la relève, sans laquelle cet objectif ne saurait en aucun cas être atteint.

Plus peut-être que par le passé, ou du moins sont-ils plus conscients de cette quête, les jeunes d'aujourd'hui recherchent dans la profession qu'ils choisissent l'épanouissement de leur personnalité. Seuls les métiers qui tiennent compte de ce fait dans leurs programmes de formation et de perfectionnement seront en mesure, à l'avenir, de s'assurer le recrutement d'une relève capable. De même, le prestige des professions joue un rôle important en matière de recrutement et nous avons vu combien la culture générale est nécessaire, voire indispensable, outre la formation professionnelle et commerciale, pour rehausser le rayonnement social des ouvriers et chefs d'entreprises...

Telles sont quelques-unes des considérations d'un spécialiste, qu'il valait la peine, estimons-nous, de reproduire dans ce numéro spécial, dans lequel les jeunes gens et les jeunes filles en quête d'un métier trouveront, nous l'espérons, d'utiles suggestions et conseils.

LE VISAGE DU TEMPS



La donnée de l'heure est vitale pour toute performance sportive et pour toute activité économique.

Demain, 3 milliards d'hommes auront besoin d'être à l'heure de la planète. En Suisse, l'industrie horlogère se prépare à répondre à de tels besoins. Ainsi, l'industrie suisse du cadran de la montre qui emploie 6000 personnes entend s'attribuer une part aussi importante que possible de cet immense marché.

Parents, éducateurs ou vous tous en âge de fin de scolarité, vous n'ignorez pas que l'industrie horlogère a restructuré ses professions officielles. L'INDUSTRIE SUISSE DU CADRAN DE LA MONTRE est heureuse de s'associer à cette promotion et elle a pensé y contribuer utilement en préparant un dossier « Jeunesse ». Si vous voulez connaître en détail les perspectives de ces professions artistiques et techniques : retournez-nous ce coupon-réponse pour recevoir une documentation complète et une pochette-cadeau.

Voulez-vous être dans le temps ?

L'INDUSTRIE SUISSE DU CADRAN DE LA MONTRE
DÉSIRE ÊTRE DANS LE TEMPS.

D'AILLEURS, ELLE PATRONNE LE CONCOURS 1972
DE L'ÉCOLIER ROMAND LE PLUS RAPIDE ET DIS-
TRIBUE DES MÉDAILLES A TOUS LES GAGNANTS
RÉGIONAUX.

ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS DE CADRANS
67, avenue Léopold-Robert — 2301 La Chaux-de-Fonds

Veuillez me faire parvenir exemplaire (s) de votre dossier « Une industrie noble » et m'envoyer en temps utile un formulaire d'inscription à votre concours.

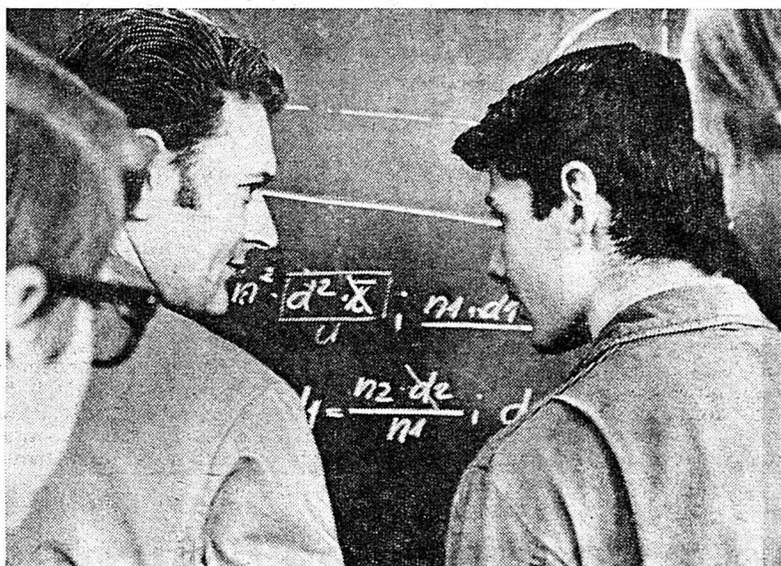
Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

No : _____ Localité : _____

Date de naissance : _____

Les syndicats favorisent la formation professionnelle



L'apprentissage étant la base de la réussite, le Cartel syndical cantonal neuchâtelois invite tous les jeunes gens et jeunes filles à apprendre

un métier.

Jeunes gens, jeunes filles, parents,

quelque soit la profession choisie, adressez-vous aux bureaux des syndicats ci-dessous qui pourront vous orienter et vous donner tous les renseignements désirés.

La Chaux-de-Fonds

FOBB
Av. Ld-Robert 88
Tél. (039) 22 26 53

FOMH
Serre 68
(039) 23 45 46

Neuchâtel

FCTA, Gare 7
(038) 25 47 30

FTCP, Gare 7
(038) 25 67 91

FOMH, Evole 13
(038) 25 02 02

FOBB, Gare 3-5
(038) 25 25 08

Le Locle

FOMH
Crêt-Vaillant 19
(039) 31 15 42

Fleurier

FOMH
Maison du Peuple
(038) 61 14 70

Les fédérations suivantes font parties du Cartel syndical cantonal neuchâtelois : Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB) ; Fédération suisse des travailleurs du vêtement, du cuir et de l'équipement (FVCE) ; Fédération suisse des cheminots (SEV) ; Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA) ; Union suisse des lithographes (USL) ; Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH) ; Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) ; Société suisse des fonctionnaires postaux (SSFP) ; Union suisse des fonctionnaires des postes, téléphones et télégraphes (ASFTT) ; Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier (FTCP) ; Fédération suisse des typographes (FST) ; Fédération suisse du personnel des douanes (FSPD) ; Fédération suisse des ouvriers relieurs et cartonnières (FSORC).

LES SYNDICATS ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les progrès rapides de la science et de la technique provoquent des changements constants dans tous les domaines de la vie sociale, sur le plan économique en particulier.

Professions et postes de travail se modifient ; les uns disparaissent, d'autres apparaissent. Pour conserver son emploi et assurer sa promotion, le travailleur doit être en mesure de s'adapter constamment.

La qualité de la formation professionnelle est un élément déterminant de la capacité de concurrence du pays. En conséquence, les syndicats estiment que l'Etat et les organisations professionnelles doivent prendre des mesures pour que chacun bénéficie de la formation la mieux appropriée à ses dons. La formation professionnelle doit permettre à l'individu de s'adapter à toutes les conditions, c'est-à-dire qu'il doit disposer d'une formation de base aussi large que possible.

La formation professionnelle doit s'étendre sur trois phases. Formation préliminaire, apprentissage et perfectionnement profession-

nel. Ces trois phases doivent être bien ajustées les unes aux autres, de manière à permettre une osmose constante, un passage sans heurts de l'une à l'autre. Cependant, la formation du jeune homme et de la jeune fille ne doit pas être conçue uniquement en vue de l'activité économique et lucrative. Elle doit le préparer à la vie, à son rôle de citoyen et de consommateur. L'instruction civique, une initiation aux faits économiques, sociaux et syndicaux, une culture générale sont indispensables. Ce serait commettre une grave erreur que d'adopter une conception de la formation limitée à une minorité et laissant plus ou moins de côté un grand nombre de jeunes gens.

La formation professionnelle ne commence ni ne finit avec l'apprentissage. C'est pendant la durée de la scolarité obligatoire que doivent être jetés les fondements de la formation professionnelle. Mais il faut concevoir aussi une formation complémentaire, donnée de manière à assurer une mobilité optimale de la main-d'œuvre, à permettre à chacun de faire face

aux nécessités nouvelles ou de réaliser sa volonté de promotion.

Il est indispensable de mettre au point de nouvelles méthodes d'enseignement et de travail. Il importe d'étudier très attentivement les nouveaux auxiliaires de formation (cours télédiffusés, cassettes TV, enseignement combiné, etc.). Et les possibilités qui s'ouvrent, de les utiliser.

L'apprentissage ne devrait plus être réglé par contrat individuel passé entre les parents et l'entreprise, les premiers n'ayant généralement pas les connaissances requises pour apprécier la situation. Les modalités d'apprentissage devraient être arrêtées contractuellement par les partenaires sociaux, compte tenu des dispositions légales en la matière. Jeunes gens et jeunes filles doivent bénéficier des mêmes chances de formation.

Les syndicats affirment qu'une formation optimale est le capital le plus sûr dont nous puissions doter la jeunesse et le plus sûr garant de la promotion sociale.

Les groupes de jeunesses syndicales veulent organiser intelligemment les les loisirs des apprentis

La « politique de la jeunesse » est la formation intégrale de la personnalité des jeunes, notamment : pousser et encourager leur imagination, éveiller et développer leur jugement, leur apprendre à être conscients de leurs responsabilités dans la communauté, leur donner le moyen d'épanouir leurs qualités de jeunes.

Il est évident qu'on se trouve face à un problème de taille, celui des loisirs. L'organisation d'un tel programme prend une place de plus en plus importante dans le travail qui incombe aux groupes de jeunesses syndicales. Quoi qu'en disent les adversaires et les dissidents des groupes, les jeunes apprentis et les jeunes travailleurs n'ont pas trop de loisirs. Un problème doit cependant être résolu, celui de la nature et de la qualité des occupations auxquelles ils consacrent ces loisirs.

La société doit assurer aux jeunes le libre épanouissement de leur personnalité et de leurs facultés, leur fournir les moyens permettant cet épanouissement, dans le respect des droits fondamentaux et des exigences morales de l'homme. Les jeunes doivent trouver dans la société les orientations et les appuis nécessaires leur permettant de choisir librement la meilleure voie dans la vie et dans la profession.

Ils ne doivent subir aucune entrave du fait de leurs convictions, ni être contraints d'agir contre elles ; ils doivent avoir le droit de coopérer à un ordre social meilleur.

Grâce à la réduction de la durée du travail, le jeune dispose de plus de loisirs. Ils doivent lui permettre de se reposer et de parfaire son éducation et son instruction, contribuant ainsi au développement de sa personnalité.

Le jeune doit avoir accès à toutes les valeurs culturelles. Il convient de lui offrir des possibilités accrues, d'organiser intelligemment ses loisirs et il doit pouvoir en disposer librement. Les groupes de jeunesses syndicales ont une tâche importante à réaliser dans ce domaine. Ils doivent veiller à ce que la communauté mette sur pied les institutions nécessaires. Pour leur part, ils sont tenus :

- d'organiser des manifestations répondant à l'esprit et aux besoins des jeunes ;
- de leur assurer l'accès aux institutions et aux manifestations culturelles en leur accordant tout l'appui nécessaire ;
- de créer des améliorations des conditions sociales, offrant aux jeunes des possibilités appropriées de loisirs et de repos ;
- de promouvoir l'enseignement dans tous les domaines et d'organiser des échanges de jeunes et des rencontres, afin qu'ils puissent apprendre à se connaître et à se comprendre dans un esprit d'amitié et de respect mutuel.

Dans ce cadre social, la jeunesse a besoin d'être orientée dans son développement phy-

sique, moral et intellectuel. Cette orientation, qui peut revêtir un certain caractère protecteur, ne doit en aucun cas être restrictive. Elle doit avoir pour objectif d'assurer la coopération des jeunes au sein de la société.

Tous les groupes de jeunesses syndicales ont constaté qu'il ne leur suffisait pas de s'occuper des jeunes en leur proposant des loisirs, mais qu'il fallait aussi leur procurer ces loisirs, les revaloriser en collaborant à l'établissement d'une législation progressiste sur l'apprentissage, en redonnant au jeune le goût et l'intérêt de sa profession. En conséquence, il faut adapter :

- des prévisions quantitatives et qualitatives des besoins dans les différentes professions ;
- la formation dans un métier de base, propre à faciliter toute spécialisation, tout perfectionnement et, au besoin, toute réadaptation ultérieurs ;
- une plus grande mobilité professionnelle, la capacité d'adaptation la plus large possible et de meilleures chances de promotion ;
- un ajustement constant des programmes de formation à l'évolution technique.

Tous les points cités ci-dessus, des loisirs à l'éducation permanente, font partie intégrante des tâches que se sont fixées les groupes de jeunesses syndicales des différentes fédérations.

CFF

Votre fils a-t-il déjà une place d'apprentissage ?

Est-il

- âgé de quinze ans révolus,
- libéré des écoles,
- en bonne santé,
- attiré par une activité manuelle ?

Nous lui offrons

- une formation approfondie, variée et intéressante (une année et demie ou deux ans),
- un bon salaire dès le début,
- des prestations sociales exemplaires,
- des possibilités d'avancement, s'il donne satisfaction

La formation d'

apprenti d'exploitation

d'

apprenti monteur de voies

est le point de départ vers un avenir prometteur.

Pour recevoir une documentation détaillée, sans engagement pour vous ni aucun frais, envoyez-nous le talon figurant ci-dessous, dûment rempli, ou téléphonez-nous.

Notre adresse :

Division de l'exploitation des CFF,
service de l'engagement
Avenue de la Gare 41
1001 Lausanne
Tél. (021) 42 11 11, interne 450



No 10272

Je m'intéresse à la formation

- d'apprenti monteur de voies
 d'apprenti d'exploitation
(marquer d'une croix la mention retenue)

Nom et prénom : _____

Rue : _____

No postal et localité : _____

Ecole Suisse de Droguerie Neuchâtel

Seule école
préparant les droguistes à la maîtrise fédérale

Cours pour apprentis : 4 ans
Cours complémentaire : 3 mois
Cours principal : 1 an
Cours de perfectionnement : occasionnels

Tous renseignements auprès du directeur : Maurice
Blanc, Evole 41, Neuchâtel, téléphone (038) 25 13 36.

LOOPING

Nous cherchons, pour fin
août - début septembre
1972,

apprenti (e) de commerce

Nous garantissons une
excellente formation com-
merciale à jeune homme
ou jeune fille ayant suivi
l'école secondaire.

Adresser offres à LOO-
PING S. A., manufacture
de réveils et de pendu-
lottes, rue de la Gare 5a,
2035 Corcelles. Tél. (038)
31 77 33.

Relations sociales et humaines

L'IES prépare aux pro-
fessions de :

ASSISTANT (E)
SOCIAL (E)

ANIMATEUR /
ANIMATRICE

ÉDUCATEUR (TRICE)
SPÉCIALISÉ (E)

BIBLIOTHÉCAIRE

LABORANTINE
MÉDICALE

ASSISTANTE
DE MÉDECIN

Documentation sur sim-
ple demande à :

Institut d'études sociales Genève

Rue Prévost-Martin 28
1211 GENÈVE 4
Tél. (022) 25 02 53.

Jeunes gens !

apprenez le métier de

maroquinier-malletier

travail varié et propre
très bien rétribué dès le début.

Pour tous renseignements :

BIEDERMANN S. A.

Rocher 7 - 2000 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 16 31

De l'apprenti au collaborateur du service de l'exploitation

C F F

Pour permettre aux Chemins de fer fédéraux — l'une des plus grandes entreprises de Suisse — de venir à bout de l'énorme quantité de travail que lui impose le trafic actuel, près de 14.000 collaborateurs accomplissent leurs tâches pleines de responsabilités dans le service extérieur de l'exploitation. Chaque année, plus de quarante millions de tonnes de marchandises sont acceptées, chargées, transbordées, déchargées, entreposées et livrées. C'est par milliers que sont exécutés quotidiennement les mouvements de manœuvre, guidés avec précision à partir des pavillons d'enclenchement. Quelque 3800 voitures à voyageurs doivent être journalièrement nettoyées et remises en ordre avant de repartir. Chaque jour enfin, les CFF prennent en charge, transportent, gardent en dépôt et délivrent des montagnes de messageries et de bagages.

Le jeune homme vigoureux et en bonne santé, qui éprouve du plaisir à un travail manuel assez varié, peut se présenter. Il recevra une instruction approfondie lui permettant de prendre un bon départ dans un domaine d'activité étendu.

L'instruction

L'instruction dure dix-huit mois. Au cours de cette période, l'apprenti est initié par un maître d'apprentissage à tous les travaux pratiques de l'exploitation. Ce sont : le service extérieur des marchandises et des bagages ; le service général de station ; le nettoyage et l'entretien des voitures ; la manœuvre, pour ceux qui sont aptes à ce service.

Cette instruction est donnée dans différentes gares d'une certaine importance, le plus près possible du domicile des parents. Elle est complétée par un enseignement théorique, qui est dispensé par des fonctionnaires chevronnés et qui comprend : un cours d'introduction de plusieurs jours ; un cours d'instruction de vingt-cinq jours répartis sur une année, et un cours final de plusieurs jours, au terme de l'apprentissage.

L'enseignement ne se limite pas à des matières spécifiquement ferroviaires ; il porte également sur la langue maternelle, le calcul et la géographie de la Suisse.

La période d'instruction s'achève par un examen professionnel. Le jeune homme capable reçoit un certificat d'aptitude qui le consacre ouvrier d'exploitation. Voici les différents services auxquels il peut accéder désormais :

Service général de station ; Service des marchandises ; Bagages et messageries ; manœuvre ; Pavillon d'enclenchement ; Nettoyage des voitures à voyageurs ; Contrôle du matériel roulant et des écritures ; Service d'information.

Les possibilités d'avancement de l'ouvrier d'exploitation

Après avoir fait ses preuves et perfectionné ses connaissances professionnelles durant quelques années, le jeune ouvrier d'exploitation se spécialise peu à peu dans son secteur préféré.

Ses aptitudes et la qualité de son travail lui ouvrent la voie vers des fonctions supérieures dans le domaine d'activité de son choix.

Les apprentis d'exploitation bien qualifiés, qui témoignent des capacités voulues, peuvent, au terme de leur période d'instruction, passer un examen d'aptitudes leur permettant de devenir aides d'exploitation ou aspirants contrôleurs.

Les aides d'exploitation assistent les chefs de station et assurent l'expédition des trains et le service de bureau aussi bien que le chargement et le déchargement des marchandises. Ils peuvent accéder à la fonction de commis de gare, voire de chef de station.

L'aspirant contrôleur voit s'ouvrir devant lui la carrière de contrôleur et de chef de train.

Rétribution et prestations sociales

Dès le début, l'apprenti d'exploitation est rétribué de manière à pouvoir subvenir lui-même à son entretien. S'il doit séjourner hors du domicile paternel, il perçoit une allocation couvrant ses frais supplémentaires.

A son entrée en service, il touche en outre des effets d'uniforme pratiques pour protéger efficacement ses vêtements personnels.

Le jeune collaborateur est assuré de manière exemplaire contre les suites d'accidents pro-

fessionnels et non professionnels et de la maladie. Dans les cas extrêmes, il peut aussi faire appel à la caisse de secours.

Il reçoit des abonnements à prix réduit pour se rendre de son lieu de travail au domicile de ses parents. Après trois mois de service, il a droit aux billets d'employé, dont le prix est avantageux.

A l'âge de vingt ans révolus et après trois ans de service, il est mis au bénéfice du statut des fonctionnaires si son travail et son comportement donnent satisfaction. Il jouit alors des garanties sociales accordées au personnel de la Confédération.

Qui peut devenir apprenti d'exploitation?

Les intéressés en bonne santé, qui aiment le travail manuel, sont toujours les bienvenus.

Conditions : être libéré des écoles. Age : de quinze à dix-huit ans révolus au cours de l'année d'admission.

Le candidat est d'abord convoqué à un entretien d'admission, puis il passe une visite chez le médecin attitré des CFF.

Le jeune homme qui désire se faire une idée précise de sa future activité est cordialement invité à un stage d'essai professionnel d'une semaine.



DROGUISTE

Le droguiste exerce la majeure partie de son activité face à une clientèle qui demande à être conseillée. Ses qualités de commerçant doivent être complétées par une solide connaissance de l'assortiment de la droguerie qui comprend plus de 10.000 articles.

Les dispositions particulières pour embrasser cette profession : bonne formation scolaire secondaire, solide santé permettant un travail

sédentaire, sens de l'ordre, de la propreté et de la précision, bonne mémoire, intérêt marqué pour les sciences naturelles, notamment la chimie et la botanique.

La formation comporte quatre ans d'apprentissage en droguerie, avec l'obligation de suivre les cours de l'Ecole suisse de droguerie pour les apprentis neuchâtelois, fribourgeois et juraisiens. Cette école prépare à la Maîtrise fédérale.

Vous, jeunes filles, qui vous intéressez et qui suivez la mode, pourquoi n'y participeriez-vous pas?

Nous vous proposons une place...

d'apprentie **CONFECTIONNEUSE**

pour la coupe et le montage de vêtements jersey pour dames

Nous offrons :

Semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Vos offres écrites ou votre visite seront traitées avec grand plaisir.
2013 Colombier, tél. (038) 41 24 47.

Jersey

PATRIC



J'aime
voir
du monde

Et vous ?

- Si vous aimez le mouvement, la foule, un climat toujours dynamique
- Si vous avez du goût, de l'ambition
- Si vous avez assez de patience pour rester aimable et souriante en toute occasion

devenez :

apprenties vendeuses

Nous engageons dès maintenant et pour le 15 août 1972 des jeunes filles désireuses de faire un bon apprentissage.

Nous offrons :

- un salaire intéressant dès le début de l'apprentissage
- un rabais sur les achats personnels
- semaine de 5 jours
- participation aux finances de cours et d'examens
- service interne de formation.

Pour les candidates douées, possibilités rapides d'avancement comme première vendeuse, chef de groupe ou acheteuse.

Les offres sont à envoyer au secrétariat des GRANDS MAGASINS

Gonset

2300 LA CHAUX-DE-FONDS
2001 NEUCHÂTEL

Ne vous arrachez
plus les cheveux...



Vous qui cherchez un métier artistique, et qui voulez assurer votre avenir

FRIBOURG - LUCERNE - SAINT-GALL
Ces 3 villes mettent à votre disposition

DES INSTITUTS de la COIFFURE

(fondés en 1961)

qui travaillent en étroite collaboration avec une école de Paris et 2 grandes chaînes de Salons de Coiffure, en Suisse et en France.

Nous vous proposons de...

Faire un apprentissage moderne
Dans une ambiance jeune et dynamique
Avec des méthodes d'avant-garde
Bien rétribué pendant la formation
Des possibilités de voyager
Et de choisir votre temps d'apprentissage

COURS RAPIDES 6 mois ou 1 année FORMATIONS 2 ans ou 3 ans

Ainsi que divers cours de perfectionnement

Prenez contact avec nous, nous serions heureux de vous fixer un rendez-vous.

Pour tous renseignements : Ecrire ou téléphoner à
M. Droz, boulevard de Pérolles 15, tél. (037) 22 10 54,
1700 Fribourg.

COIFFEUR-COIFFEUSE

Ce métier a un côté artistique qui peut attirer ceux et celles qui ont du goût pour la beauté. Il les met en outre en contact avec une clientèle très variée.

Le coiffeur — ou la coiffeuse, bien entendu — coupe les cheveux selon le désir de la cliente ou du client, ou selon un modèle particulier. Il lave les cheveux, les rince, les sèche ; il utilise des shampoings et des liquides spéciaux, si cela est nécessaire. Il décolore ou teint les cheveux. Il ondule les cheveux en les enroulant sur des bigoudis (permanente - modeling) et en utilisant des instruments et des liquides spéciaux. Il peut les friser ou les défriser au moyen de fer à onduler. Il connaît les différents traitements de beauté et de santé pour les cheveux et le cuir chevelu, et peut être d'un précieux secours pour le client dans ce domaine également. Il peut être appelé à poser des postiches et à en assurer l'entretien après la vente. Il peut aussi être amené à nettoyer, tailler, polir ou vernir les ongles des mains.

Bref, le coiffeur — ou la coiffeuse — contribue au bien-être et à l'élégance de sa clientèle et s'il a du goût, du talent et de l'entregent, il se la rend très rapidement sympathique.

Ce métier s'exerce, cela va de soi, dans un salon de coiffure, mais il peut mener loin aussi, puisque l'on trouve des coiffeurs attachés à de grands hôtels, à des gares, à des bateaux, à des théâtres. D'où de nombreuses possibilités de contacts avec des personnalités qui ont souvent des choses passionnantes à raconter.



Pour accéder à ce métier, il faut jouir d'une bonne santé, ne pas être allergique à certains produits de beauté, ne pas être sujet à l'eczéma. Il faut avoir une bonne formation scolaire primaire ou préprofessionnelle, avoir des facilités en dessin, en calcul, en travaux manuels, en langues étrangères.

L'apprentissage dure trois ans, pour coiffeur ou coiffeuse pour messieurs ; trois ans égale-

ment pour coiffeur ou coiffeuse pour dames ; quatre ans pour coiffeur ou coiffeuse mixte.

Il est possible de se perfectionner par des cours spéciaux et d'obtenir la maîtrise fédérale permettant de former à son tour des apprentis.

On peut aussi devenir premier coiffeur — ou première coiffeuse — et, par la suite, ouvrir son propre salon.

CONFECTIONNEUSE

Une profession peu connue du grand public, mais idéale pour toute jeune fille aimant la mode. Pour l'exercer, de nombreuses qualités typiquement féminines sont requises : goût pour un travail propre et calme dans une atmosphère agréable, bonne habileté manuelle, sens des formes et des couleurs. La confectionneuse travaille à la fabrication industrielle de robes et costumes féminins ou de pullovers, de jaquettes, de blouses ou de jupes en tissus tricotés. A la fin de son apprentissage, la jeune fille possède une formation suffisante pour confectionner entièrement robes, costumes, etc., de façon indépendante.

Durant la première année d'apprentissage, on apprend tous les travaux se faisant à la main : ourlets, pose de boutons et de garnitures ; puis l'apprentie est initiée au maniement

et à l'entretien des machines à coudre. Ces travaux sont constamment répétés durant la seconde année d'apprentissage, et l'apprentie peut ainsi se perfectionner, tout en apprenant la coupe et le repassage.

A côté de ce travail pratique, elle doit apprendre à connaître les noms, les qualités, les signes de reconnaissance et la particularité des tissus, des fournitures, des machines spéciales et des outils servant au finissage et régulièrement utilisés dans cette belle profession. On explique également à la jeune fille les différentes méthodes et techniques de travail et la meilleure façon d'employer ces instruments et ces machines.

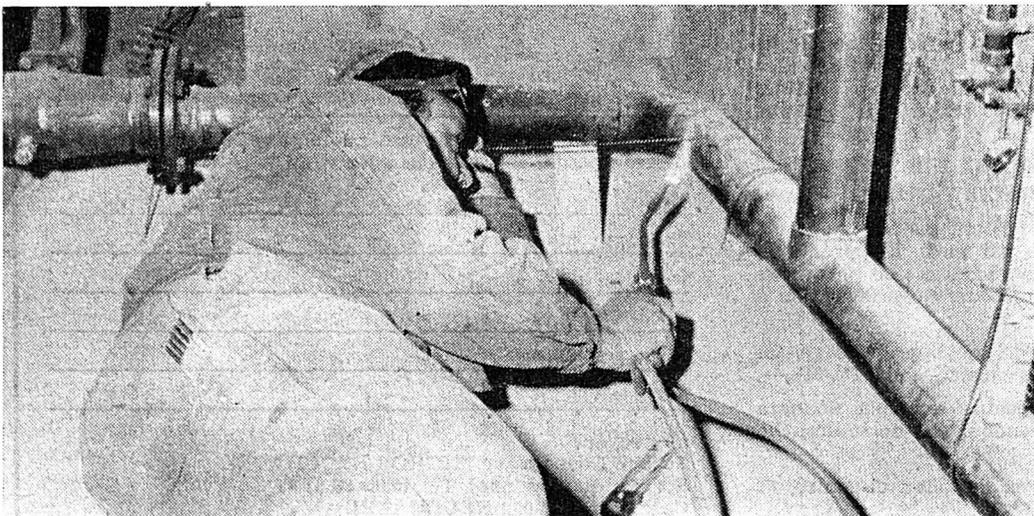
Par la suite, l'apprentie peut se spécialiser dans une branche de son choix, par exemple dans la coupe, la confection des patrons, etc.

Diverses perspectives s'ouvrent ainsi à la jeune fille qui a accompli son apprentissage. Elle est à même, en se perfectionnant, de faire face à toutes les exigences de son métier, aussi bien dans un atelier que dans une entreprise plus importante. Elle peut, si tel est son désir, suivre un enseignement complémentaire pour accéder à une place de directrice, et donner ainsi libre cours à ses talents créateurs.

De toute façon, des connaissances approfondies dans le domaine de la confection constituent, pour chaque femme, un enrichissement qui lui sera précieux toute sa vie durant, qu'il s'agisse de compléter elle-même sa propre garde-robe, ou d'un travail complémentaire à côté de ses occupations ménagères.

L'apprentissage de confectionneuse dure deux ans. Pour y accéder, il suffit d'une bonne formation scolaire primaire, la formation scolaire secondaire n'étant indispensable qu'en cas de spécialisation ultérieure ou d'accession au grade de chef de groupe ou de division.

FERBLANTIER



On dit du ferblantier qu'il est « le couturier du bâtiment ». Mais son champ d'activité est très varié. On peut, en effet, être ferblantier en ventilation, ferblantier en aviation, ou tout simplement ferblantier en atelier.

Ce métier demande, cela va de soi, une grande habileté manuelle. D'un morceau de tôle, l'artisan doit en effet pouvoir tirer des choses très variées : des chéneaux, des objets décoratifs, des tuyaux. S'il travaille dans le

bâtiment, le ferblantier ne doit pas être sujet au vertige, car il devra souvent travailler tout au bord des toits ! Il lui arrive même de devoir aller... placer un coq sur un clocher ! Ou un paratonnerre tout au haut d'un toit.

C'est un métier varié, où l'on peut, de ses propres mains, créer de belles choses.

C'est pourquoi celui qui s'y destine doit avoir une bonne formation scolaire primaire ou préprofessionnelle, des facilités en arithmétique, en géométrie et en dessin technique. Il doit aussi avoir une bonne habileté manuelle, le sens du matériel et de ses formes, un coup d'œil sûr, le sens de l'observation et de la représentation spatiale (volume et formes des corps).

L'apprentissage se fait chez un maître d'état. Il dure quatre ans, avec cours simultanés à l'Ecole complémentaire professionnelle.

Le métier offre ensuite de nombreuses possibilités d'avancement. Le jeune homme intelligent et qui fait preuve d'initiative, peut se perfectionner et passer un examen pour l'obtention de la maîtrise fédérale, puis accéder au poste de contremaître, de patron ou de maître d'enseignement professionnel.

En suivant d'autres cours de perfectionnement, il peut devenir appareilleur (eau et gaz), ferblantier de fabrique, étampeur ou chaudronnier.

Comme on le voit, un métier pour les jeunes qui ont de l'ambition et aiment créer de leurs propres mains des choses qui durent.



GENDARMERIE NEUCHÂTELOISE

Jeunes gens...

- vous désirez un travail varié,
- vous êtes dynamiques,
- vous aimez les responsabilités,
- vous souhaitez un avenir sûr...
... demandez de la documentation en utilisant le coupon ci-contre.

RECRUTEMENT POUR 1973

Conditions d'admission :

- être âgé de 20 à 27 ans,
- avoir une taille d'au moins 170 cm.,
- justifier d'une bonne conduite,
- être incorporé dans l'élite de l'armée.



Nom :

Prénom :

Né le :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

A envoyer au Commandement de la Police cantonale, bureau de l'instruction, case postale 854, 2001 NEUCHÂTEL.

Un métier d'avenir!

Chers parents,

Votre fils ou votre fille n'a peut-être pas encore choisi de métier. Nous vous en proposons un, toujours d'actualité et très varié: vendeur ou vendeuse en alimentation. Il offre différentes possibilités d'avancement et votre enfant pourrait un jour être premier (ère) vendeur (se) ou gérant (e) de l'un de nos magasins.

NOUS LEUR OFFRONS DONC :

- de faire un apprentissage de vendeur (se) dans une entreprise dynamique et dans une ambiance de travail agréable ;
- une formation professionnelle de base en magasin (dans les rayons les plus divers), complétée par des **cours internes**, indépendamment de l'école professionnelle ;
- la possibilité, une fois l'apprentissage accompli, de parfaire leurs connaissances par des cours de perfectionnement et des stages, soit dans les différents magasins de Migros Neuchâtel, soit dans d'autres Sociétés Coopératives Migros, pour occuper ensuite des postes de responsable.

NOUS ENGAGEONS POUR L'AUTOMNE 1972, PLUSIEURS APPRENTIS ET APPRENTIES ; (ENTRÉE POSSIBLE DÈS JUILLET 1972).

Le salaire de l'apprenti (e) n'est pas négligeable : il est, en 1re année, de Fr. 300.— par mois, et en 2e année de Fr. 400.— par mois. L'apprenti (e) bénéficie de la M-Participation et a 4 semaines de vacances ; de plus, nous lui offrons la possibilité de suivre gratuitement un cours de préparation à l'examen final.

Chaque apprenti (e) méritant (e) reçoit, à la fin de son apprentissage, un carnet d'épargne avec en dépôt une prime pouvant s'élever jusqu'à Fr. 500.—.

Vous trouverez dans nos magasins, une petite brochure qui vous donnera de plus amples renseignements sur le métier de vendeur (se) de la branche alimentaire et sur notre entreprise.

Les candidatures peuvent être effectuées au moyen du talon ci-contre, et envoyées à l'adresse indiquée.



Mon fils/ma fille s'intéresse au métier de vendeur (se) et désire prendre rendez-vous avec vous.

Nom :

Prénom :

Rue, No. :

Localité :

No. tél. :

Signature :

à envoyer à :
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL
Service du personnel. Tél. (038) 33 31 41
Case postale, 2002 NEUCHÂTEL

MIGROS

LE POLICIER FAIT PARTIE D'UNE ÉLITE...

Il y a 25 ans, lorsque l'Etat désirait engager une quinzaine de policiers, les chefs responsables pouvaient porter leur choix sur un nombre de postulants variant entre 150 et 200. L'insécurité qui se manifestait alors, au lendemain de la guerre, incitait les jeunes gens à se vouer à une activité leur assurant en même temps la sécurité matérielle et une certaine estime.

Aujourd'hui, le développement économique du pays offre d'innombrables possibilités à la jeunesse d'acquiescer des situations correspondant à ses aspirations, lui procurant la sécurité matérielle et surtout une totale indépendance.

D'autre part, la police, dans l'accomplissement de ses missions (maintenir l'ordre et la tranquillité, veiller au respect des lois) se trouve de plus en plus en contradiction avec l'usage de la route qui veut, avec sa voiture, se rendre où il veut, quand il veut et comme il l'entend; en conflit avec les criminels, dont le nombre augmente sans cesse, et avec tous ceux qui voudraient renverser l'ordre, établi et voulu par la très grande majorité du peuple; avec la drogue, ce fléau qui, lentement mais sûrement envahit notre pays aussi.

Faut-il dès lors s'étonner que le recrutement, non seulement en vue de l'augmentation des

effectifs, mais tout simplement pour remplacer les hommes atteints par la limite d'âge, pose aux responsables des problèmes difficiles à résoudre.

Et pourtant!

Il n'y a aucune comparaison entre le statut du policier de 1945 et celui de 1972. Bien sûr, on lui demande toujours de se vouer totalement à son travail. On exige toujours qu'il remplisse certaines conditions quant à ses qualités physiques et morales. Il doit se montrer en toutes circonstances digne de porter l'uniforme qu'il revêt. Le public, ainsi que les autorités civiles entendent, à juste raison, pouvoir compter sur le sérieux, l'objectivité, le dévouement, le courage du policier.

Mais pour lui permettre d'être ce que l'on veut qu'il soit, que lui donne-t-on aujourd'hui?

Matériellement d'abord, le policier neuchâtelois bénéficie d'une classification se situant dans les classes 8 à 4 de la hiérarchie des fonctionnaires cantonaux, qui compte 13 classes. Il est vêtu de pieds en cape. Il dispose d'un parc de 45 véhicules à moteur. Tout le matériel dont il a besoin lui est fourni. Dans les centres, il dispose de locaux modernes, bien entretenus, lui assurant tout le confort nécessaire.

Professionnellement, il participe pendant 3 mois à l'enseignement, donné par l'Institut de Police de Neuchâtel, et qui comporte notamment l'étude de la loi fédérale sur la circulation, le dessin technique et le relevé de plan d'accident, la régulation du trafic, la dactylographie, le français, les bases du droit, etc. Il se spécialise pendant les 3 mois suivants dans la connaissance des lois et règlements cantonaux.

Puis il passe dans les centres cantonaux et généralement y stationne quelques années avant de pouvoir, dans des postes de 2 ou 3 hommes, ou seul dans des postes de campagne, accomplir sa mission.

Enfin, ceux qui s'affirment dans leur travail ont de nombreuses possibilités d'élargir leurs connaissances dans des cours de spécialistes en dehors du canton, ce qui leur permet d'améliorer leur situation.

Sans vouloir être prétentieux, on peut admettre que le policier fait partie d'une élite dont la présence, dans le monde agité dans lequel nous vivons, est de plus en plus indispensable.

Mais, pour devenir policier, il faut vouloir SERVIR.

LA VENTE: UN MÉTIER D'AVENIR

Vendre, c'est se placer au service d'autrui pour offrir des marchandises. C'est aussi le contact avec les gens, le sourire, la satisfaction d'être utile à l'économie, c'est également aider le client à dépenser son argent intelligemment.

Vendre n'est donc pas une activité quelconque, mais un métier qui exige des connaissances, donc une formation poussée.

Au début de notre siècle, les magasins de détail se ressemblaient beaucoup plus dans leur structure que maintenant. Le personnel de vente était devant lui, sur une banque, la marchandise que le client désirait acquiescer, la mesurait ou la pesait et l'emballait. Aujourd'hui, pour des raisons de rationalisation, le nombre des maisons qui remplacent le service traditionnel par le libre-service devient de plus en plus grand. Mais ne croyons cependant pas que, dans ce nouveau type de magasin, le vendeur est devenu superflu. Bien au contraire, il doit être encore plus qualifié qu'auparavant et si on voulait lui donner un titre, on l'appellerait « conseiller de vente ». Dans son magasin libre-service, il doit faire une présentation attrayante pour la clientèle et cela le plus favorablement possible, en jouant avec la forme et la couleur des emballages. Comme il doit également commander judicieusement la marchandise nécessaire au réassortiment de son rayon, il est indispensable qu'il connaisse parfaitement sa clientèle. Afin de pouvoir le conseiller, il doit non seulement connaître la qualité, mais aussi l'emploi des articles qu'il vend.

Le phénomène de consommation que nous vivons actuellement, et que nous vivrons certainement d'une manière plus intense encore ces prochaines décennies, force non seulement les magasins spécialisés, mais aussi les entreprises de vente à succursales multiples et les grands magasins, à élargir sans cesse leur assortiment. Le vendeur-conseiller ne se verra donc pas seulement en face d'un assortiment toujours plus vaste et intéressant, mais avec la création de nouveaux secteurs et départements, il jouira de possibilités d'avancement toujours renouvelées.

Du fait que l'école professionnelle, obligatoire pour chaque apprenti-vendeur pendant son

apprentissage de deux ans, ne peut enseigner toutes les particularités de chaque branche, la plupart des entreprises de vente à succursales multiples, ainsi que les grands magasins, assurent cette formation dans le cadre interne de leur entreprise. Ainsi, non seulement l'apprenti reçoit une formation plus poussée, mais aux yeux de l'entreprise, il devient un futur collaborateur dont les connaissances suffisent pour faire face aux exigences du métier.

L'apprenti n'est donc plus l'employé le moins rémunéré. Bien qu'il soit souvent absent pour suivre les cours de l'école professionnelle et des cours de perfectionnement, il profite des mêmes congés que les employés qualifiés et on lui paie un salaire appréciable dès la première année d'apprentissage. Après l'examen final, les

entreprises à succursales multiples, établies dans plusieurs régions linguistiques, offrent à leurs anciens apprentis la possibilité de parfaire leur formation et leur connaissance des langues par des stages dans leurs magasins au Tessin ou en Suisse alémanique et cela en recevant le même salaire que les employés indigènes. Ces stages permettent aux employés qualifiés d'accéder à des postes à responsabilités tels que premier vendeur, voire même gérant.

La vente est un métier intéressant qui procure beaucoup de satisfactions. Celui qui choisira cette profession la trouvera certainement passionnante et il pourra envisager l'avenir avec confiance.



APPRENTIS...

...seraient formés par les bons établissements ci-dessous:

CUISINIER

HOTEL DU LAC
(039) 32 12 66 - Les Brenets

CUISINIER
EMPLOYÉE D'HÔTEL SPÉCIALISÉE
(assistante de direction)

BUFFET DE LA GARE
(039) 23 12 21 - La Chaux-de-Fonds

SOMMELIER (ÈRE)
CUISINIER

HOTEL DE LA FLEUR-DE-LYS
(039) 23 37 31 - La Chaux-de-Fonds*

CUISINIER

RESTAURANT TERMINUS
(038) 23 35 92 - La Chaux-de-Fonds

SOMMELIER (ÈRE)

HOTEL DES PLATANES
(038) 55 29 29 - Chez-le-Bart

SOMMELIÈRE
CUISINIER

HOTEL DE L'AIGLE
(038) 63 26 44 - Couvet

SOMMELIER (ÈRE)

HOTEL DES COMMUNES
(038) 57 13 20 - Les Geneveys-sur-Coffrane

SOMMELIER (ÈRE)

RESTAURANT DU CASINO
(039) 31 38 38 - Le Locle

CUISINIER

HOTEL DE LA GARE
(038) 31 11 96 - Montmollin

SOMMELIER (ÈRE)
CUISINIER

RESTAURANT BEAULAC
(038) 24 42 42 - Neuchâtel

SOMMELIER (ÈRE)
CUISINIER
EMPLOYÉE D'HÔTEL SPÉCIALISÉE
(assistante de direction)

RESTAURANT BEAU-RIVAGE
(038) 25 47 65 - Neuchâtel

SOMMELIER (ÈRE)
CUISINIER
EMPLOYÉE D'HÔTEL SPÉCIALISÉE
(assistante de direction)

BUFFET DE LA GARE
(038) 25 48 53 - Neuchâtel

SOMMELIER (ÈRE)
CUISINIER
EMPLOYÉE SPÉCIALISÉE
(assistante de direction)

HOTEL CHAUMONT - GOLF
(038) 33 41 41

SOMMELIER (ÈRE)
CUISINIER
EMPLOYÉE D'HÔTEL SPÉCIALISÉE
(assistante de direction)

HOTEL CITY
(038) 25 54 12 - Neuchâtel

SOMMELIER (ÈRE)
CUISINIER

RESTAURANT DE LA GRAPPE
(038) 33 26 26 - La Coudre (NE)

SOMMELIER (ÈRE)
EMPLOYÉE D'HÔTEL SPÉCIALISÉE
(assistante de direction)

RESTAURANT SAINT-HONORÉ
(038) 25 95 95 - Neuchâtel

SOMMELIÈRE
CUISINIER

RESTAURANT DU THÉÂTRE
(038) 25 29 78 - Neuchâtel

CUISINIER

HOTEL DU CHEVAL-BLANC
(038) 33 30 07 - Saint-Blaise

Les carrières de L'HÔTELLERIE et de la RESTAURATION

L'hôtellerie est une des plus importantes branches de l'économie helvétique. Chaque année, elle accueille, dans notre pays, des millions d'hôtes étrangers, qui en apprécient les nombreuses qualités. Elle est en constante mutation, pour s'adapter sans cesse à l'évolution du tourisme. Mais elle se heurte de plus en plus aux difficultés de recrutement de personnel.

Et pourtant, elle offre, plus qu'aucun autre secteur économique, une très grande variété d'emplois. Elle permet à ceux qui les exercent d'avoir d'intéressants contacts avec une clientèle très diverse, venant du monde entier.

L'hôtellerie suisse se préoccupe sans cesse d'assurer la relève, d'autant plus qu'elle est indiscutablement l'une des industries principales de l'avenir.

Les jeunes gens et jeunes filles qui ont le goût de l'indépendance, le désir de réussir et de servir, le sens du devoir et des responsabilités, l'esprit d'accueil et d'initiative, le sourire facile, un caractère ouvert et sympathique, devraient songer à travailler dans l'hôtellerie.

Car elle leur offre, mieux que toute autre profession, la possibilité de mettre en valeur toutes ces qualités. Elle leur garantit également un salaire et des avantages sociaux modernes.

De par sa conception, son organisation et la nature même de son offre, un hôtel offre en effet un choix incomparable de métiers, tant aux jeunes gens qu'aux jeunes filles : réception, administration, cuisine, secrétariat, téléphoniste, concierge, cuisinier, pâtissier, maître d'hôtel, économiste, lingère, portier, femme de chambre, chauffeur-conducteur, et nous en passons. Bref, de l'apprenti au directeur, elle peut répondre à tous les goûts, à toutes les aspirations, à toutes les aptitudes. L'intérêt de la branche hôtelière réside dans les chances de carrière et de promotion offertes aux jeunes, comme aux moins jeunes, qui sont travailleurs et ambitieux. Ces deux qualités indispensables et essentielles suffisent pour leur permettre d'accéder à des postes-clés de cadre ou de direction. Il n'est pas rare, en effet, de trouver aux postes de commande des hommes ou des femmes qui ont commencé au bas de l'échelle, par faire un apprentissage.

L'avenir d'un jeune homme ou d'une jeune fille, qui, après un apprentissage ou une maturité, se lance dans l'hôtellerie, n'est pas forcément tracé d'avance, mais il a de fortes chances d'être exceptionnel sur le plan de l'avancement et du rayonnement personnels.

On peut affirmer que les métiers de la restauration et de l'hôtellerie bénéficient de traitements intéressants — en fonction des capacités — et en constante évolution. A souli-

gner que les salaires s'entendent généralement (autre caractéristique de l'hôtellerie) « nourri-logé ». Les employés de l'hôtellerie suisse peuvent disposer de conditions sociales modernes et intéressantes sur le plan des assurances, allocations, caisse de retraite, etc. Le détail de ces chiffres peut être obtenu auprès des associations professionnelles ou des syndicats.



Chacun peut tenter sa chance dans l'hôtellerie. Voici quelles sont les possibilités offertes et des précisions sur la formation professionnelle dans quelques-uns des métiers de l'hôtellerie :

a) MÉTIERS QUI FONT L'OBJET D'UN APPRENTISSAGE SANCTIONNÉ PAR LE CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ :

Jeunes gens : cuisinier, sommelier (ci-dessous)
Jeunes filles : cuisinière, cuisinière diététicienne, sommelière.

b) MÉTIERS POUR LESQUELS DES COURS SONT ORGANISÉS :

Employée d'hôtel (économie ménagère)
Sommelier, sommelière
Garçon et demoiselle de buffet

c) MÉTIERS NÉCESSITANT UNE FORMATION PRÉALABLE, LA SPÉCIALISATION S'ACQUÉRANT PAR LA PRATIQUE :

Secrétaire, téléphoniste, conducteur-chauffeur, mécanicien d'entretien, lingère (plus d'autres métiers où l'hôtellerie n'intervient qu'en tant que spécialisation)

d) MÉTIERS QUI S'APPRENNENT PAR LA PRATIQUE :

Chasseur, portier d'étage, femme de chambre, de buffet, employé d'office
Il faut noter que la filière n'est pas toujours la même ; les possibilités de formation peuvent varier considérablement.

SOMMELIER - SOMMELIÈRE :

Age minimum : seize ans. Durée : deux ans. Moyens de formation : restaurants, hôtels, cours professionnels hebdomadaires. Les apprentis en place dans des établissements saisonniers suivent les cours professionnels dans les hôtel-écoles (internat) de la SSH, quatre semaines au printemps et six semaines en automne.

Initiation au métier : stages dans tous les départements de service (salle à manger, restaurant, bar, étages) ; formation théorique et pratique.

Diplôme : certificat fédéral de capacité.

Promotion professionnelle : demi-chef de rang, chef de rang, chef de service ou maître d'hôtel, directeur, gérant ou patron d'établissement.

Les apprentissages

CUISINIER - CUISINIÈRE :

Age minimum : quinze ans pour les garçons, dix-sept ans pour les filles.

Durée : deux ans et demi pour les garçons, un an et demi pour les filles (plus une année pour devenir cuisinière-diététicienne).

Moyens de formation : restaurants, hôtels, cours professionnels hebdomadaires. Les apprentis en place dans des établissements

saisonniers suivent, d'une façon groupée, des cours intercantonaux.

Initiation au métier : stages dans toutes les « parties » de la cuisine : entremetier, garde-manger, rôti-saucier, saucier, pâtissier.

Diplôme : certificat fédéral de capacité.
Promotion professionnelle : l'apprenti devient, après ses examens, commis dans une des spécialisations précitées, puis il peut devenir sous-chef, chef de sa « partie », sous-chef, chef de cuisine responsable de toute la « brigade », directeur, gérant ou patron d'établissement.

EMPLOYÉE D'HOTEL SPÉCIALISÉE (SECTEUR ÉCONOMIE MÉNAGÈRE) :

(Buffet, office, passe, cafétéria, service, étages, buanderie, lingerie, économat).

Age minimum : seize ans révolus.

Durée : deux ans (1re année : formation d'employée d'hôtel)

(2e année : formation d'assistante d'hôtel).

Moyens de formation : Hôtel-école de la SSH : dix semaines par an (printemps et automne).

Etablissement hôtelier : stage.

Initiation au métier : stage dans tous les départements précités, formation pratique-théorique.

Frais : la formation est gratuite. Les stagiaires sont nourris et logés gratuitement. Pendant le stage, elles reçoivent de l'argent de poche.

Diplôme : certificat fédéral de capacité décerné par la Société suisse des hôteliers : après la première année : « employée d'hôtel SSH spé-

cialisée en économie ménagère » ; après la deuxième année : « assistante d'hôtel SSH spécialisée en économie ménagère ».
Promotion professionnelle : gouvernante, aide-directrice, directrice. Possibilités de perfectionnement dans les écoles hôtelières et cours de cadres.

CARRIÈRES DE L'ADMINISTRATION

— Apprentissage classique commercial ou administratif dans un hôtel. Durée : 3 ans avec cours professionnels hebdomadaires.

— Apprentissage classique commercial ou administratif dans n'importe quelle branche ou école commerciale équivalente, suivi d'une formation pratique dans l'hôtellerie en tant que stagiaire de secrétariat ou/et d'une participation à un cours de secrétariat d'une école spécialisée.

— Cours de secrétariat dans une école hôtelière (durée variable). (Voir également les possibilités de perfectionnement et de promotion pour diplômé d'un hôtel-école).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

A ces renseignements tirés de « Hôtel-Revue », ajoutons que toutes autres précisions sur les carrières hôtelières peuvent être obtenues auprès de tous les offices d'orientation et de formation professionnelle, ou auprès de la Commission professionnelle cantonale, M. G. Michel, chemin du Moulin, 2022 Bevaix (tél. (038) 46 14 35).

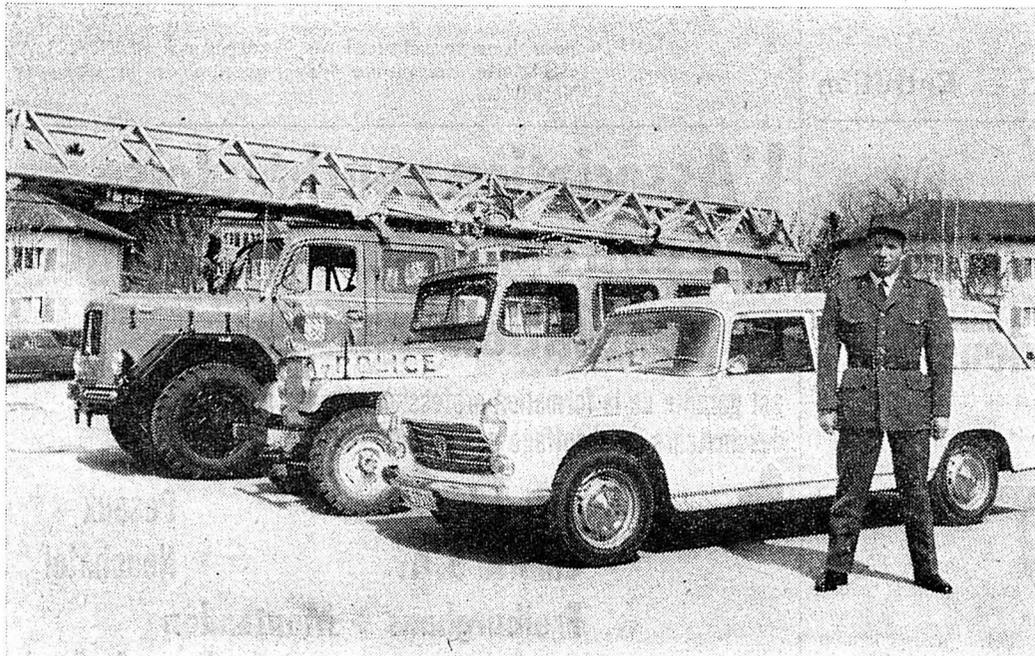


AGENT DE POLICE

Une profession pour jeunes gens désireux de se trouver en contact permanent avec le public. Le policier urbain neuchâtelois se trouve confronté chaque jour avec des problèmes nouveaux dans des secteurs très divers. Son action — éducatrice en tout premier lieu — lui procure des satisfactions insoupçonnées. Elle peut se manifester dans trois missions spécifiques bien distinctes :

1. le service de police municipale,
2. les secours en cas d'accident ou de maladie,
3. la lutte contre les incendies ou les événements naturels entraînant des dommages pour autrui.

De l'activité policière proprement dite, il convient de relever les patrouilles destinées à



maintenir le bon ordre dans l'agglomération urbaine. L'action de la police est indispensable pour obtenir de tous les citoyens un minimum de propreté et garantir un environnement convenable. La lutte contre le bruit dans les secteurs industriels ou artisanaux, de même que dans le trafic routier ne peut se concevoir sans le travail patient d'agents spécialisés.

Dans le domaine de la régulation ou du contrôle permanent du trafic, le jeune agent trouve l'occasion de manifester son esprit d'initiative tout en aidant efficacement les enfants et les vieillards, ou toute personne confrontée occasionnellement avec la circulation urbaine.

Mais l'agent peut aussi donner toute sa mesure dans les transports de blessés ou malades au moyen des ambulances. Instruit aux méthodes modernes, son sentiment du devoir peut s'épanouir en secourant les blessés. Le rôle social de l'agent n'est pas négligeable car lui seul peut tout à coup pénétrer dans un foyer en proie à des difficultés et son intervention déclenche les services spécialisés répartis dans le canton ou dans la cité.

Si l'importance d'une ville telle que La Chaux-de-Fonds ne justifie pas un poste de sapeurs-pompiers professionnels, des dispositions doivent tout de même être prises pour assurer des secours immédiats en cas d'incendie ou autres sinistres. Aussi est-ce le policier qui, temporairement, est transformé en sapeur-pompier. Dans ce domaine, il peut faire valoir sa hardiesse, voire son abnégation pour sauver les biens d'autrui ou secourir les gens en danger.

Jeunes gens de ce pays, êtes-vous attirés par un tel programme ? La Direction de police est prête à vous renseigner sur toutes ses activités. Sous peu, les portes de l'Hôtel de Ville vous seront ouvertes pour vous documenter. On y attend votre visite pour compléter les effectifs d'un Corps de police en constante évolution.

BOUCHER-CHARCUTIER

Le boucher-charcutier joue un rôle important dans le commerce de l'alimentation. Il exerce un métier varié, dans lequel, bien que tous les travaux pénibles se fassent à l'aide de machines, le travail manuel a gardé toute sa valeur.

Pour faire un apprentissage dans cette profession, il faut avoir une bonne formation scolaire primaire ou préprofessionnelle, et avoir des facilités en arithmétique. Il est nécessaire, en outre, d'être habile de ses mains, d'être propre et d'avoir le sens d'estimation des poids et mesures.

En quoi consiste ce métier ? Le boucher-charcutier achète au paysan ou au marchand de bétail les bêtes destinées à la boucherie, il en estime la qualité et en discute le prix ;

il abat les animaux, les découpe selon des techniques particulières. Il s'occupe du salage, du fumage, de la cuisson, de la réfrigération, de la congélation des quartiers. Il fabrique des saucisses diverses, des pâtés, de la charcuterie. Il débite les quartiers et découpe des morceaux selon les désirs des clients. Il vend des viandes déjà préparées. Il conseille le client sur la manière d'apprêter et de cuire les viandes. Il prépare et vend les viandes : bœuf, veau, porc, cheval, mouton, agneau, parfois aussi lapin, volaille et gibier. Il doit en outre se charger souvent de la comptabilité et de la correspondance commerciale.

L'apprentissage se fait chez un boucher-charcutier ou dans une grande entreprise de boucherie, avec simultanément cours à

l'Ecole complémentaire professionnelle. Il dure trois ans.

En se perfectionnant, le jeune homme peut obtenir la maîtrise à l'Ecole professionnelle suisse de boucherie et de charcuterie de Spiez.

De nombreuses possibilités d'avancement sont offertes à celui qui aura acquis des bases professionnelles solides. Il pourra devenir, par exemple, chef charcutier, saleur, préposé au fumage, maître d'étal, directeur de succursale ou encore directeur technique d'exploitation. Il peut aussi reprendre ou ouvrir une affaire à son compte.

Pour ceux qui ne veulent être que vendeurs (ou vendeuses) de viande, l'apprentissage dure deux ans.

LA PROFESSION DE NURSE

Une des plus belles professions, des plus enrichissantes qui soient pour une jeune fille ayant un amour-intérêt immodéré pour les enfants, une grande patience, le sens des responsabilités et de l'organisation.

CONDITIONS D'ENTRÉE :

C'est à l'âge de dix-huit ans que la jeune fille peut commencer sa formation en puériculture, après avoir fait une demande dans une école spécialisée.

La Pouponnière neuchâteloise exige un stage préalable de six mois, dans une famille, une crèche ou un home d'enfants ; la future élève doit également posséder une bonne culture générale et jouir d'une bonne santé.

LES ÉTUDES :

L'Ecole de puériculture enseigne à la jeune nurse l'art délicat des soins à donner aux enfants sains âgés de dix jours à quatre ans. Les études comprennent des cours théoriques (puériculture, pathologie, anatomie, gynécologie, obstétrique, psychologie et pédagogie) et pratiques (soins d'hygiène attentifs et nourriture appropriée aux nourrissons et aux enfants, préparation des biberons et des repas, éléments de laboratoire, etc.).

La durée de l'enseignement pratique est de treize mois, suivi d'un stage obligatoire et rémunéré de six mois dans un établissement hospitalier choisi par l'école. Le diplôme de puériculture, reconnu par l'Etat de Neuchâtel, est remis à l'élève après le stage hospitalier.

LES LOISIRS :

Les loisirs sont nécessaires pour la détente. La nurse a huit jours de congé par mois et un mois de vacances par année. Dans le cadre de l'école, des visites de fabriques de laits industriels sont prévues et parfois aussi : concert, théâtre, conférence.

L'AVENIR :

La nurse diplômée peut s'adresser à la direction pour un emploi. Elle peut choisir de travailler dans une famille en Suisse ou à l'étranger, dans une crèche, un home d'enfants ou encore dans un service de maternité.

(Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Pouponnière neuchâteloise, 2416 Les Brenets, tél (039) 32 10 26).

CRÉATION DU BEAU JARDIN

GACOND & RENAUD

Paysagistes G.P.R.

NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 61 60

Etude - Réalisation - Entretien

Pour août 1972, nous engageons :

apprenti(e) de commerce

Formation commerciale complète et introduction à la vente.

apprentis monteurs-électriciens

Formation complète en courant fort et faible.

Faire offres ou se présenter chez

**CLAUDE
DUCOMMUN**

Ing. EPZ - Office électrotechnique
Orangerie 4 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 28 00

Couvreur

...un métier
à la hauteur

Les membres de l'Association suisse des maîtres couvreurs, section Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz, vous renseigneront sur les nombreuses possibilités offertes :

Barras André, Dombresson
Bugnon Claude, Neuchâtel
Ducommun André, Neuchâtel
Germond Félix & Fils, Auvernier
Gottburg Henri, Bevaix
Marti Alfred, Saint-Blaise
Marti Paul & Fils, Saint-Blaise
Payot Gilbert, Concise
Perrenoud Georges, Saint-Aubin
Quartier Gilbert, Boudry
Robert Jules, Bevaix
Robert Philippe, Savagnier
Robert Pierre, Colombier
Vuillemin Jean-Michel, Peseux
Vuillemin René, Neuchâtel
Vuillemin Willy, Neuchâtel
Zwahlen Freddy, Neuchâtel

Jeunes gens ayant terminé leur scolarité obligatoire et désirant se diriger dans la branche électricité, trouveront dans notre entreprise une place d'

apprenti électricien

Le certificat fédéral de capacité qu'ils obtiendront à la fin de cet apprentissage donne, en outre, les perspectives professionnelles suivantes :

- monteur spécialiste en courant faible
- ou chef monteur
- ou contremaître
- ou certificat A de l'entreprise fédérale des PTT
- ou maîtrise fédérale
- ou ingénieur-techniciens ETS

Pour tous renseignements, s'adresser à ELEXA S.A., électricité, téléphone PTT, avenue de la Gare 12, Neuchâtel.

L'Association neuchâteloise des entreprises de chauffage et ventilation

est garante de la formation professionnelle des monteurs et des dessinateurs en chauffage et ventilation

F. Boudry & Fils
Calorie S.A.

Peseux
Neuchâtel

Freiburghaus + Montandon

La Chaux-de-Fonds

E. Luppi
Nagel
Prébandier S.A.

Peseux
Neuchâtel
Neuchâtel

O. Rey
R. Rossel
Scheidegger

Neuchâtel
Neuchâtel
Neuchâtel

M. Simonin
Sulzer S.A.

St-Aubin
Neuchâtel

Début de l'apprentissage :

- monteur en chauffage ou en ventilation - août 1972
- dessinateur en chauffage ou en ventilation - avril 1972

L'entreprise Félix BERNASCONI, Les Geneveys-sur-Coffrane

cherche pour la fin de la scolarité 1972

apprentis maçons

Durée de l'apprentissage : 3 ans.

Ce métier varié et intéressant offre, une fois le certificat de capacité obtenu, de grandes possibilités d'avancement.

Pour de plus amples renseignements, les parents et jeunes gens sont invités à prendre rendez-vous avec nos bureaux pour un entretien et une visite éventuelle de notre entreprise.

Entreprise F. BERNASCONI

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Téléphone (038) 57 14 15

HORTICULTEUR

L'horticulteur dirige un établissement pour son propre compte ou pour celui d'un employeur en vue de cultiver des plantes en pots, des fleurs en serre, en couche ou en pleine terre, pour la vente dans les magasins de fleurs, à des établissements commerciaux (bourses aux fleurs) ou à des particuliers. Il détermine les variétés de plantes à cultiver, fixe la période des semis, bouturages, repiquages, plantations, ventes et expéditions ; il choisit et achète les graines, les engrais, les insecticides, l'outillage et tout ce qui est nécessaire à son activité. Il sème, repique, plante en caisses, en pots, dans les couches ou en planches. Le spécialiste s'adonne aussi à la création de nouvelles variétés de plantes.

L'horticulteur arrose les semis et les plantes pendant leur développement, traite par pulvérisation d'insecticides tous les parasites des plantes, entretient l'outillage et les installations, engage le personnel selon les besoins.

Les dispositions particulières attendues des futurs horticulteurs : une bonne scolarité pré-professionnelle peut être suffisante mais il faut une bonne mémoire, aimer la nature, la vie en plein air, avoir de l'ordre et des facultés pour les sciences naturelles, la botanique et la chimie.

La formation :

La durée de l'apprentissage d'horticulteur (horticultrice) est fixée à trois ans chez un patron ou dans une école d'horticulture : Institut de Montmirail (pour jeunes filles), Ecole d'horticulture de Châtelaine-Genève (pour garçons et filles). A côté de la formation fondamentale aux travaux généraux d'horticulture, l'apprentissage doit porter sur une, au moins, des branches suivantes : culture des plantes en pots et des fleurs coupées (éventuellement culture florale), pépiniériste, culture d'arbustes et de plantes vivaces, jardinier-paysagiste.

Perfectionnement professionnel : après cinq ans d'activité dans la profession, le candidat peut se présenter à des examens en vue de l'obtention du diplôme de *Maîtrise fédérale*. La profession d'horticulteur offre les possibilités suivantes : chef d'entreprise d'horticulture, contremaitre, chef de cultures (villas, établissements hospitaliers, hôtels, domaines expérimentaux, etc.). Technicien horticole après quatre semestres au Technicum horticole suisse de Genève (Ecole d'horticulture de Châtelaine).

COUVREUR

On le sait pour en avoir vu souvent sur les toits : le couvreur exécute ou transforme les couvertures des maisons, pose des tuiles, des revêtements de façades ; il peut être appelé, en hiver, à décharger les toitures de leur neige. Bref, un métier qui s'exerce en plein air, mais que l'on ne peut envisager de pratiquer si l'on souffre de vertige, de troubles nerveux, de maladie de cœur ou de troubles de la vue. Pour devenir couvreur, il faut une bonne formation primaire ou préprofessionnelle, de l'intérêt pour les travaux manuels, des facilités en géométrie et en arithmétique. Autres qualités requises : constitution robuste, bonne vue, bonne ouïe, coup d'œil sûr, prudence, patience, calme...

L'apprentissage se fait chez un maître couvreur et dure 3 ans, avec cours simultanés à l'Ecole complémentaire professionnelle. En se perfectionnant par des cours, on peut obtenir la maîtrise fédérale, devenir contremaitre ou patron.

ÉLECTRICIEN

Encore un métier attrayant pour le jeune homme qui aime travailler de ses dix doigts et mettre au point des installations qui feront fonctionner l'éclairage d'un immeuble ou des machines.

En effet, le monteur-électricien installe, entretient et répare les circuits électriques ainsi que divers appareils électriques. Il raccorde aux réseaux publics les divers circuits des habitations privées ou des établissements commerciaux ou industriels. Pour ce faire, il étudie les plans et autres spécifications techniques. Il place et fixe des accessoires, tels que tableau de distribution électriques, boîtes à fusibles, interrupteurs et prises de courant force et lumière. Il installe les lignes électriques, qu'il s'agisse de câbles ou de fils plus simples, tirés sous tubes métalliques. Il établit les connexions entre le circuit électrique et les diverses installations : éclairage, appareils à moteur, lustrerie, chauffage, dispositifs de signalisation, réseau téléphonique à l'intérieur des immeubles.

Bien entendu, il procède également aux réparations lorsque cela s'avère nécessaire : il cherche les défauts d'installations ou d'appareils qui provoquent des courts-circuits, par exemple, et effectue les retouches indispensables. Il peut être appelé à pratiquer des saignées dans les plafonds, murs et planchers pour y loger les conduites, câbles ou appareils ainsi qu'à faire des retouches nécessaires au moyen de ciment, de plâtre, de bois, etc. Il peut se spécialiser dans les circuits à haute ou basse tension.

L'électricien travaille soit en atelier — pour les mises au point et réparations d'appareils — soit sur les chantiers, pour les installations dans les immeubles, appartements, bureaux ou ateliers. Il peut être appelé à travailler dans des fouilles sur les routes et chemins, sur des poteaux, le long de conduites aériennes, au domicile des clients, etc.

Pour exercer ce métier, il faut avoir une bonne habileté manuelle, une bonne vue (pas de daltonisme), aimer le mouvement et ne pas craindre le travail parfois pénible dans des positions inconfortables, et ne pas être sujet au vertige. Il faut, en outre, avoir une bonne formation scolaire primaire, préprofessionnelle ou secondaire et avoir des facilités en arithmétique. L'apprentissage se fait dans une entre-

prise d'électricité. Il dure quatre ans, avec cours à l'Ecole complémentaire professionnelle.

En se perfectionnant par des cours spéciaux, l'électricien peut accéder à la maîtrise et à la maîtrise fédérale, devenir contremaitre, chef d'entreprise, concessionnaire des Services industriels officiels ou des Téléphones, inspecteur d'installations électriques.

MAÇON

Un beau métier, pour celui qui aime créer quelque chose ! Le maçon, en effet, participe à la construction des bâtiments, depuis les premiers travaux de terrassement jusqu'aux dernières finitions. Il participe donc à l'installation des échafaudages et des diverses machines nécessaires à son travail, il exécute les coffrages destinés au bétonnage, il édifie ensuite les murs porteurs et les parois intérieures, en briques, construit des colonnes et des cheminées, pose des encadrements de fenêtres et de portes. Il construit également la cage d'escalier.

Bien entendu, et pour exercer son métier de façon impeccable, il doit connaître les différents types de maçonnerie : pierres naturelles, pierres artificielles, béton et béton armé, briques, etc.

Une fois les murs construits, le maçon procède à leur revêtement extérieur par crépisage. Il est également chargé d'exécuter divers travaux extérieurs, tels que construction de terrasses, de murs de pierres naturelles, de piscines ; il procède également à des dallages et aux aménagements de base des jardins. Il

participe encore aux divers travaux d'entretien et de réparation d'immeubles anciens.

La plupart du temps, le métier de maçon s'exerce en plein air : sur les chantiers de construction de bâtiments, sur les chantiers de génie civil ; quelquefois au domicile du client, lorsqu'il s'agit de transformations ou de réparations.

Quelles dispositions particulières faut-il avoir pour exercer ce métier ? Une constitution robuste, un bon coup d'œil et une habileté manuelle certaine. Ceux qui souffrent facilement d'eczéma, du vertige ou ont les poumons délicats ne sauraient pratiquer cette profession. Pour l'aborder, il faut posséder une bonne formation scolaire primaire, préprofessionnelle ou secondaire. Il faut avoir, en outre, des facilités en arithmétique et en géométrie élémentaire.

L'apprentissage se fait dans une entreprise de maçonnerie. Il dure trois ans, avec cours à l'Ecole complémentaire professionnelle.

En suivant des cours de perfectionnement, on peut devenir contremaitre et obtenir la maîtrise fédérale, devenir ouvrier, spécialisé, chef d'équipe contremaitre, chef de travaux ou chef d'entreprise.

Erismann-Schinz S.A. ETS. MONOREX

Manufacture de dispositifs amortisseurs de chocs, chatons combinés, raquettes et fournitures pour l'horlogerie et l'appareillage

2520 LA NEUVEVILLE



cherche pour le printemps 1972

apprenti faiseur d'étampes apprenti mécanicien

Ecrire, téléphoner ou se présenter.

Tél. (038) 51 37 37.

Nous offrons à la fin de la scolarité 1972
une place pour

apprenti dessinateur de machines A

Formation complète suivant le règlement d'apprentissage.

Prière d'adresser les offres à

BEKA SAINT-AUBIN S. A.
2024 Saint-Aubin - Tél. (038) 55 18 51

Jeunes gens

Assurez votre avenir par un métier moderne et plein de promesses.

Ferblantier Installateur sanitaire Dessinateur sanitaire

Plusieurs places d'apprentissage sont disponibles cet automne.

Renseignements par :

A. Ortlieb, Courtils 20, Cortaillod
L. Schaub, Progrès 88, La Chaux-de-Fonds
J. Simonin, Burcle 2, Couvet

Association cantonale neuchâteloise des maîtres ferblantiers et installateurs. Faubourg de l'Hôpital 31, Neuchâtel.

Nous cherchons pour le printemps des :

apprentis(es) de commerce

apprentis

mécaniciens de précision

apprentis

dessinateurs de machines

Formation complète avec différents stages dans nos divers départements

Service de bus entre Cressier-Neuchâtel-La Neuveville

EGGER

E. Egger & Co S. A.
Fabrique de pompes
et de machines
2088 Cressier (NE)
Tél. (038) 47 12 17

JEUNES GENS !

Téléphonez-nous

Nous viendrons vous chercher à domicile pour que vous puissiez vous rendre compte de cette profession passionnante en visitant nos usines. Il y va de votre avenir !

12.000 heures de cours par an à Portescap

Face à l'évolution rapide des techniques, Portescap fait figure de leader dans le domaine de la formation permanente.

Ses collaborateurs bénéficient — dans les centres de formation et d'apprentissage Portescap — d'un enseignement qui les met en contact avec les derniers développements de la micromécanique et de l'électronique.

Toutes demandes d'information peuvent être adressées au bureau du personnel, rue Jardinière 157, tél. (039) 21 11 41.



MÉCANICIEN

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

La mécanique est présente dans tous les secteurs professionnels. Ses produits sont indispensables aussi bien à l'agriculteur qu'au boulanger, etc... Elle est la clé du monde moderne. Aucun pays ne peut s'en passer.

En Suisse, elle constitue la première ressource économique, elle arrive au deuxième rang dans le canton de Neuchâtel.

Sept formations relevant de la mécanique sont plus spécialement offertes dans nos régions :

Mécanicien,
Mécanicien de précision,
Mécanicien en étampes,
Décolleteur,
Dessinateur de machines,
Mécanicien-électricien,
Mécanicien en automobiles.

Ces métiers s'apprennent conformément aux exigences des programmes fédéraux :

a) dans une entreprise ou un atelier qui ménage chaque semaine un temps de formation théorique enseignée dans une école professionnelle ;

b) dans une école de mécanique : à Neuchâtel, à Couvet, au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

LE MÉCANICIEN

(quatre ans d'apprentissage)

Il doit savoir travailler à l'aide de différentes machines. Au départ il ne se spécialise pas à outrance sur une machine particulière, mais ultérieurement ses connaissances lui permettent d'atteindre un haut degré de qualification comme conducteur d'alésouses, de fraiseuses, de tours, de perceuses, de rectifieuses, etc... Généralement son travail porte sur des produits de moyenne et de grande dimension ; en revanche, c'est au mécanicien de précision qu'appartient le soin d'ouvrages plus fins et comportant des exigences plus sévères.

Au cours de son apprentissage, le mécanicien apprend à limer, à gratter, à tracer, à percer, à fileter, à tourner, à affûter, à fraiser, à rectifier, à raboter, à mortaiser, à tremper, à souder, à contrôler... De plus, il s'initie au maniement et à l'entretien des machines.

Les connaissances théoriques s'acquièrent parallèlement à celles de pratique et tout spécialement lors des cours professionnels, à raison de douze heures par semaine. L'enseignement théorique porte sur l'arithmétique, le dessin technique, la technologie d'atelier, la sidérurgie, la physique, la mécanique et les disciplines générales telles que le français et l'instruction civique.

LE MÉCANICIEN DE PRÉCISION

(quatre ans d'apprentissage)

Comme son nom l'indique, le mécanicien de précision touche à des activités qui nécessitent une extrême précision dans les travaux. Sans cesse il doit contrôler, vérifier sa production pour qu'elle satisfasse aux exigences de construction et de fonctionnement d'outils et d'appareillages fins et délicats.

Tantôt il peut avoir affaire à des plans munis d'indications détaillées et il lui faudra les interpréter et les exécuter, tantôt à de simples schémas qui mobiliseront son imagination et ses connaissances pour l'exécution du travail.

Il fabrique des pièces détachées, en assemble d'autres, s'occupe de l'usinage de petites séries, procède à des contrôles de fabrication, de fonctionnement. Son travail peut s'effectuer manuellement, mais essentiellement à l'aide de machines-outils hautement perfectionnées.

Lors de la fabrication d'un prototype, le choix du procédé, des moyens et des matériaux lui incombe dans une large mesure. Son expérience dans le maniement de machines, d'outils, d'instruments de mesure, sa connaissance des opérations mécaniques sont mises à contribution.

Tout au long de son apprentissage, le mécanicien de précision bénéficie des cours théoriques à l'école professionnelle, à raison de douze heures par semaine, cours qui portent sur l'arithmétique, le dessin technique, la technologie d'atelier, la sidérurgie, la physique, la mécanique et les disciplines générales telles que le français et l'instruction civique.

LE MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

(quatre ans d'apprentissage)

Il construit des étampes et des dispositifs qui serviront à usiner des séries de produits identiques. Ces outils se confectionnent fréquemment à l'aide de machines. Il faut donc qu'il soit en mesure de procéder seul aux opérations de tournage, de fraisage, de rabotage et d'affûtage. La précision requise allant parfois jusqu'au centième de millimètre l'oblige, en particulier, à connaître les règles du travail exact effectué à la main et à l'aide de machines. Il est rompu au maniement des instruments et des appareils de mesure.

Comme le mécanicien de précision, il doit savoir travailler à partir de plans complets, de

croquis à main levée, voire même d'indications orales.

Au cours de l'apprentissage, les cours de théorie s'étendent sur une douzaine d'heures par semaine. Ils comportent, en plus des bases de mécanique, une technologie spécifique au travail de l'étampe.

Conditions d'apprentissage

Pour débiter dans un apprentissage de mécanique, les candidats doivent avoir accompli leur scolarité obligatoire, être âgés au minimum de quinze ans révolus et pouvoir justifier d'une bonne préparation scolaire primaire ou secondaire.

Ils peuvent obtenir des renseignements et des précisions sur les possibilités d'apprentissage auprès :

- des technicums et écoles de mécanique ;
- des offices d'orientation professionnelle ;
- des offices des apprentissages ;
- de l'Office cantonal du travail.

Durant la formation, les apprentis formés dans une usine, un atelier ou un bureau technique reçoivent un petit salaire, les heures de cours qu'ils effectuent à l'école professionnelle sont rémunérées au même titre par leur employeur.

Les examens de fin d'apprentissage

Les examens marquent la fin de l'apprentissage. Celui qui les passe avec succès obtient un certificat fédéral de capacité et reçoit une attestation de la maison dans laquelle il a fait son apprentissage, ou de l'école qu'il a suivie.

(Textes tirés d'une brochure éditée par les industries mécaniques du canton de Neuchâtel avec la collaboration de l'Orientation professionnelle)

Un métier d'avenir : Opérateur sur machine de câblerie

L'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers, a tout récemment donné son feu vert à la création de la nouvelle profession d'opérateur sur machines de câblerie. Il s'agit là d'une formation professionnelle complète qui, au bout de trois ans d'apprentissage et après réussite de l'examen final, sera sanctionnée par un certificat fédéral de capacité.

Cette innovation est la bienvenue. Il faut en effet considérer que les câbleries, en Suisse, emploient actuellement quelque 4000 personnes. En général, ce personnel est composé d'un petit nombre de techniciens, d'ingénieurs et d'une grande majorité d'aides, d'ouvriers qui ont acquis les connaissances nécessaires à leur activité grâce à une formation ad hoc au sein de l'entreprise, et surtout à force d'expérience. Cette organisation a donné et donne encore de fort bons résultats. Cependant, comme dans tous les domaines l'évolution technique est

rapide ; il a été ainsi possible, grâce à des investissements importants, de doubler la production des câbleries suisses dans les dix dernières années, tout en maintenant pourtant l'effectif du personnel sensiblement au même niveau. Cela implique des mesures de rationalisation, donc l'emploi de procédés et de machines de plus en plus complexes.

Il apparaît dès lors nécessaire de créer entre les cadres-ingénieurs et l'exécutant, une catégorie intermédiaire : le cadre moyen ; il sera le professionnel apte à faire fonctionner ces nouvelles installations coûteuses et délicates. C'est précisément le but de cette formation.

L'apprentissage durera trois ans, il portera sur :

Suite en page 22.



créer • composer • réaliser

votre avenir dans l'imprimerie

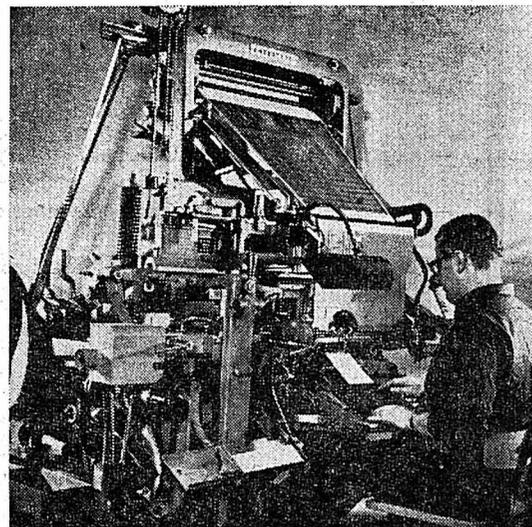
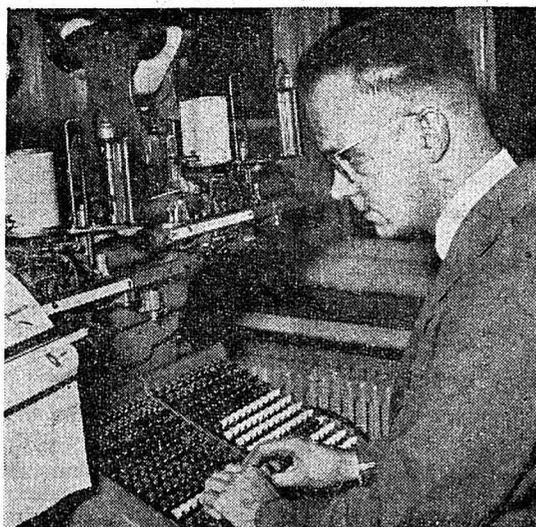
Par une visite dans une imprimerie,
vous aurez la possibilité de prendre
un premier contact d'ambiance
et réponse sera donnée à toutes les questions
que vous jugerez utile de poser.
Pour toute demande de renseignements,
adressez-vous à la

société suisse des maîtres imprimeurs

téléphone (038) 25 31 03
2000 Neuchâtel, rue Saint-Honoré 1

L'avenir exige des forces vives

**Jeunes gens,
jeunes filles
soyez celles
de demain**



L'évolution accélérée du monde moderne requiert toujours plus de professionnels compétents, aptes à collaborer, maîtriser et décider. La nonchalance, l'isolationnisme, le pessimisme et le manque d'intérêt n'ont jamais été les armes des constructeurs de l'avenir. Ceux qui, par contre, savent faire preuve d'imagination et d'optimisme, misent sur la réflexion et l'action plutôt que de compter sur le hasard et la chance. Ceux-là seuls peuvent trouver gains et succès dans une profession correspondant à leurs aspirations.

L'imprimerie et les arts graphiques leur offrent un tel avenir.

Nous comptons avant tout sur des personnes résolues à œuvrer activement pour s'assurer

une position enviée au cours de la prochaine décennie.

Parmi les apprentis actuels de l'imprimerie et des arts graphiques se trouvent les spécialistes de demain

Si vous êtes plus portés vers une activité créatrice, technique ou commerciale, si vous êtes sensibles aux compositions des formes et des couleurs, ou passionnés d'expression linguistique, vous trouverez dans le domaine des arts graphiques la profession idéale. Plusieurs activités, traditionnelles, mais surtout dynamiques et fortement influencées par les techniques modernes, offrent aux esprits jeunes, créatifs et non conformistes, de multiples possibilités de promotion.

Formation professionnelle de base	Spécialisation	Cadres moyens	Cadres supérieurs	Postes de direction
Compositeur-compositrice typographe	Opérateur sur machine à composer Photocompositeur Spécialiste en composition par ordinateur Monteur de films Typographe Correcteur	Chef de département Conseiller à la clientèle Préparateur des commandes Ordonnateur Calculateur	Chef technique Organisateur d'entreprise Chef des achats Chef de vente	Gérant Directeur Propriétaire d'entreprise
Photographe de reproduction	Spécialiste couleurs Opérateur sur scanner	Spécialiste de la comptabilité industrielle		
Retoucheur	Retoucheur couleurs	Moniteur d'apprentis		
Photographe Photolithographe	Graveur couleurs Opérateur sur scanner	Spécialiste du traitement des données électroniques		
Copiste offset	Epreuviste couleurs			
Imprimeur typo Imprimeur offset Imprimeur hélio	Préparateur de formes Imprimeur polychromiste Rotativiste			

**Possibilités
de promotion**

CABLES CORTAILLOD

NOUS SOMMES

- une des plus importantes fabriques de câbles en Suisse,
- une entreprise assez vaste pour offrir à des jeunes gens une formation diversifiée.

NOUS OFFRONS

- Conditions de travail modernes,
- un encadrement sérieux des personnes en formation,
- la possibilité de pratiquer différents sports dans le cadre de l'entreprise (football, tennis, plage privée, etc.).

Nous désirons engager

**pour la nouvelle profession
d'opérateur sur machines
de câblerie, des**

apprentis

Il s'agit d'un apprentissage de trois ans sanctionné par un certificat fédéral de capacité. La formation porte tout d'abord sur le réglage et la conduite de machines de câblerie, la connaissance technique et l'entretien de ces machines, mais les élèves reçoivent également des cours théoriques et pratiques dans les domaines de la mécanique, du dessin, de l'électronique, de l'extrusion de matières plastiques, etc.

Cette formation permet au titulaire du certificat de capacité de repourvoir des activités variées dans toutes les câbleries de Suisse ou de l'étranger; selon les aptitudes, il peut s'agir d'activités à larges responsabilités.

Vu une certaine polyvalence de cette formation, il est également possible de faire carrière dans des branches utilisant des techniques semblables, notamment l'industrie des plastiques.

La formation scolaire désirée pour cet apprentissage: école secondaire, école primaire supérieure; selon aptitudes, autres degrés scolaires.

Demandez à notre Service du personnel Câbles Cortaillod, 2016 Cortaillod, tél. (038) 42 12 42, notre brochure en couleurs: « Perspectives d'avenir ».

Le début du prochain apprentissage est fixé en automne 1972.

CABLES CORTAILLOD

Un métier d'avenir: Opérateur sur machine de câblerie

Eléments de mécanique, tels que :

Maniement et entretien des outils et instruments de mesure élémentaires dans les domaines de la métallurgie et des matières plastiques.

Initiation au traçage, sciage, limage, burlage, perçage, filetage et taraudage avec des outils à main, tournage, rectifiage, moulage, brasage et soudage à l'étain, ainsi que soudages des matériaux conducteurs et d'armatures les plus usités. Exécution de travaux mécaniques simples, tels que démontage et montage de pièces de machines. Collaboration à l'entretien et à la réparation de machines destinées à la fabrication des câbles.

*Tréfilage
Câblage
Assemblage
Boudinage
Essais*

Connaissance des matériaux, telles que :

Propriétés et usages de matériaux conducteurs, tels que le cuivre et l'aluminium, les métaux non-ferreux (plomb, étain, zinc, etc.), connaissances fondamentales de l'acier, des différentes fontes et des métaux durs. Matières plastiques (thermoplastes, élastomères, etc.) et leurs produits de base. Fibres naturelles et artificielles (papiers, textiles, jute, verre, etc.). Masses d'imprégnation.

*Connaissances des outils et machines
Connaissances professionnelles générales
Dessin
Electrotechnique
Culture générale*

Une fois son examen final réussi, l'opérateur sur machines de câblerie verra s'ouvrir à lui un vaste champ de possibilités lui permettant de poursuivre sa formation, dans les câbleries suisses ou étrangères. Grâce à une formation de base générale, il pourra également parfaire sa formation dans des branches similaires (industrie des matières synthétiques). Il est notoire que ces branches, telle l'industrie des plastiques, prennent de plus en plus d'importance.

S'il en a les aptitudes, l'opérateur sur machines de câblerie pourra accéder à la fonction de chef de groupe, de surveillant ou de contremaître. S'il est prêt à élargir ses connaissances de base en suivant des écoles spécialisées, il pourra devenir employé d'un service de calcul ou de préparation du travail. Le jeune professionnel capable pourra s'inscrire dans un technicum, et, après six semestres d'études, se présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme d'ingénieur-technicien ETS. Ce titre permet d'accéder à des fonctions d'assistant ou de chef d'exploitation, ou de se consacrer à des travaux de recherche et de développement. Des bourses de la Confédération, du canton, de la commune ou d'institutions privées peuvent faciliter de telles études.

Un métier d'avenir, tel est le titre donné à cet article. Cela est incontestable si l'on veut bien considérer que pratiquement toute construction moderne, dans n'importe quel domaine, fait appel à du câble, sous une forme ou sous une autre, que ce soient l'ordinateur, la radio ou la télévision (pour cette dernière notamment, les réseaux de distribution de programmes, les antennes communes), l'édification de maisons, l'électro-ménager, les chemins de fer, l'automobile, les réseaux de téléphone, de distribution d'énergie, etc.

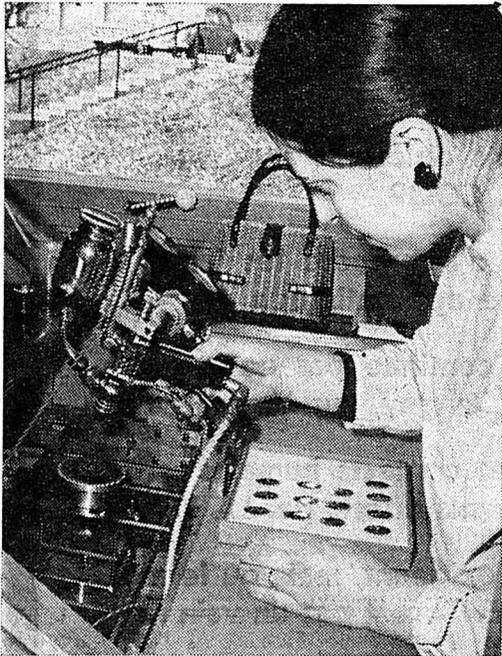
L'électricité (courant fort ou courant faible) est partie intégrante de notre vie. Elle constitue en quelque sorte le système nerveux et artériel de notre corps social. Sans cesse plus nombreuses seront les installations et machines qui nécessiteront toujours plus de câbles. Les possibilités de ce développement semblent donc sans limite.

Industrie suisse du
cadran de la montre

NOUVEAUX MÉTIERS ET DIVERSIFICATION

L'industrie suisse de micro-mécanique qui occupe une place importante dans l'économie de notre pays est confinée à innover tant sur le plan des produits que sur celui des débouchés qu'elle offre à sa main-d'œuvre. La diversification est donc au goût du jour.

La concurrence et la conjoncture économique internationales posent de manière accrue le problème des nouveaux moyens à mettre en œuvre si l'on entend préserver les débouchés traditionnels. Face à une situation dynamique,



La mode horlogère, c'est la couleur. Et le cadran, motif d'achat de la montre, n'échappe pas à la coloration.

l'horlogerie, l'une de nos principales activités, doit se maintenir à l'avant-garde du progrès technologique. C'est bien toutefois l'application pratique au niveau des fabriques qui importe le plus. Il est essentiel que ce secteur très fractionné ne donne pas l'impression d'avoir recours à des métiers trop nombreux et trop spécifiques, qui ne laissent que peu de perspectives de mutations socio-professionnelles.

Comprenant déjà des secteurs très diversifiés — fabrication des composants, des pièces de l'habillement, sans oublier l'assemblage et le réglage — l'industrie horlogère fait pratiquement appel à toutes les professions.

De Genève à Soleure en passant par La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, tous les jeunes qui se posent des questions sur leur avenir sont toutefois en droit d'attendre que de nouveaux métiers polyvalents leur soient offerts, qui leur laissent en outre une plus grande liberté de choix.

L'industrie du cadran l'a bien compris : elle vient de collaborer étroitement avec l'OFIAMI à la création de tels métiers polyvalents.

Fortement implantée dans l'axe horloger, cette industrie emploie environ 6000 personnes qui conçoivent et fabriquent annuellement plus de 40 millions de cadrans de montre. L'habillement du garde-temps et son design étant les éléments moteurs de la décision d'achats des consommateurs mondiaux, c'est donc essentiellement le travail de l'ouvrier suisse qui est apprécié aux quatre coins du monde. Le marché horloger mondial doublera d'ici à 1980 pour s'inscrire à près de 300 millions de pièces, tant en raison de l'élévation du niveau de vie des pays industrialisés — où il sera courant de posséder deux, voire trois montres — que de l'accès des pays dits en voie de développement à un rythme de vie industriel nécessitant le garde-temps.

L'industrie du cadran se prépare à affronter les problèmes de production que pose cette forte croissance et elle désire offrir aux jeunes de tous horizons des professions d'avenir permettant aux talents les plus divers de s'exprimer. Les fabricants de cadrans associeront les jeunes à l'expansion de leur secteur.

Du styliste, qui par son pouvoir de création doublé de compétences techniques et commerciales, va donner vie à un nouveau type de cadran, au mécanicien constructeur d'étampes ou au micro-mécanicien chargés d'entretenir, de réparer et même de créer le matériel nécessaire à la fabrication, en passant par l'électroplaste, alchimiste des temps modernes, qui veille à l'entretien des bains galvaniques dans lesquels sont trempés les cadrans pour leur donner coloration et résistance, tous ces spécialistes de disciplines différentes collaborent étroitement pour que naisse le cadran.

Le styliste est un artiste égaré dans le secteur industriel qui apporte avec talent la touche de création qui rend les objets de notre vie quotidienne plus agréables. Depuis des siècles, le cadran a pour l'Homme le visage du temps. Le styliste doit veiller à préserver ce caractère tout en habillant déjà la montre de demain.

Il collabore étroitement avec le mécanicien-constructeur d'étampes qui, lui, fabrique de façon indépendante, tous les outils de découpage utilisés dans l'industrie.

C'est ensuite le micro-mécanicien qui réalise des appareils de dimensions réduites. Il est le mécanicien de l'infiniment petit ; c'est lui qui conçoit les outillages de précision nécessaires à la fabrication du cadran.

Enfin, l'électroplaste, l'ancien galvanoplaste, est chargé de composer, d'entretenir et d'analyser les différents bains chimiques ou électrolytiques. Son travail donne coloration et résistance au produit. Spécialiste recherché par toute l'industrie, il exerce un métier qui est en passe de connaître un formidable développement au cours des prochaines décennies. C'est sur lui que repose l'aspect extérieur de fini et de qualité des produits marqués « Swiss Made ».

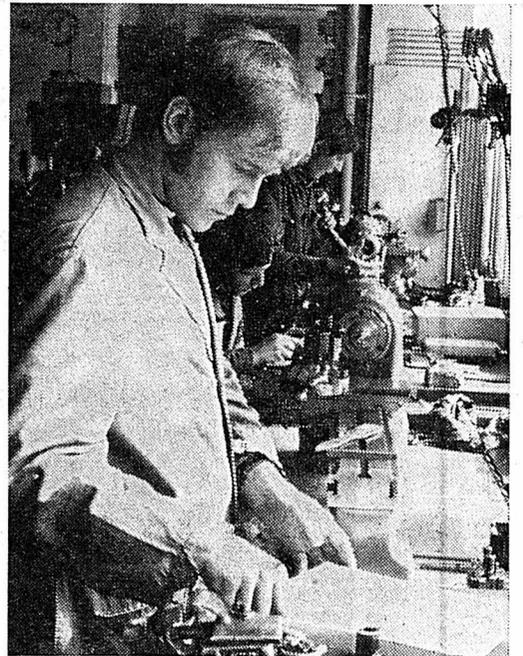
Hormis les professions reconnues et sanctionnées par un certificat fédéral de capacité, il y a une place dans l'industrie suisse du cadran de la montre pour de nombreux spécialistes, dont la formation s'effectue en quelques mois au sein des entreprises.

C'est le frappeur qui donne aux cadrans leur relief. C'est le monteur d'ébauches qui découpe les trous de centre, perce les signes des heures,

tourne et galbe l'ébauche de cadran. Il faut ensuite un polisseur pour donner son éclat au cadran.

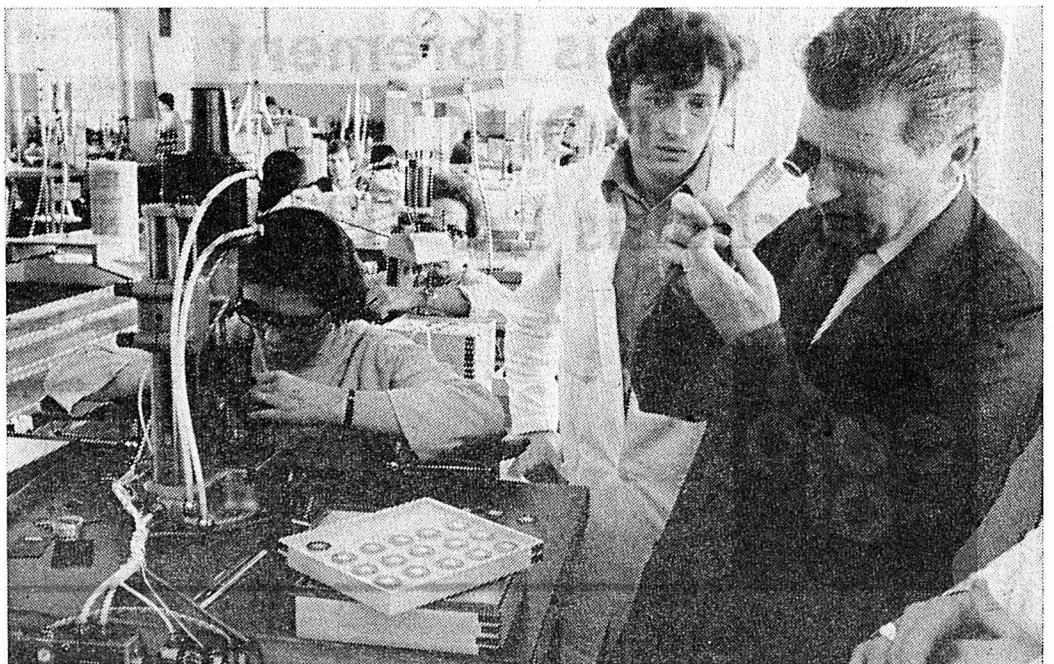
L'argenteur est ensuite chargé de la trempe des cadrans dans les bains électrolytiques. Il y a encore le facettage des signes et leur sertissage, c'est-à-dire l'ornementation du cadran, ainsi que le travail de décalque ou d'impression sur le cadran des marques et des caractéristiques des modèles.

On voit, par cette simple énumération, que l'industrie du cadran offre une grande diversité d'emplois et qu'elle ouvre ainsi maints débouchés aux jeunes qui cherchent leur voie.



Le mécanicien constructeur d'étampes est appelé à fabriquer de façon indépendante les outils de découpage utilisés dans l'industrie du cadran, ainsi qu'à entretenir et à réparer toutes sortes d'étampes.

▼ Visite et contrôle humain. Le coup d'œil est un critère de qualité. Les critères des spécialistes du cadran sont ceux du goût et nul autre qu'un œil exercé ne peut encore intervenir.



ELLE EST LIBRE



4 semaines de vacances

Bon salaire dès le début

Prime tous les 6 mois

Cours internes

Stages dans différents services
et Centres COOP

Possibilité d'apprendre les langues
après votre apprentissage

Formation continue par notre
séminaire, Jongny, sur Vevey

Relations et contacts humains :
deux éléments offerts par LA VENTE

Un métier exigeant, mais où le mot
AVANCEMENT n'est pas un vain mot

+ prestations sociales COOP

----- A découper s.v.p. -----

**Je choisis librement
DONC
Je choisis LA VENTE**

Votre invitation m'a intéressé, et je vous
prie de prendre contact par téléphone
(0. . .) , ou par écrit à l'adresse
suivante, pour un rendez-vous.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

RUE : _____

No postal / Localité : _____

**Frais de déplacement de votre domicile à
nos bureaux à notre charge.**

A envoyer à : COOP NEUCHÂTEL
Office du personnel
Portes-Rouges 55
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 37 21

